



**Enquête sur les
musicien·ne·s intervenant·e·s
du département de l'Isère
-2023-**



Introduction

A l'occasion de l'évaluation à la mi-période de son schéma (2020 > 2026) des enseignements artistiques, de l'éducation culturelle et des pratiques en amateur¹, le Département de l'Isère a confié à Médiarts la réalisation d'une enquête sur les musicien.ne.s intervenant.e.s (Mi) afin de proposer une première cartographie de cette activité.

Membre du comité technique de ce schéma, Médiarts remplit la mission d'animation et de coordination du réseau des Mi depuis de nombreuses années. Pour autant, il est très difficile d'avoir une image synthétique de cette activité, tant elle revêt des réalités multiples : les cadres d'action des Mi diffèrent selon les territoires, les statuts et les employeurs sont nombreux, les changements de situation fréquents...

Pour cette étude, qui vise donc à établir un point zéro de l'observation du métier de Mi en Isère, Médiarts a réalisé une enquête quantitative, qui répond directement aux attentes du Département, mais un volet qualitatif a également été ajouté. Nous nous sommes entourés de Pascale Ancel, maîtresse de conférences, Université Grenoble Alpes (laboratoire LARHRA), Raphaël Mestre, étudiant en Master 2 Sociologie, (Parcours « Sociétés contemporaines à l'ère numérique » - Université Grenoble Alpes), et Vincent Tournoud, avec qui Médiarts avait collaboré en 2017 pour la réalisation d'un diagnostic départemental sur les pratiques Arts Plastiques en amateur.

Nous les remercions vivement pour leur travail, ainsi que le Département de l'Isère et les musiciennes et musiciens intervenants rencontrés dans le cadre de cette étude.



¹ <https://culture.isere.fr/sites/isere-culture-fr/files/inline-files/Sch%C3%A9ma%20d%C3%A9partemental%20A5-page-BD.pdf>

Sommaire

Introduction.....	2
Éléments de méthodologie.....	4
Enquête quantitative : Résultats du questionnaire.....	6
A. Formation musicale des MI.....	6
B. Situations d'emploi des MI.....	10
C. Interventions des MI.....	14
D. Travail en réseau / Partenariats.....	19
E. En vue d'un entretien.....	20
Synthèse des réponses au questionnaire.....	22
Enquête qualitative.....	23
1. Conditions d'exercice et rapport au métier de MI.....	23
1.1. Devenir MI : des parcours singuliers.....	23
1.2. Un métier « passion », (très) exigeant.....	25
1.3. Ne compter ni son temps... ni son argent ?.....	29
1.4. Quelles reconnaissances ?.....	30
1.5. Trois missions inscrites dans le référentiel métier.....	32
2. Ce que la musique apporte aux enfants.....	36
2.1. Une approche transversale en prise directe avec l'enseignement académique.....	36
2.2. Un apprentissage du vivre ensemble.....	38
2.3. Participer à l'ouverture culturelle.....	40
2.4. Accompagner l'évolution de l'enfant.....	41
3. Un réseau, des collaborations.....	42
3.1. Faire équipe avec les enseignants.....	42
3.2. Des MI isolés, autonomes.....	43
3.3. Un besoin de formations.....	44
3.4. Médiarts : un partenaire indispensable.....	45
Conclusion générale.....	46
Annexes.....	47
Annexe 1 : Expression libre des MI.....	47
Annexe 2. Réponses libres des directeurs d'écoles.....	49
Annexe 3 : Guide d'entretien qualitatif.....	55
Annexe 4 : L'association Médiarts et les MI.....	57

Éléments de méthodologie

La présente enquête a été commandée à l'association Médiarts par le département de l'Isère dans le cadre de l'évaluation du schéma départemental des enseignements artistiques, de l'éducation culturelle et des pratiques en amateur.

Dans ce cadre, nous avons envisagé les points suivants :

- Recensement des Musiciens Intervenants (MI) par territoire
- Réalisation d'un questionnaire à destination des MI, collecte et traitement des réponses
- Réalisation d'un questionnaire à destination des écoles, collecte et traitement des réponses
- Réalisation et analyse d'entretiens sociologiques individuels auprès des MI
- Synthèse en vue d'une transmission au département de l'Isère

Grâce à la convention pluriannuelle avec le Département de l'Isère, Médiarts est un pôle ressources qui œuvre à l'animation et la structuration du réseau des MI de l'Isère. Médiarts possède donc une base de données des MI du département, mais celle-ci, bien qu'importante, n'est potentiellement pas complète ni tout à fait à jour (les évolutions des activités des MI sont nombreuses et fréquentes et ne sont pas toujours signalées).

Nous avons donc cherché à la compléter afin d'obtenir une liste d'envoi la plus exhaustive possible. Pour cela, nous avons contacté le CFMI de Lyon qui nous a transmis une liste d'anciens élèves. Nous avons également contacté les employeurs ou bénéficiaires potentiels des MI à savoir : écoles de musique publiques et privées (liste obtenue via le service culturel du département), référents culturels des territoires de l'Isère, services culturels des communautés de commune de l'Isère, directeurs et directrices d'écoles maternelles et primaires de l'Isère (liste obtenue via la DSDEN).

Le croisement de ces listes nous a permis de récolter plus de 300 adresses mail. Il convient toutefois de noter que certaines adresses se sont révélées être des doublons (adresses personnelles / professionnelles). Par ailleurs, plusieurs MI nous ont indiqué avoir déménagé ou être en retraite. Enfin, ceux qui n'ont pas répondu se situent dans une zone d'incertitude.

Réalisation d'un questionnaire auprès des MI, collecte et traitement des réponses

Nous avons effectué un envoi à cette liste suivi de 2 relances sur une liste affinée de 250 adresses après nettoyage de la base, sur une période de 2 mois (décembre 22 – février 23).

Statistique de visites : première réponse le 07-12-2022 / Dernière réponse le 13-02-2023 (69 jours)

Nous avons obtenu 88 réponses complètes sur 250 envois, ce qui correspond à un taux de réponse de 32%. Le taux de réponse est particulièrement haut pour une enquête de ce type. On peut en déduire la curiosité des MI pour l'enquête et ses aboutissements. Nous pourrions y voir aussi une indication statistique liée au besoin de reconnaissance (sociale et salariale) qui s'exprime dans les commentaires libres - voir fin de document.

Réalisation d'un questionnaire auprès des écoles, collecte et traitement des réponses

Nous avons conçu un questionnaire court auprès des écoles adressé à 873 écoles maternelles et 719 écoles primaires via la D.S.D.E.N.² sans relance. Nous avons obtenus 102 retours, soit 6,4% de taux de réponses.

Les questions étaient les suivantes :

Au cours des 2 dernières années,

- Bénéficiez vous de la présence régulière d'un MI ?
- Avez vous mené un projet musical avec un musicien intervenant / une compagnie ?
- Pourriez-vous commentez le bénéfice apporté aux élèves par ces interventions artistiques à l'école ?

Résultats quantitatifs de l'enquête auprès des écoles :

Ces données nous indiquent qu'environ la moitié des élèves isérois ne bénéficient pas d'interventions musicales régulières.

2 Direction des services Départementaux de l'Éducation Nationale

Les résultats qualitatifs (réponses libres des directeurs d'établissement) sont annexés au présent document.

Réalisation et analyse d'entretiens sociologiques individuels :

Pour ce deuxième volet d'enquête, le choix de la méthode³ s'est porté sur une analyse de type qualitatif. L'enquête qualitative intervient en complément de l'approche quantitative, elle permet d'interpréter et/ou de compléter les données statistiques par des éléments tangibles et subjectifs. Rappelons que l'approche qualitative ne cherche pas la représentativité, elle a pour fonction de comprendre plus que de mesurer, elle permet « l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences »⁴ (Quivy et Van Campenhoudt, 2011).

L'enquête par entretiens donne donc accès à des façons de voir, des façons de faire et de vivre une situation donnée, ici le fait d'être musicien intervenant en milieu scolaire. Les questions posées aux MI dans le cadre de ces études étaient relativement ouvertes, elles portaient sur leurs conditions d'exercice et leur rapport au métier (formations, activités artistiques, pédagogies, interlocuteurs). Elles concernaient les représentations qu'ils ont de la musique d'une façon générale, de leurs interventions auprès des enfants en particulier. (Voir Guide d'entretien en annexe).

La grande hétérogénéité des situations et des pratiques ne permet pas ici de parler de MI au singulier. C'est là tout l'intérêt de l'approche qualitative qui permet d'éclairer certaines situations restées dans l'ombre des chiffres et de rendre compte de la spécificité du métier de musicien intervenant.

À l'issue du recueil des données statistiques, 102 questionnaires ont été récoltés et 13 musiciennes et musiciens ont été interrogés (5 femmes, 8 hommes).

Les entretiens ont été réalisés par Raphaël Mestre, Christophe Monge et Christelle Pillet, d'une durée d'une heure et demie environ, parfois plus. Ils ont été enregistrés et retranscrits. Le travail d'analyse a été fait à partir de la retranscription de ces entretiens.

Le guide d'entretien était construit autour de trois grands thèmes qui au fur et à mesure des échanges se sont précisés. Ces trois thèmes font l'objet de l'analyse approfondie du présent volet qualitatif :

1. Conditions d'exercice et rapport au métier ;
2. Ce que la musique fait à l'enfant ;
3. Réseaux/collaborations.

Afin de préserver l'anonymat, les prénoms des personnes interrogées ont été modifiés. L'enquête quantitative offrait à la fin du questionnaire, un espace d'expression libre, certains verbatim sont utilisés dans cette enquête. Ils apparaissent sous le nom EL pour « Expression Libre ».

Dans ce rapport, le masculin est utilisé dans un sens neutre pour désigner les personnes interrogées.

Sigles et acronymes

MI : Musicien intervenant

DUMI : Diplôme universitaire de musicien intervenant

MIMS : Musicien intervenant en milieu scolaire

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

3 À titre indicatif, l'enquête de 2022 consacrée aux trajectoires des musiciens intervenants en France repose sur une dizaine d'entretiens semi-directifs. Roth Raphaël, Enquête sur les trajectoires des musiciens intervenants en France. Synthèse #1 : trajectoires géographiques, sociale et partenariales. Zenodo : <https://doi.org/10.5281/zenodo.7464326> et le podcast de l'Établi de l'EAC : <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/les-trajectoires-des-musiciens-intervenants-en-france/>

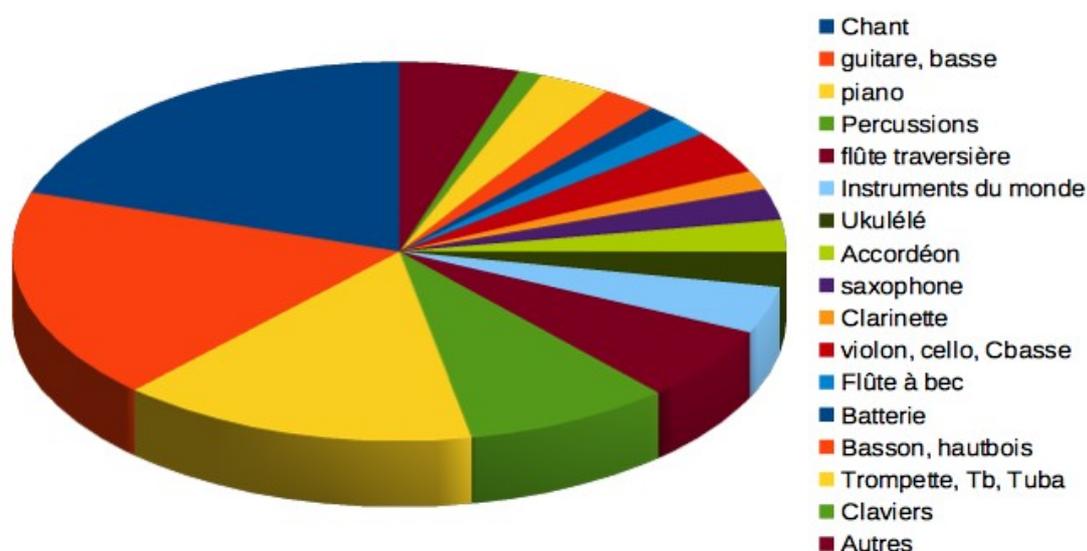
4 Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales-4e édition. Dunod.

Enquête quantitative : Résultats du questionnaire

Le présent document constitue la synthèse de ce travail d'enquête. Sa trame est celle du questionnaire envoyée aux MI en décembre 22. Aux réponses brutes, nous avons ajouté schémas, cartographies, commentaires libres et extraits d'entretiens. Ces éléments ont pour but d'offrir au lecteur un éclairage sur la situation des MI en Isère en 2022-23.

A. Formation musicale des MI

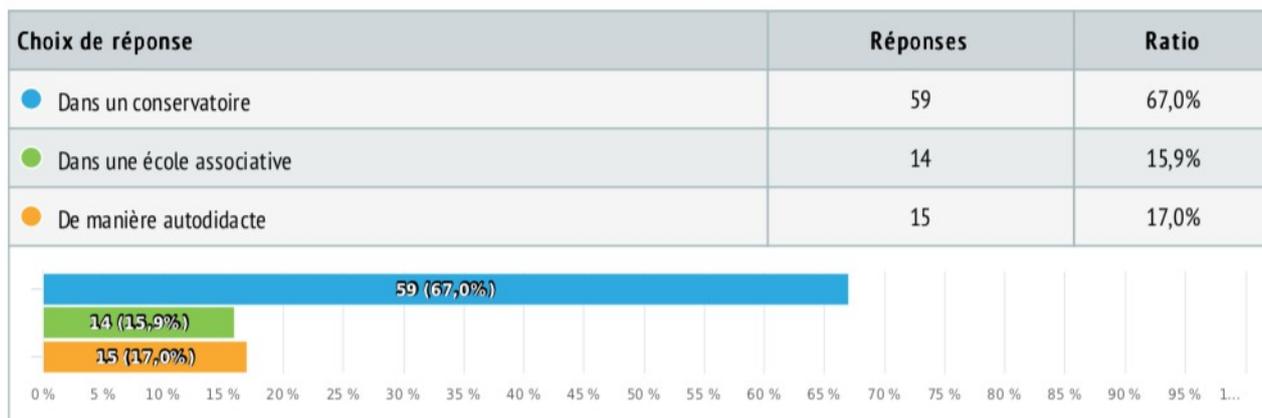
1. Quel(s) instrument(s) pratiquez vous (y compris chant) ?



➤➤ La plupart des MI pratiquent plusieurs instruments. Ces résultats indiquent que ce métier demande une polyvalence de compétences musicales, en même temps qu'une nécessité d'être spécialisé (dans une approche pédagogique, un répertoire, etc.).

➤➤ La plupart des MI disent pratiquer le chant. Cette donnée rentre en cohérence avec le contenu des interventions pédagogiques proposées aux élèves (voir plus loin). Le chant est une compétence qui s'avère apparemment utile aux interventions, au même titre que la pratique d'instrument d'accompagnement (guitare, piano, percussions, etc.). Le chant est aussi une activité qui peut se pratiquer sans matériel et avec tous les élèves.

2. Vous avez bénéficié d'une formation musicale initiale



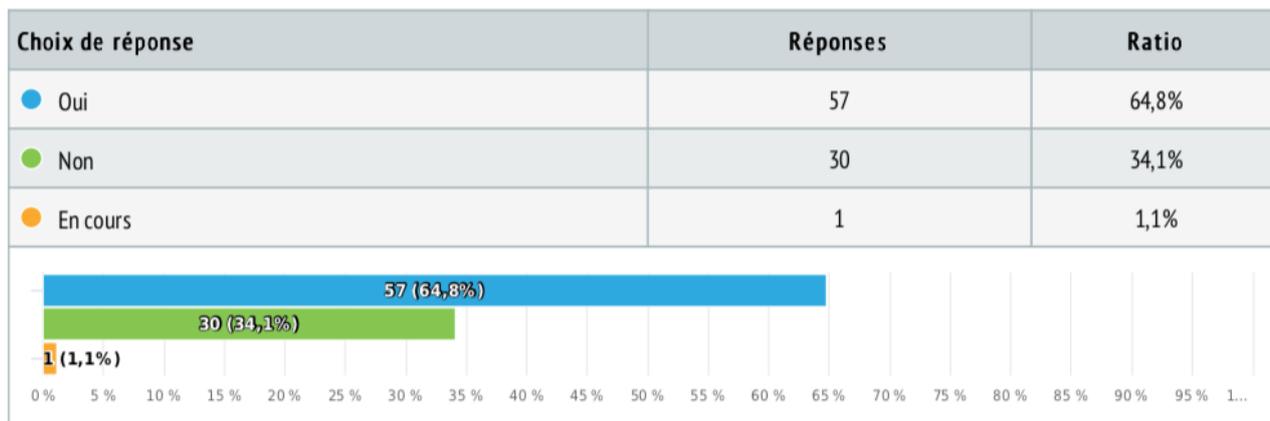
➤➤ La grande majorité (2/3) des MI ont suivi un enseignement initiale en conservatoire (vocal ou instrumental).

Parole de M.I.

« Moi justement je pense que si je fais ce métier-là aujourd'hui, que je travaille avec des jeunes enfants et que je me fais plaisir, c'est que justement j'ai pas connu ce plaisir-là avant. En fait quand je regarde derrière moi, quand je regarde mon parcours au conservatoire c'est juste l'enfer. Ah mais en fait pas de plaisir, on m'a pas enseigné à me faire plaisir, on m'a pas transmis ça quoi. Ou alors je l'ai pas senti, j'étais pas prête à recevoir ça ! »

Myriam

3. Avez-vous un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) ?



➤➤ Près de 2/3 des MI sont titulaires du DUMI.

Paroles de M.I.

« Je rencontre peu d'autres musiciens intervenants d'autres endroits. Ou d'autres territoires que nous. On est là que sur un territoire. Moi, je me dis, je suis un peu en vase clos sur mon petit territoire où j'ai mes petites habitudes, où ça se passe bien où donc finalement je sais pas sur le plan même national ou même ne serait-ce que départemental, le rayonnement que ça a, j'en ai pas vraiment conscience. J'ai pas trop d'infos là-dessus en fait. »

Myriam

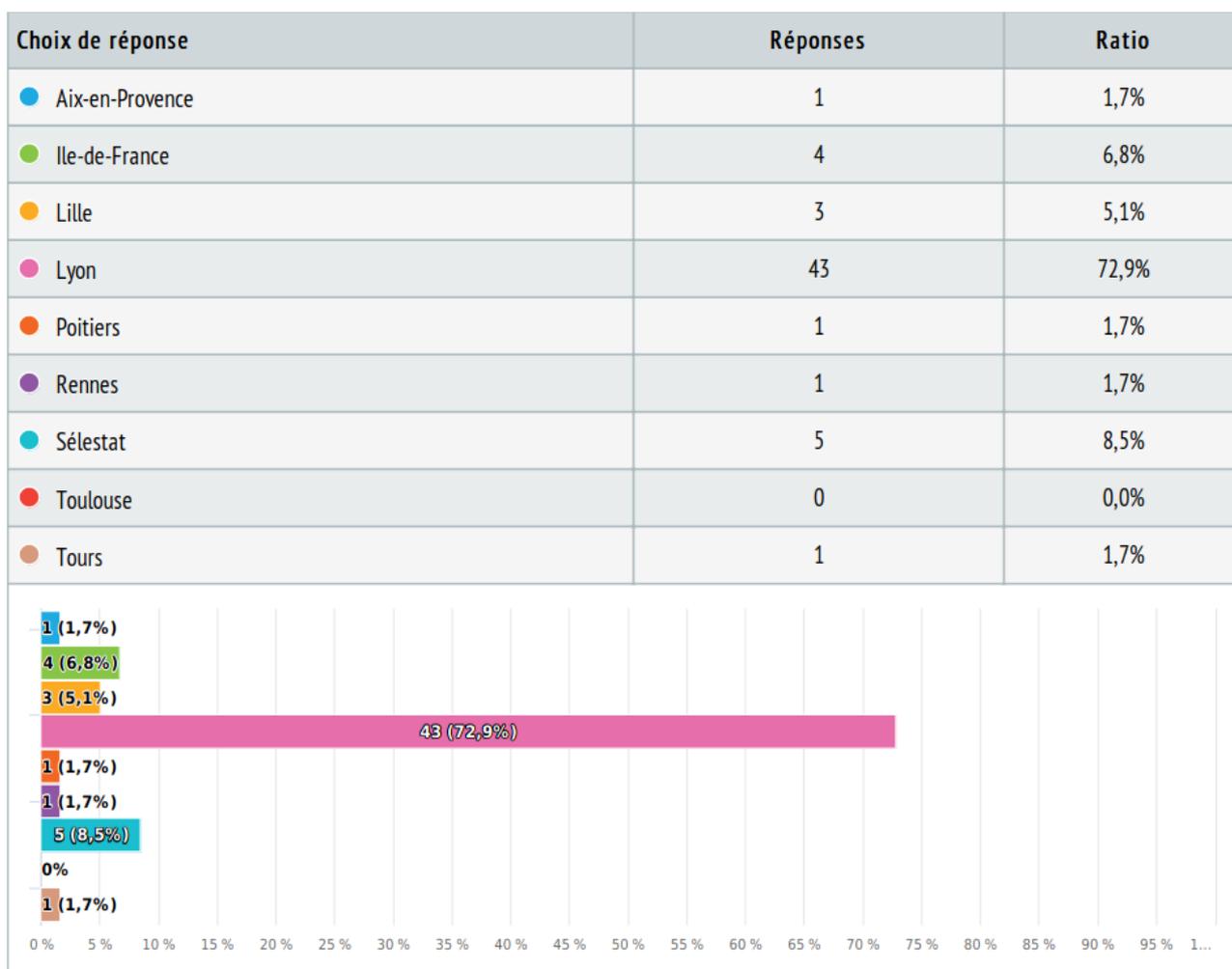
« C'est compliqué parce qu'on est chacun dans nos ateliers. [...] Je l'ai fait une fois en 2012 mais pas depuis. »

Céline

« Moi, comme je croise pas beaucoup d'autres mondes, j'ai même maintenant un peu du mal à vraiment identifier ce que c'est les Dumistes. Moi je me pose la question, pourquoi j'ai autant de demandes ? S'ils sont déjà partout... La demande a grossi pourtant. »

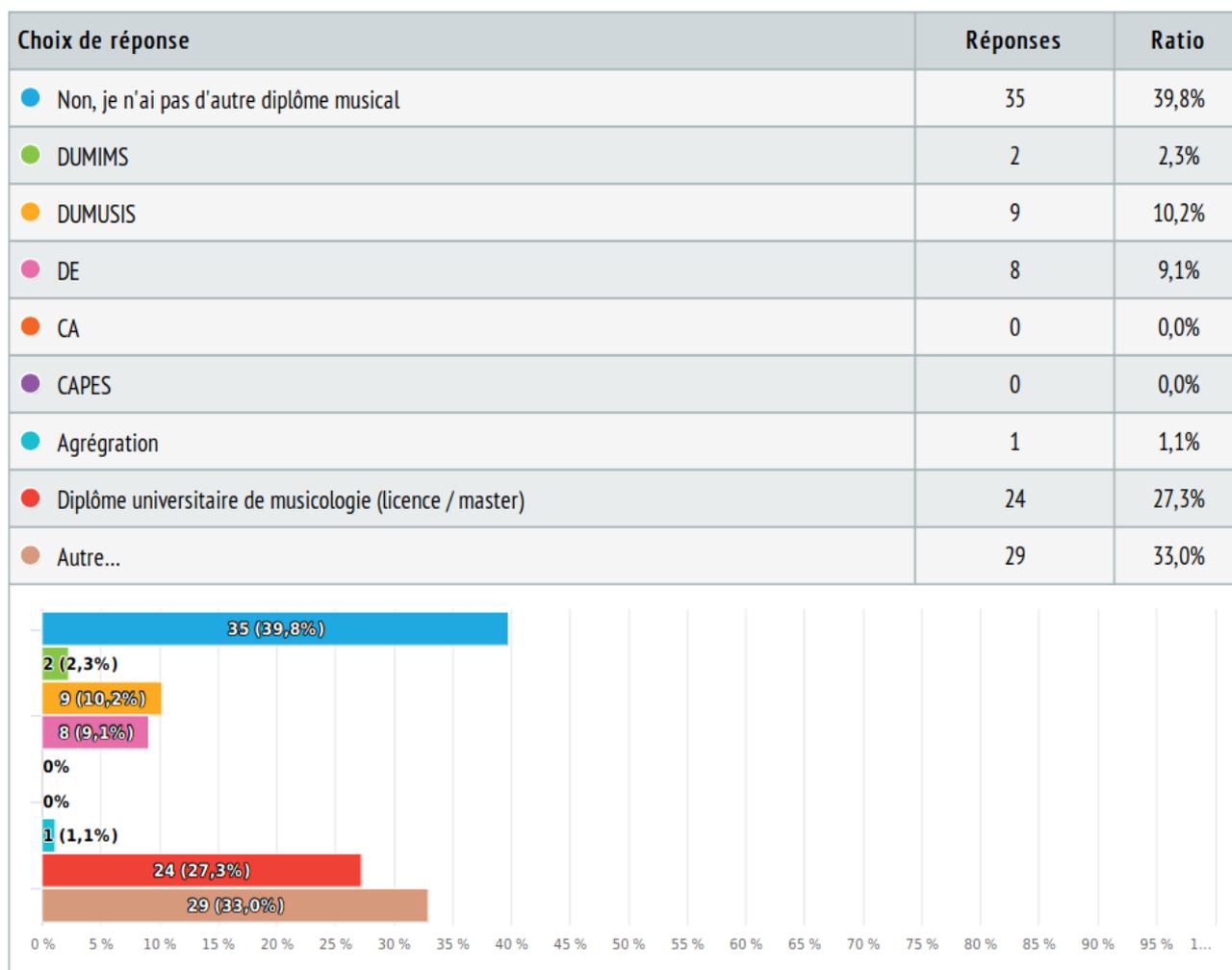
Julien

4. Si oui, dans quel CFMI ?



➤➤ La plupart des répondants ont obtenu leur DUMI au CFMI de Lyon. Il s'agit du CMFI le plus près de Grenoble. Cela nous indique que les MI ont tendance à se former dans leur région.

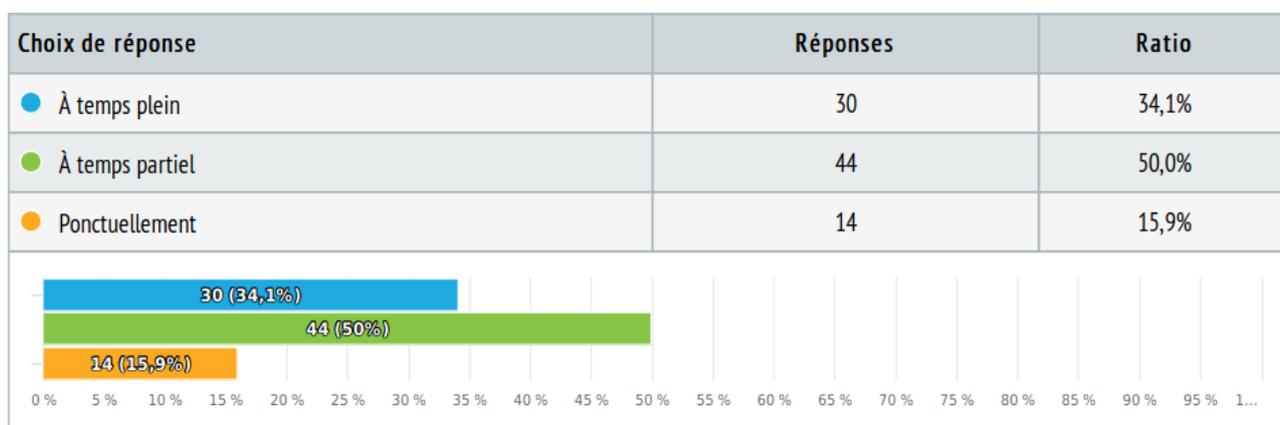
5. Êtes-vous en possession d'autres diplômes musicaux ?



➤➤ Plus du tiers de MI ne dispose pas d'autre diplôme que le DUMI. 15% n'ont aucun diplôme musical. Moins de 10% sont totalement autodidactes. Parmi les autres, on note une prééminence des diplômes universitaires en musicologie. Près d'un tiers des répondants disent avoir obtenu un diplôme musical non cité dans cette liste. Globalement, les MI sont majoritairement détenteurs de diplômes supérieurs.

B. Situations d'emploi des MI

6. Vous pratiquez une activité de musicien intervenant

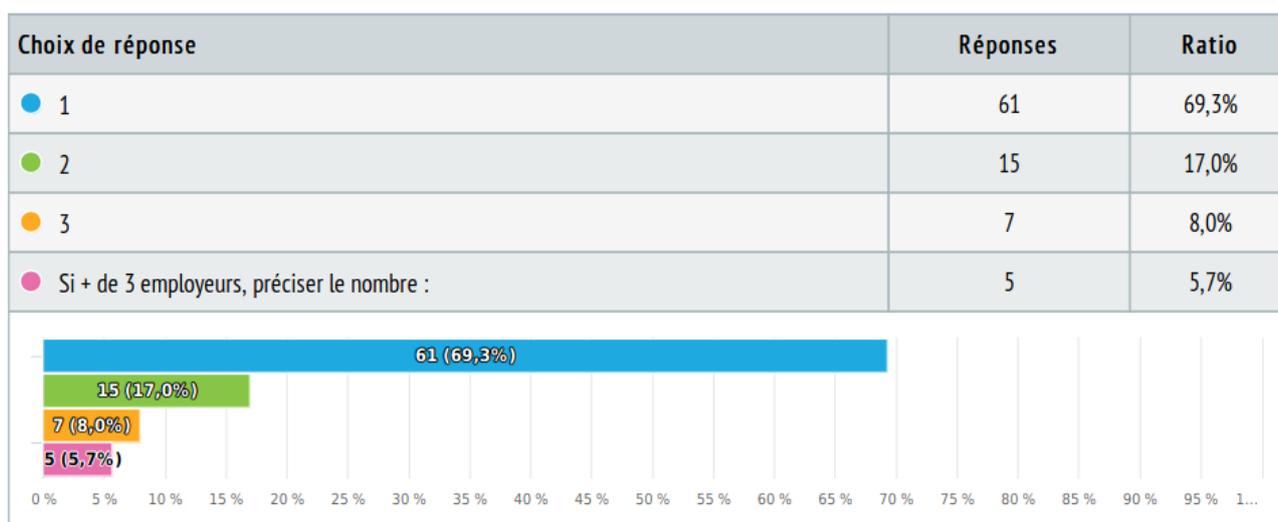


➤➤ Seulement un tiers des MI disent pratiquer cette activité à temps plein. Le temps partiel constitue donc la tendance dominante de cette profession. La nature même du métier peut expliquer ce phénomène. Les MI sont employés pour les heures passées devant les élèves. Or, une partie importante de leur activité (50%, voir plus loin) consiste en de la préparation de contenu, de la gestion, des déplacements...

Parole de M.I.

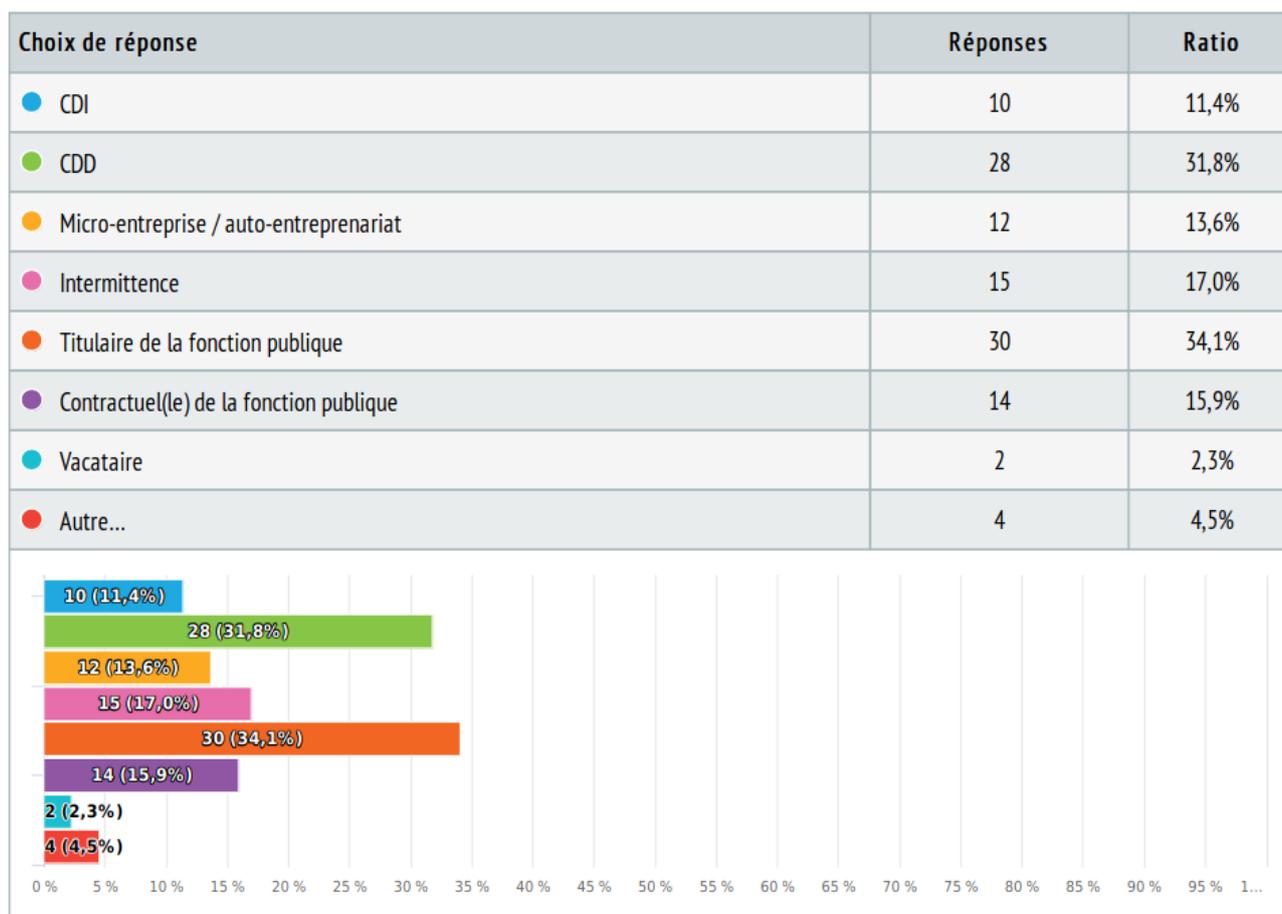
« On nous demande d'être musicien avant d'être intervenant, mais c'est compliqué de cultiver les 2 tant un plein temps scolaire laisse peu de temps libre pour pratiquer. Heureusement, je suis à mi-temps ! »

7. Combien d'employeurs avez-vous pour l'activité de musicien intervenant ?



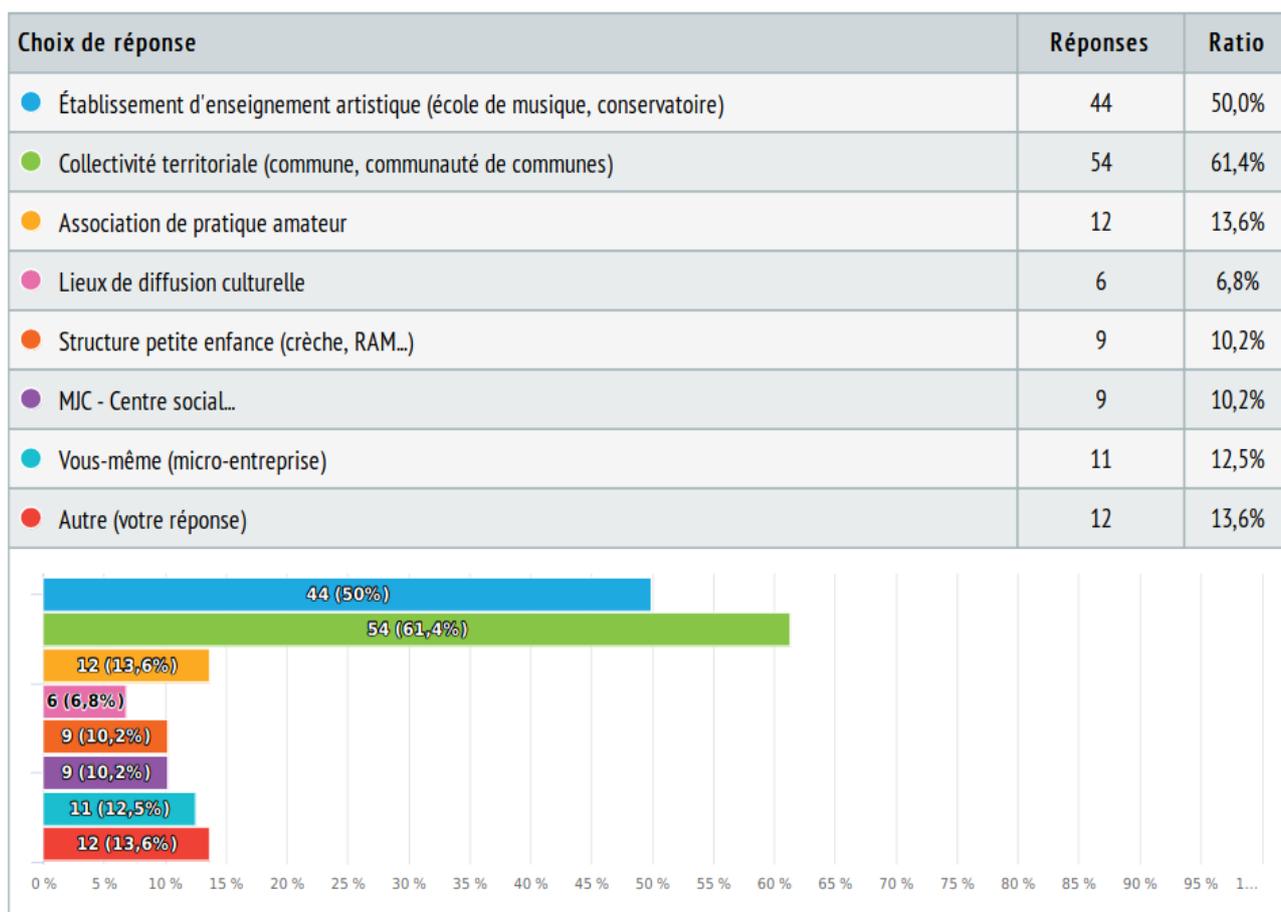
➤➤ La plupart des MI (plus de 2/3) n'ont qu'un seul employeur pour cette activité. Une minorité (1/10) en a 3 ou plus. Cela semble constituer un élément de stabilité en même temps que de précarité (un seul employeur ne semble pas suffire à un temps plein, cf question précédente).

8. En 2022, à quels types de contrats avez-vous eu recours pour votre activité de MI ?



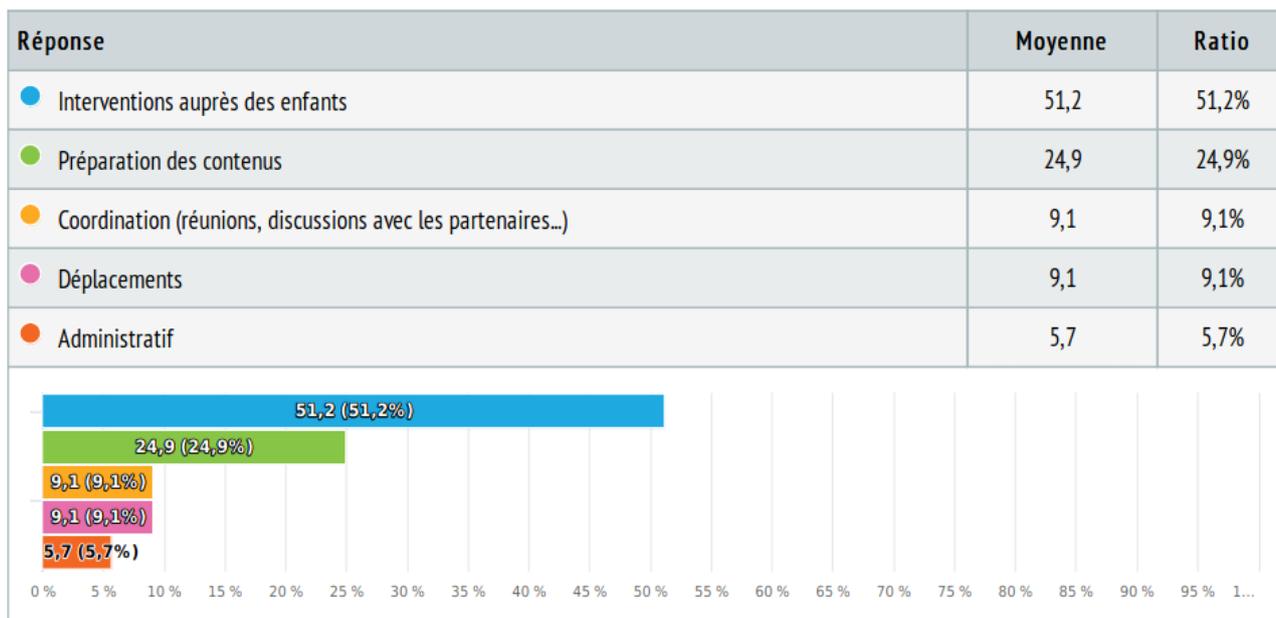
➤➤ La grande diversité des contrats témoigne de la diversité des réalités individuelles. Un tiers des MI sont titulaires de la fonction publique et 10% des autres bénéficient d'un CDI. Or, on sait que 2/3 a minima sont employés par des collectivités publiques (cf question suivante). On peut donc considérer que les employeurs recourent au moins pour moitié à des contrats précaires (contractuels, CDD, auto-entrepreneur...) pour l'emploi des MI. Ce facteur de précarité s'ajoute à celui du temps partiel. La question de la précarité des contrats se confronte toutefois à celle des choix individuels. Certains MI peuvent préférer des contrats courts ou des statuts précaires par souhait de liberté, volonté de flexibilité ou concilier différentes pratiques musicales...

9. En 2022, quel(s) a/ont été votre/vos employeurs ?



➤➤ La grande diversité des employeurs potentiels montre la réalité disparate du métier et des situations d'emploi. Les employeurs principaux des MI sont les établissements d'enseignement et les collectivités territoriales. Ces structures identifiées sont des relais nécessaires pour les futures politiques publiques dans ce domaine. Par ailleurs ces employeurs sont des « institutions » susceptibles d'être éloignés des réalités de terrain des MI en tant qu'employeur. Cela pourrait expliquer le fait que les MI évoquent régulièrement des situations d'incompréhension ou manque de reconnaissance de la part de leurs employeurs (cf. champ d'expression libre en fin de questionnaire).

10. Indiquez la répartition de votre temps de travail



➤➤ La moitié du temps est passé en intervention devant les élèves. On peut donc considérer qu'un contrat de 20h, par exemple, nécessite en réalité 40h de travail effectif dont un quart de travail « non musical ». Se pose la question de la reconnaissance de ce travail par les employeurs.

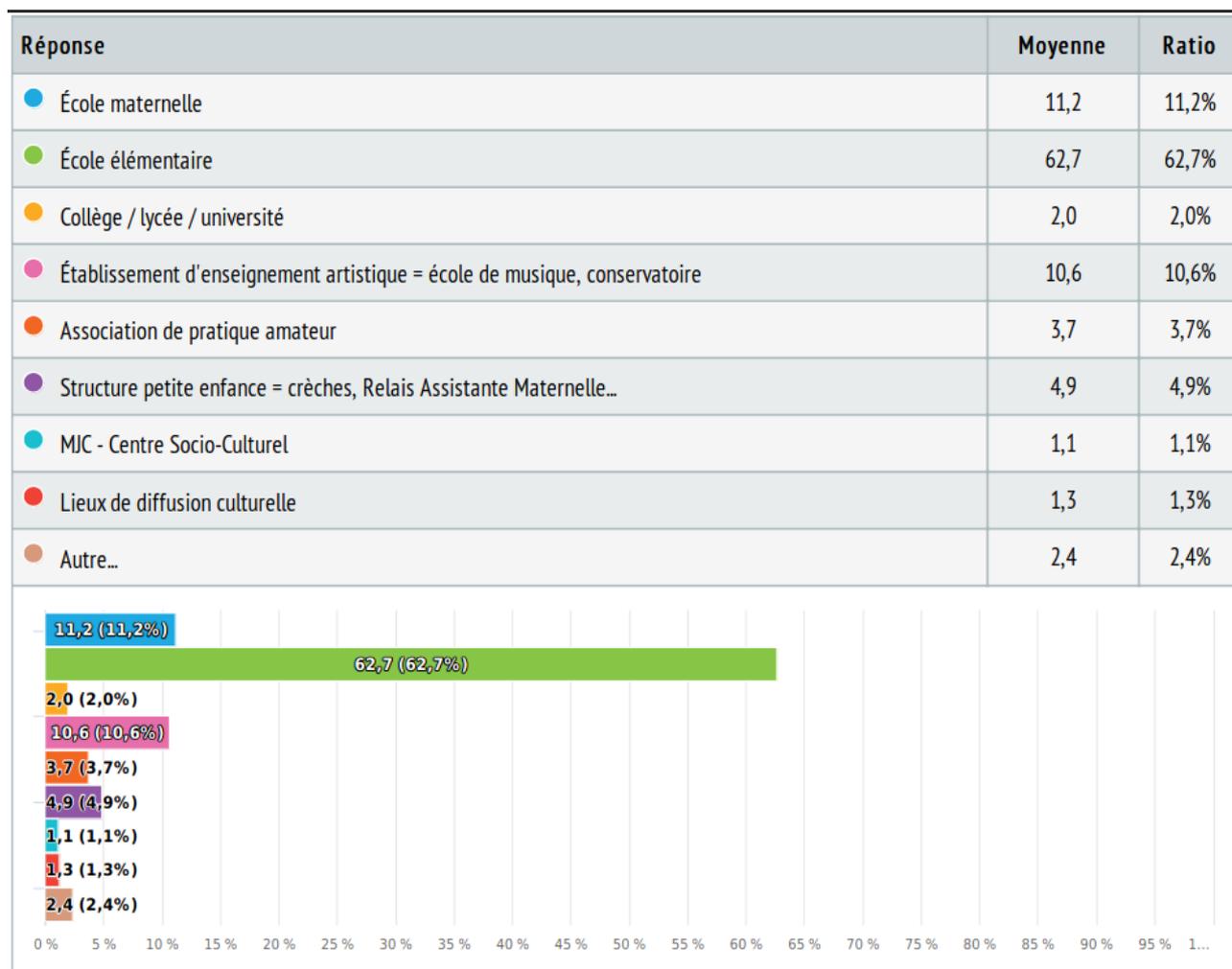
Parole de M.I.

« Je me dis pour moi, à titre indicatif, quand je cumule tout franchement, j'ai rarement 35 h par semaine. J'arrive à peu près facilement à 30, mais finalement après il y a plusieurs écoles. Il y a ceux qui disent « Ben non, nous le temps plein c'est 20h et à côté on fait un petit peu des trucs, on va avoir des réunions, on prépare 2-3 bricoles et ça suffit, parce que c'est 20h, je suis payé 20h ». Et puis d'autres qui disent « Bah oui mais c'est 20=35 ». Là on entend tout. Moi je suis plutôt à me dire, « Je suis à temps plein. Donc c'est 35 h. »

Myriam

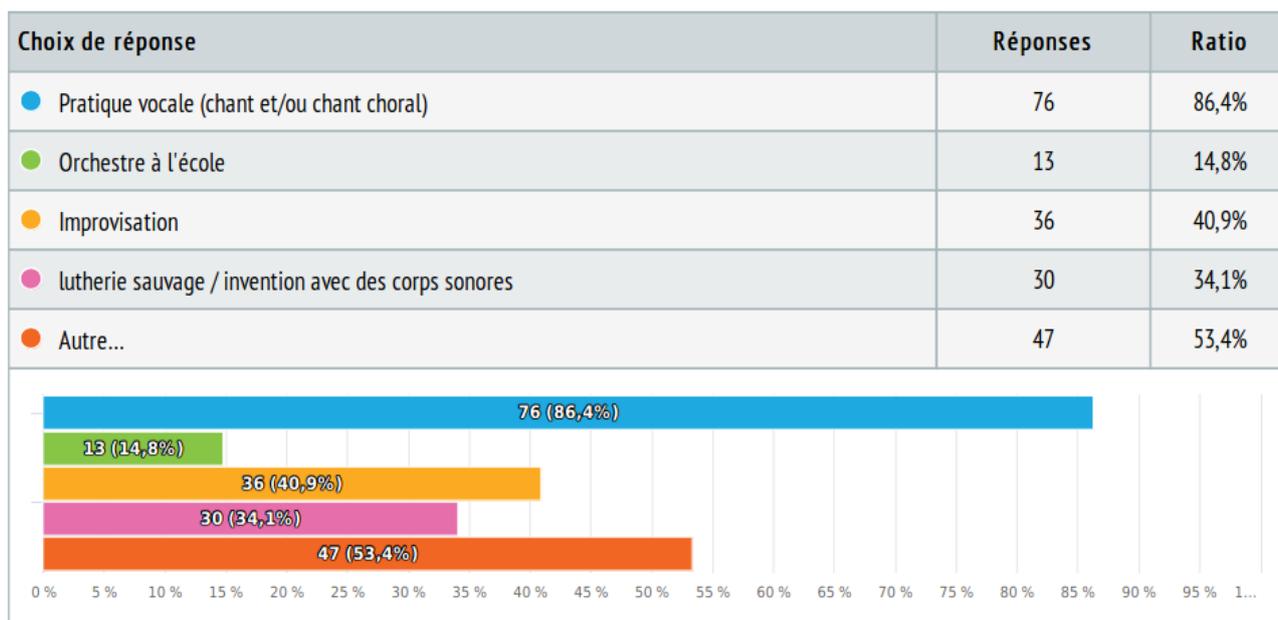
C. Interventions des MI

11. En 2022, répartissez vos interventions selon le lieu



➤➤ Près de 2/3 des interventions ont lieu en école élémentaire. La petite enfance (maternelle et crèche, 10 et 5%) bénéficie peu des interventions des MI. Or, cet âge constitue un moment crucial pour la formation des goûts et des aptitudes qui se développeront ensuite. Une stratégie politique dans ce sens serait certainement profitable à la formation musicale des enfants (et de leur entourage...) et saurait certainement guider leurs choix vers les enseignements proposés dans les établissements d'enseignement spécialisés.

12. Quelle(s) spécificité(s) pédagogiques développez-vous dans vos interventions ?



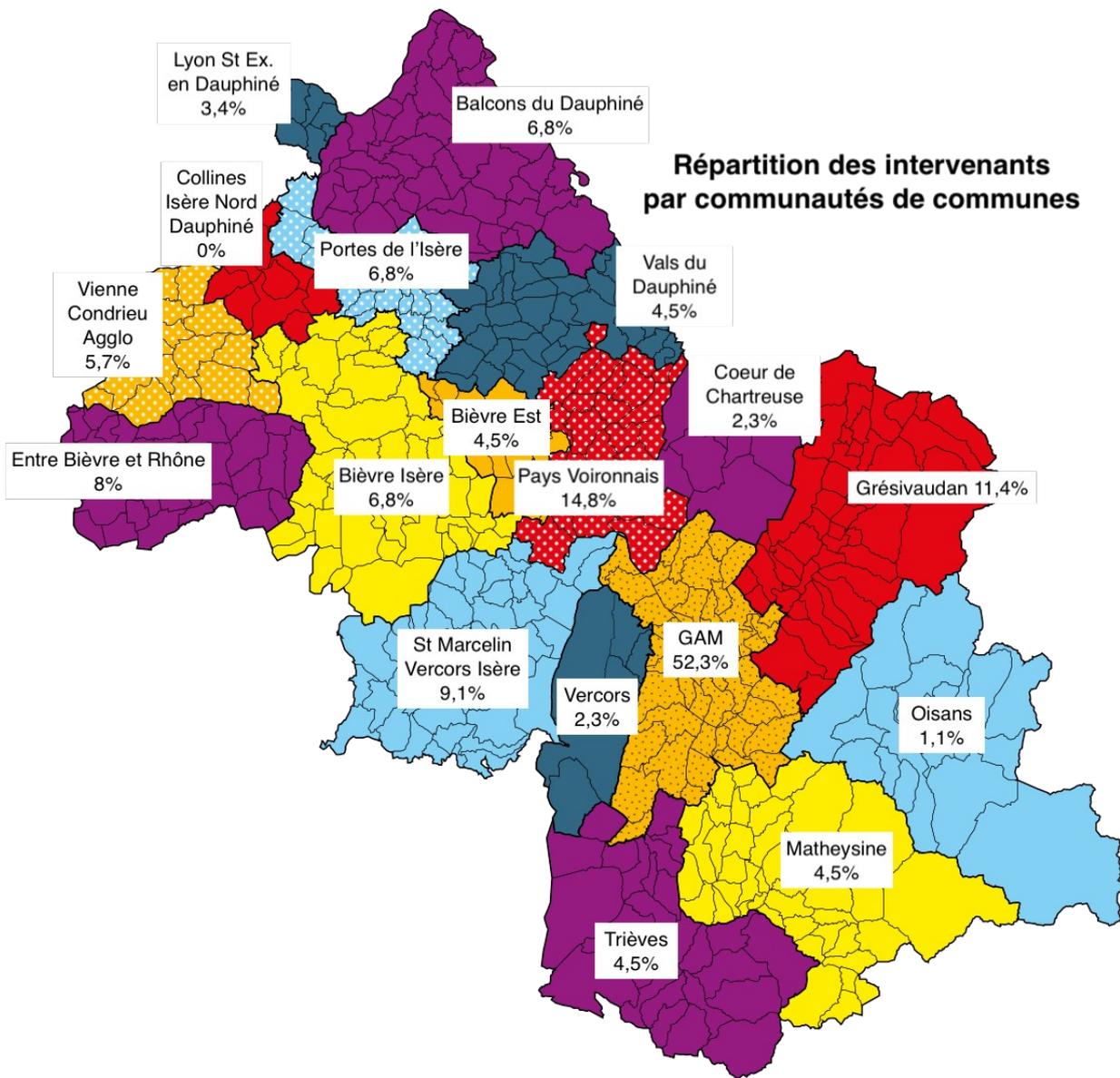
➤➤ La pratique vocale est pratiquée par la quasi totalité des MI, ce qui rentre en cohérence avec leur pratique personnelle. On note aussi que la pratique vocale n'est pas discriminante (tout le monde peut chanter) et n'implique pas de matériel spécifique. Il serait intéressant de savoir si, avec davantage de moyens (instruments, moyens de transport...) les MI aimeraient proposer davantage de pratique instrumentale. Ici les conservatoires et écoles de musique pourraient être relais pour le prêt de matériel aux écoles ou aux MI.

13. En 2022, quels ont été vos territoires d'intervention (intercommunalités) ?

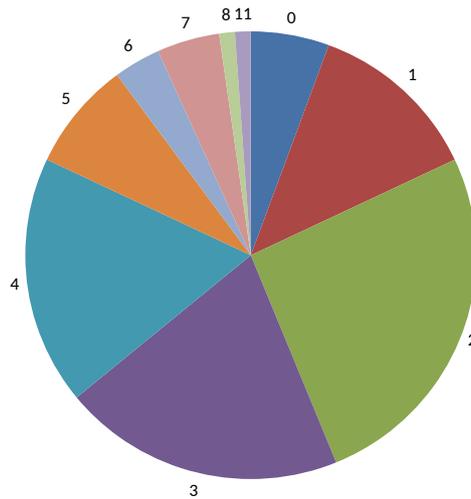
Choix de réponse	Réponses	Ratio
● Métropole - Grenoble Alpes	46	52,3%
● Pays Voironnais	13	14,8%
● Porte de l'Isère	6	6,8%
● Vienne Condrieu Agglomération	5	5,7%
● Bièvre Est	4	4,5%
● Bièvre Isère	6	6,8%
● Coeur de Chartreuse	2	2,3%
● Collines Isère Nord Communauté	0	0,0%
● Entre Bièvre et Rhône	7	8,0%
● La Matheysine	4	4,5%
● Le Grésivaudan	10	11,4%

➤➤ Plus de la moitié des MI ayant répondu déclarent travailler dans l'agglomération grenobloise. Or, ce territoire accueille 34% des habitants isérois. Il semble donc que les enfants de la métropole bénéficient davantage des interventions de MI que certains autres enfants isérois. On peut effectuer cette comparaison pour chaque territoire afin de déceler d'éventuelles inégalités de répartition. Certains territoires ont un nombre d'interventions négatif au regard du pourcentage représenté par leur population au niveau départemental. On peut citer dans ce cas : CA Porte de l'Isère, Vienne Condrieu Agglomération, Vals du Dauphiné, Saint Marcellin Vercors Isère, et Collines du Nord Dauphiné (0 réponse dans ce territoire). Certains font apparaître un équilibre (Par exemple, L'Oisans représente 1% de la population de l'Isère et bénéficie de 1% des interventions). Et d'autres (comme la métropole).

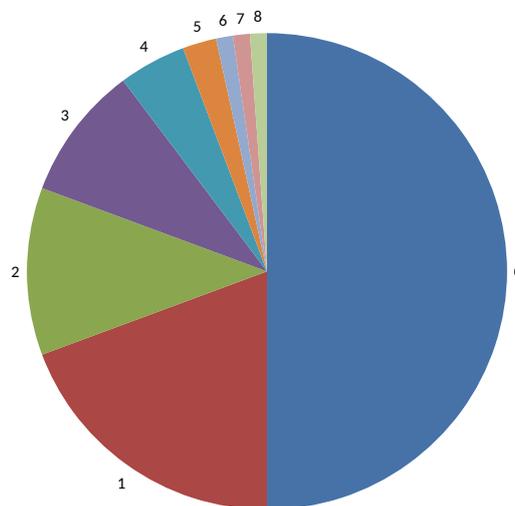
Ces données ne sont pas à prendre à la lettre car elles sont basées seulement sur les MI ayant répondu. Elles peuvent aussi nous dire que les MI de l'agglomération sont plus enclins à répondre à l'enquête, ce qui pourrait refléter le lien ou l'absence de lien qu'entretiennent les MI des différents territoires avec Médiarts ou le département de l'Isère. Les MI du Nord Isère sont probablement davantage tournés vers la métropole lyonnaise par exemple.



14. En 2022, indiquez la répartition de vos interventions (dans le cadre scolaire uniquement)



Interventions en école élémentaire : Nb d'établissements par MI

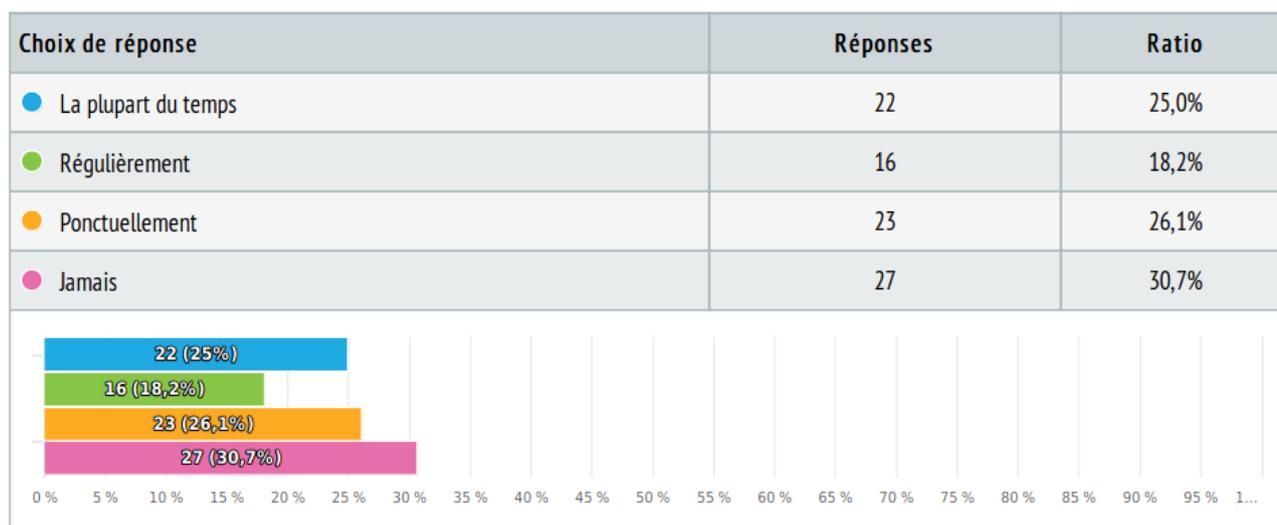


Interventions en école maternelle : Nb d'établissements par MI

►► La moitié des MI interrogés n'intervient pas en école maternelle. Le secteur de la petite enfance ne bénéficie pas du même nombre d'intervenants et leurs interventions sont moins nombreuses. Concernant l'école élémentaire, la grande majorité des intervenants intervient dans un à quatre établissements.

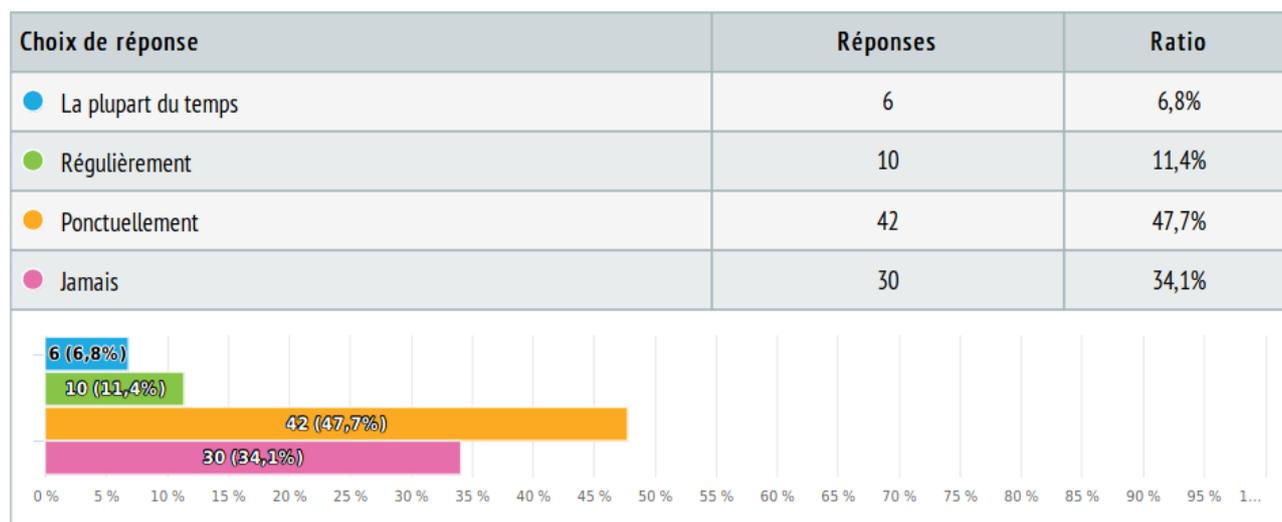
D. Travail en réseau / Partenariats

15. En 2022, vos interventions ont-elles été en lien avec un conservatoire, école de musique ?



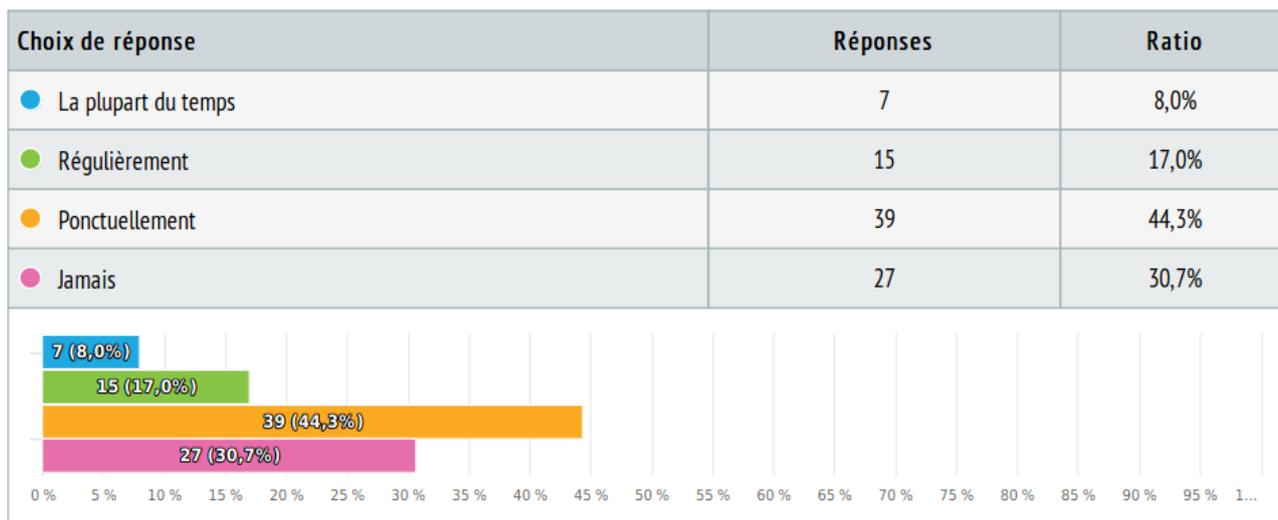
➤➤ Près de la moitié des répondants affirme mener la plupart du temps ou régulièrement des interventions en lien avec des conservatoires et écoles de musique. 1/3 n'en mène jamais. Sachant que 50% sont employés eux-mêmes par des établissements d'enseignement musical.

16. En 2022, vos interventions ont-elles été en lien avec une création artistique / un ou plusieurs artistes en résidence ?



➤➤ Très peu d'interventions sont menées en lien avec des artistes en résidence ou créations en cours. Or, il s'agit d'un pilier complémentaire de l'EAC et un axe de la politique culturelle du département (résidences artistiques de territoire).

17. En 2022, vos interventions ont-elles été en lien avec un lieu de programmation musical (salle, festival...)?



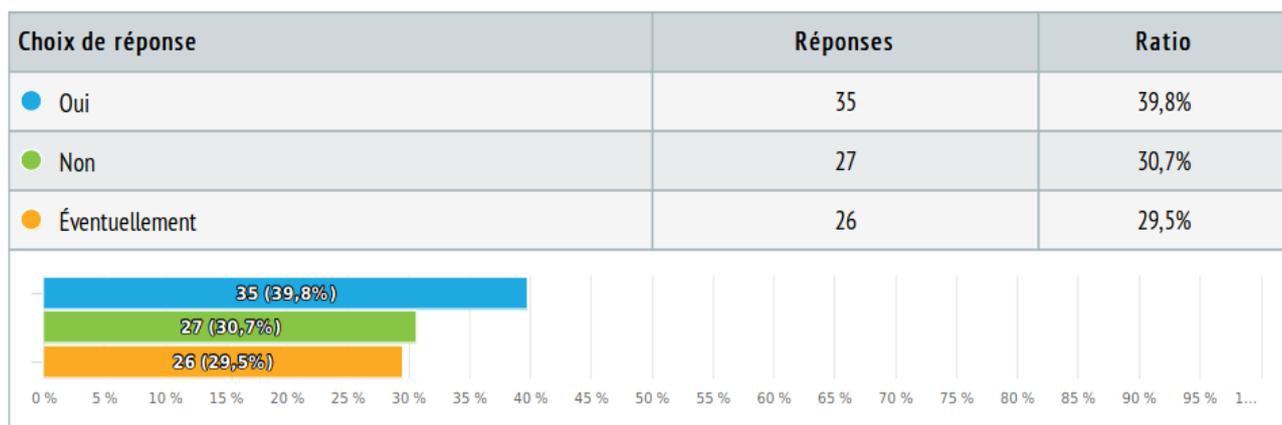
Parole de M.I.

« Les élèves ont la chance de pouvoir se produire à la Source, dans la grande salle, sur un projet qui est du coup, mais qui est commun. [...] Là cette année c'est un ciné-concert. donc on doit mettre, on a 2 films de Buster Keaton et [...] les enfants doivent faire la musique. C'est eux qui mettent le son. Voilà donc on est aidés là en général sur ce projet on a des intervenants extérieurs, des artistes ».

Myriam

E. En vue d'un entretien...

1. Accepteriez-vous d'être contacté pour un entretien qualitatif avec un sociologue dans le cadre de cette enquête?



➤➤ 70% des personnes interrogés sont d'accord pour parler de leur métier à un sociologue. Il s'agit d'un chiffre élevé pour ce type d'enquête. Cela vient confirmer le besoin d'écoute et de reconnaissance de ces professionnels (cf commentaires libres ci-après.).

19. Vous avez envie d'exprimer quelque-chose sur le thème du métier/activité de musicien intervenant ? C'est le moment !

➤➤ Synthèse des réponses

Ce que permet le métier de M.I. : Liberté d'action, transmission musicale mais aussi « humaine », valorisation des enfants, enseignement « hors cadre », lien réciproque fécond entre création artistique et intervention

Les aspects négatifs : pénibilité, solitude, manque de reconnaissance (symbolique et salariale).

Les aspects positifs : métier « passion », conscience du sens social, métier de lien et de rencontre

➤➤ Détail des réponses en annexe

Paroles de M.I.

Un métier fédérateur

« Il y a des enseignants qui [...] m'appellent pour travailler la cohésion de classe en début d'année, par exemple. Ils disent avec ce projet, on sait que ça va faire une cohésion, on a un groupe un peu difficile, il faut qu'on travaille là-dessus, pour lancer aussi l'année »

Une transmission musicale... et au-delà

« Notre activité met tellement de compétences en jeu au service du développement de chacun et du collectif, dans un cadre ludique sortant des pressions de résultats, de concurrence, de jugement. »

Un métier peu reconnu

« Nous ne sommes pas reconnus comme musiciens à part entière, avec toutes les qualités que cela implique. Nous avons également du mal à faire valoir notre valeur et à faire comprendre notre métier auprès de nos employeurs »

Métier passion

« C'est un métier passionnant avec une vaste liberté d'expression et de pédagogie. »

Le lien création / transmission

« Je prends plaisir à la méditation surtout quand il s'agit de partager avec les enfants des matériaux artistiques développés en création. »

Synthèse des réponses au questionnaire

- ✓ Les MI sont multi-instrumentistes, la plupart pratiquent le chant et/ou un instrument d'accompagnement
- ✓ La grande majorité d'entre eux ont suivi un enseignement musical initial en conservatoire et sont détenteurs de diplômes universitaires
- ✓ Près de deux tiers sont titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant)
- ✓ Deux tiers des MI pratiquent cette activité à temps partiel et la plupart d'entre eux n'ont qu'un seul employeur. Les situations d'emploi sont variées mais on constate un recours important aux contrats précaires.
- ✓ Les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement artistiques représentent les employeurs principaux des MI.
- ✓ Les interventions face aux enfants comptent pour la moitié du temps de travail des MI. Un quart est consacré à la préparation et un autre quart aux aspects administratifs et de partenariats.
- ✓ Deux tiers des interventions ont lieu en école primaire. L'autre tiers est réparti entre école maternelle et autres structures enfance. En moyenne, un MI intervient dans 1 à 4 établissements scolaires.
- ✓ Dans les interventions, le chant occupe une place très importante devant l'improvisation, la lutherie sauvage et d'autres spécificités pédagogiques.
- ✓ La moitié des interventions de l'Isère a lieu dans la Métropole. On constate des variations importantes entre les territoires du département.
- ✓ Concernant le travail en réseau, on voit que deux tiers des MI effectuent régulièrement leurs interventions en lien avec les établissements d'enseignement musicaux de leur territoire. En revanche, seulement un tiers collabore régulièrement avec des structures de diffusion ou de création artistique pour leurs interventions.

En définitive, les réponses à ce questionnaire sont nombreuses au vu du nombre de personnes interrogées. Deux tiers des MI disent accepter de parler de leur métier dans le cadre d'un entretien et les réponses « libres » issues du questionnaire évoquent un métier passionnant, socialement pertinent, jouissant d'une certaine liberté et permettant d'entretenir un lien avec la création artistique. Toutefois, sont aussi évoqués la pénibilité du métier sur le long terme, le sentiment de solitude et le manque de reconnaissance, notamment de la part des employeurs.

Enquête qualitative

1. Conditions d'exercice et rapport au métier de MI

Passion ... déception parfois

- 1.1. Devenir MI : des parcours singuliers
- 1.2. Un métier « passion » (très) exigeant
- 1.3. Ne compter ni son temps, ni son argent ?
- 1.4. Quelles reconnaissances ?
- 1.5. Les 3 missions du référentiel

En 2023, le comité éditorial de l'ouvrage « Jouer, vibrer, résonner »⁵ consacré aux musiciens intervenants a choisi de placer en introduction un extrait de l'intervention donnée par d'Yvonne Quinzi⁶ lors du colloque « L'initiation musicale des enfants et des adolescents » organisé à Bourg en Bresse en avril 1983. À cette occasion, Yvonne Quinzi énumère les nombreuses qualités demandées à un animateur : « praticien de la musique, ouvert sur le monde, capable de s'adapter, de travailler en équipe et bien d'autres compétences encore » ; elle conclut par ces mots : « C'est un profil de très haut niveau, c'est un métier ». Et c'est bien le terme utilisé par les musiciens pour parler de leur activité : « un métier passionnant », « un métier magnifique », « un métier couteau suisse », « multiforme », mais aussi « un métier exigeant, énergivore » et « qui peut être épuisant ».

Dans cette première partie il sera question de ce métier : comment on devient MI ? (1), qu'elles en sont les joies, les plaisirs, les exigences, les difficultés et les déconvenues parfois aussi ? (2). Entre les déplacements, les préparations, les réunions... qu'en est-il du temps de travail « réel » ? (3). Nous aborderons ensuite la question de la reconnaissance de ce métier, par les équipes pédagogiques, les pairs, les proches (4). Enfin, cette première partie se conclura sur l'inscription des activités des musiciens dans le cadre du Référentiel (5).

1.1. Devenir MI : des parcours singuliers

Qu'il s'agisse de leur formation musicale initiale, de la possession de diplômes musicaux, du nombre d'employeurs ou de l'instrument pratiqué, l'enquête quantitative révélait une grande diversité de parcours et de conditions de travail. Pour rappel, la plupart des MI ayant répondu au questionnaire déclarent pratiquer le chant ainsi que plusieurs instruments. Les deux tiers des MI ont suivi un enseignement initial en conservatoire (vocal ou instrumental). Près des deux tiers sont titulaires du DUMI obtenu en majorité au CFMI de Lyon. Plus d'un tiers ne possède pas de diplôme autre que le DUMI (un quart est diplômé de musicologie, licence, master), un tiers possède d'autres diplômes, 15 % n'ont aucun diplôme et 10% sont totalement autodidactes.

⁵ *Jouer, vibrer, résonner. Musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire*, La rumeur libre Éditions, mai 2023.

⁶ Yvonne Quinzi était au moment du colloque professeure de musique à l'École normale d'Avignon et future directrice du CFMI d'Aix-en-Provence.

Cette diversité se lit également dans la façon dont on devient MI.

Il peut s'agir d'un remplacement au pied levé : « *Je travaillais depuis 2001 avec la ville de E. et en 2014, tout bêtement, l'un de leurs MIMS partait à la retraite, assez brutalement, en avril. Il a fallu finir le dernier trimestre sur une école entière. Comme moi je faisais déjà des ateliers écriture et des ateliers chant à E. depuis 10 ans, ils m'ont proposé ce remplacement puisqu'ils ne trouvaient personne* » (Cécile).

... d'une opportunité : « *La DRAC à cette époque là (2009), avait posé les premiers jalons des nouvelles directives qui étaient : 'Si vous prenez des artistes en résidence, il y a X pourcentage de leur temps qui doit être fait sur de l'action culturelle'. Pour mon groupe de musiciens c'était plutôt bien parce qu'on était prêts et on savait faire. C'est là qu'on a commencé à intervenir en milieu scolaire, principalement maternelle, élémentaire (...). On avait un partenariat très fort avec la ville de S. et c'est vraiment là qu'on a découvert les interventions en milieu scolaire, la création de projets (...). C'est ce qui m'a amené à découvrir cet univers là* » (Jean).

... ce peut être à la suite de la journée portes ouvertes d'un CFMI : « *Je suis venu au métier par hasard avec l'envie d'enseigner tout ce que j'avais appris musicalement parlant mais de ne pas le faire au sein d'un conservatoire, d'une école de musique, en face à face, en tête à tête. C'est par hasard, en discutant avec un dumiste qui m'a dit : 'tu devrais voir au CFMI, passer le DUMI, ça pourrait te correspondre'. Je suis allé à une journée portes ouvertes du CFMI d'Orsay, j'ai eu un coup de foudre pour ce qu'ils présentaient, je voyais des musiciens libres d'improviser, prendre du plaisir, faire des trucs dingues ! Pas de limite de création ! Ça m'a tout de suite attiré, je me suis présenté au CFMI, j'ai passé mon DUMI. J'ai embrassé un nouveau métier et voilà, depuis je fais le plus beau métier du monde* » (Marc).

... ou encore d'une formation : « *Je suis arrivée sur le métier de musicien intervenant par une autre porte que le DUMI direct. J'ai commencé par faire de l'éveil et de l'intervention en crèche. Mais après, moi la petite enfance ça m'a beaucoup plu. Et en 2012, il y avait une formation DUMUSIS6 petite enfance qui rouvrait au CFMI à Lyon. Ça faisait 17 ans qu'il n'y avait pas eu de formation pour ce DUMUSIS petite enfance. J'ai fait ce DUMUSIS et là j'ai rencontré plein de dumistes⁷. Je me suis dit : 'Wah ça a l'air sympa comme job, ça a l'air chouette !' Et quand je suis revenue pour la rentrée 2013, entre temps on avait changé de directrice de conservatoire et cette nouvelle directrice voulait ouvrir des ateliers d'éveil musical pour les enfants à partir de 3 ans, parce que là ce n'était qu'à partir du CP (les 6 ans). Ils faisaient un an d'éveil et après ils commençaient l'instrument. Donc quand je suis revenue avec mon DUMUSIS petite enfance, j'étais la personne compétente pour faire ces nouveaux ateliers dès 3 ans* » (Linda).

... à la faveur d'une reconversion : « *J'ai été professeure des écoles de 2005 à 2015, donc avec un premier pied à l'école. Comme mes collègues savaient que j'étais aussi musicienne, j'ai pris en charge pas mal de temps de musique dans l'école maternelle où j'étais affectée. Ensuite, quand j'ai arrêté, ça s'est simplement fait par le bouche-à-oreille, des gens qui me connaissaient m'ont demandé de venir dans leur école, parce que je suis chef de cœur et parce que je fais chanter des gens tout le temps, ils voulaient aussi que je fasse chanter les enfants* » (Audrey).

... d'une rencontre décisive : « *Ça a été pur hasard, j'étais animateur, sur le temps périscolaire et j'ai rencontré une musicienne intervenante qui a changé ma vie. Je l'avais vue à un concert de fin d'année, pour un spectacle de la ville et j'avais été impressionné. Elle fait partie des personnes qui ont fait bouger le métier dans les années 80. Elle m'a transmis toute sa passion, tout son bagage* » (Patrick).

On le voit, bien que *dumistes* pour les 2/3, les MI n'ont pas tous la même formation et n'entrent pas dans le métier par la même porte. Cette diversité concerne également leur situation d'emploi. Selon l'enquête quantitative, seulement un tiers des MI déclare pratiquer cette activité à temps plein, le temps partiel est donc la tendance dominante de cette profession. De même, si plus des deux tiers n'ont qu'un employeur, ils sont 1/10 à déclarer trois employeurs voir plus.

Un tiers des MI sont titulaires de la fonction publique, 10% bénéficient d'un CDI et 2/3 sont employés par des collectivités publiques. On peut donc considérer que les employeurs recourent au moins pour moitié à des contrats précaires (contractuels, CDD, auto-entrepreneurs...).

À la diversité des contrats, des statuts, s'ajoute celles des conditions de travail et des publics. Si l'objectif initial reste l'éveil artistique et l'initiation à une pratique musicale, il existe de grandes différences entre les interventions en crèche et celles en collège par exemple. Quant aux MI qui interviennent dans un même établissement scolaire mais à plusieurs niveaux (CP, CM1, CM2...), ils accomplissent là un véritable grand écart pédagogique.

Cependant, malgré l'hétérogénéité des formations, des employeurs et des conditions d'emploi, les MI dans leur très grande majorité partagent la même ferveur, la même passion pour leur métier.

1.2. Un métier « passion », (très) exigeant

« *Le plus beau métier du monde* », « *un métier passionnant* » sont les expressions qui reviennent le plus souvent dans l'espace d'expression libre ouvert à la fin du questionnaire. De même, la plupart des MI interrogés se disent « *animés par la joie de transmettre le plaisir de la musique aux enfants* ». Un « métier passion » donc pour celles et ceux qui ont fait de la musique leur profession et déclarent s'épanouir dans cette activité. Cependant, cet enthousiasme s'accompagne de quelques réserves : certains évoquent une véritable fatigue (psychique, physique) et dressent un constat en demi-teinte : « *C'est un métier passionnant mais qui puise énormément d'énergie* » (EL). « *Un métier passionnant, qui a du sens et qui laisse beaucoup de possibilités, usant parfois aussi par le nombre d'élèves et la position de représentation constante qu'il implique* » (EL).

►► **Le plaisir de la transmission.** « *La première chose c'est le plaisir, que ce soit du rythme, que ce soit de l'écoute, dans toutes les activités que je leur fais faire, j'essaie de leur passer cette passion que j'ai de la musique* » (Patrick). Passionnés par leur activité artistique, les MI ont à cœur de transmettre leur amour de la musique : « *Ce qui me plaît dans ce métier ? Il y a quelque chose de la transmission* » répond Jean. Il poursuit : « *c'est vraiment le rapport aux enfants, j'ai toujours aimé le jeune public. C'est quelque chose de lumineux. Moi je l'envisage comme quelque chose qui peut être fait de manière très ludique, très joyeuse. Ce n'est pas pour ça qu'on ne va pas avoir une attente artistique ou qu'on ne va pas pouvoir aller loin sur l'instrument* ».

Lorsqu'elle est interrogée sur son activité, Audrey « *ne conçoit pas la vie autrement* ». Linda, pour sa part « *tire beaucoup de satisfaction de l'activité de MI. (...) ; je me dis que c'est un bel équilibre de vie. On peut faire vraiment des choses de super belle qualité même avec des enfants qui ne sont pas musiciens, qui n'ont pas forcément de facilités (...). La musique c'est aller chercher le côté musical chez chacun et ne pas se contenter de se dire "on fait une activité rythme, on fait une activité chant", c'est faire passer quelque chose. Je trouve que c'est très agréable comme sentiment. Ça nourrit, enfin moi ça me nourrit (...). Je me fais plaisir en tant que musicienne, à transmettre des choses, justement de la musique (...). Et elle conclut : Je me dis que j'ai de la chance » ; « *L'envie de transmettre, c'est quelque chose qui m'anime. Une joie de jouer et de faire jouer. Surtout en percussions corporelles (...). Moi j'adore ! Après ça se propage, je vois dans la cour d'école des enfants qui jouent un truc alors je que je ne les ais pas eus* » (Fabien).*

►► **Une indispensable flexibilité.** À la question : « *Quelle qualité est selon vous nécessaire pour exercer cette activité ?* », la réponse est toujours la même : « *l'écoute* », « *l'adaptabilité* ». Toutes les personnes interrogées, à des degrés divers, témoignent de la nécessité de faire preuve de souplesse, de flexibilité dans l'exercice de leur activité. Linda l'affirme : « *Il faut être à l'écoute. Savoir rebondir sur les propositions des enfants et des enseignants. Ne pas se figer dans quelque chose qu'on a décidé de faire... ça demande beaucoup d'adaptabilité aussi par rapport aux équipes, aux enseignants, pour moi, c'est savoir un peu se fondre dans les énergies de chacun pour que ça se passe bien.* » Paul confirme : « *Il faut savoir réagir. Tu vois un groupe, ça bouge. Mais voilà, il ne faut pas trop diriger, il faut être doux, souple tout en sachant le tenir* » ; tout comme Gabin : « *Quand j'ai commencé il y a une dizaine d'année j'ai été frappé et je le suis encore, par le fait que les enfants*

sont un public à la fois enthousiasmant et exigeant, ils ont un potentiel incroyable (...), ils ont une oreille, une capacité à se motiver à partir du moment où on est sur leur terrain, ils sont faciles à embarquer. Avec les enfants, il faut être hyper rigoureux parce qu'il faut être hyper prêt quand on est face à eux mais après il faut être totalement disponible pour eux parce qu'une classe de 30 gamins, ça peut être vite la foire. Il faut être prêt sur le contenu qu'on a à transmettre et avoir un programme en fonction de ce qui se passe. Par rapport aux adultes, ils ont besoin que l'on change les modalités ou le type de travail toutes les 15-20 minutes. Les adultes on peut rester une heure sur une chanson, les enfants, c'est hors de question. Il faut être très agile ».

« L'adaptabilité précise Marc, se fait en fonction de ce que je sens sur le moment. Pour une même classe que je connais très bien, il arrive que la classe ne soit pas du tout celle qu'on imagine, parce que le matin il y en a un qui s'est blessé, qui est parti aux urgences, il y a eu un problème dans une famille, etc. et la classe n'est plus la même. L'adaptabilité se fait par rapport à ce que je sens de l'humeur de la classe ». Cette attitude d'écoute et d'échange dans un esprit collaboratif telle qu'inscrite dans le référentiel⁷ est à base du métier, elle suppose une grande capacité d'adaptation à chaque enfant : « On peut être quand même sur des populations très hétérogènes, socialement et aussi culturellement, donc il n'y a pas la même approche, il n'y a pas forcément la même culture. Par exemple chez certains enfants, on ne se touche pas. En tout cas, moi, nous dit Linda, je sais que je ne vais pas forcer le contact physique parce que je sais qu'ici ça ne fonctionne pas, je vais plutôt proposer des danses collectives type Madison, où chacun a ses gestes à faire, où chacun est dans sa case entre guillemets, et ça permet quand même de travailler le rythme, de travailler la coordination, tout ça ». Fabien procède de la même façon : « Je travaille sur les notions de distance, d'intimité : souvent, je les fais jouer par deux ; quand tu es à 20 centimètres de quelqu'un, tu n'es pas à l'aise, la bonne distance c'est la poignée de mains et je surveille tout ça ».



7 Référentiel Métier du Musicien Intervenant – Conseil National des CFMI – 2019 - <https://cnfmi.fr/le-metier/>

►► **Un métier multiforme, un métier « couteau suisse ».** Maîtrise du langage musical, des pratiques vocales et/ou instrumentales, corporelles, maîtrise des démarches pédagogiques, créativité, compétences d'écoute, capacité à monter des projets en collaboration avec les équipes pédagogiques... la liste des compétences demandées est longue. On comprend que cette activité est d'une grande complexité et que les projets exigent de la part des MI bien plus que la maîtrise de leur art : la polyvalence.

Solliciter les collègues, mobiliser les amis, la famille... nombreux sont les MI qui expliquent avoir eu recours au « système D », à « la débrouille » pour produire un spectacle. « Gérer tous les imprévus au moment du spectacle, les problèmes de son, les enfants absents, les entrées, les sorties, les placements plateaux, la gestion régie... Et ça tout seul ». (Lucas). Linda raconte : « Sur le spectacle du mois d'avril, 3 semaines avant, j'ai appris que j'avais la salle mais que je n'avais pas de technicien, donc pas de lumière, pas de son. Je n'avais rien, donc j'ai dit : "Panique à bord !" et bon, on s'est dépatouillés, il y avait quand même une sono dans cette salle, mais une sono genre pour les lotos, les associations, donc c'était 3 micros qui se courent après, un son qui n'était pas bon du tout et je me suis retrouvée à demander à mon fils qui était disponible : "tiens, tu peux venir me faire le technicien ?" Donc là, c'était de la débrouille. Linda tient à préciser tout de même : Je bosse avec des gens qui sont top. J'ai la chance d'avoir de l'espace, du matériel, des gens qui sont quand même à disposition quand vraiment j'en ai besoin, je peux être soutenue, donc moi je ne me plains pas ».

Marc quant à lui, n'a pas hésité à investir dans du matériel audio coûteux pour un projet : « Je m'interdis de dire : j'ai tant d'heures et à la fin ça doit être comme ça. Non, moi ce qui m'intéresse c'est d'aller au bout du projet, si je dois faire telle ou telle chose, je fais telle ou telle chose. Pour faire le ciné concert, je n'avais aucun matos, je n'ai pas attendu que la mairie ou que quelqu'un me subventionne pour me donner le matos, je l'ai acheté sur mes propres deniers (...). Je n'avais pas un ordi assez puissant pour le projet, je me le suis acheté, j'en avais besoin. Si on ne fait qu'avec ce qu'on nous donne, on ne fait pas grand-chose ». Mais attention, Marc reste vigilant, ne pas (trop) compter son argent n'interdit pas de rester attentif à ce qu'on ne dise pas : « c'est très bien comme ça, donc on va rester comme ça ».

Métier qualifié de « couteau suisse » par plusieurs MI : « C'est bibi (Lucas) qui se tape tout le travail, qui trouve 50 bidons de plastique et achète avec ses deniers pour 60 euros de cordes à mettre sur la fausse guitare ! », il est impossible ici de citer toutes les astuces, les ficelles du métier, que chaque MI rencontré développe ; la place manque pour présenter la façon dont chacun, en fonction de sa personnalité, de ses goûts, de sa formation, de sa créativité amène chaque enfant au plaisir de la découverte artistique.

Jean, jeune musicien d'une vingtaine d'années, se montre comme la plupart des MI particulièrement enthousiaste : « Pour résumer : tout me plaît dans les interventions en milieu scolaire. J'aime l'ambiance, j'aime aller dans les structures, j'espère être quelque chose qui vient en bonus, en plus... j'aime bien être là, que le projet que je leur propose ça soit évidemment un moment de plaisir pour les enseignantes et pour les enfants, mais moi à titre personnel, tout me plaît. C'est pour ça aussi que sur les 10 ou 15 projets qu'on me demande par an, je n'en prends seulement que 3 ou 4 parce que ça me permet de garder une certaine fraîcheur ».

Ses collègues se montrent parfois plus nuancés et expriment plus facilement quelques réserves quant à leur implication : « Métier exigeant voir exténuant » pour certains, « Métier stimulant, où la création est au cœur du métier mais métier énergivore », « métier très difficile », ces difficultés (de plus en plus nombreuses selon certains) auxquelles ils sont confrontés génère une forme de lassitude.

►► **Un temps morcelé, fractionné.** Une musicienne répondant au questionnaire se plaint « des conditions de travail qui deviennent exécrables (de plus en plus de classes pour de moins en moins de temps (...), nous faisons de plus en plus de saupoudrage, le métier évolue mais dans le mauvais sens ». Elle prédit que « les dix prochaines années seront à n'en pas douter les pires de ma carrière » (EL). Olivia dénonce aussi cette situation : « Je travaillais dans une école et les CM2, je les avais une fois toutes les 2 semaines et c'était un groupe de gamins qui avaient besoin d'avoir confiance pour pouvoir accepter de travailler. Eh bien, toutes les 2 semaines, la relation elle n'y était pas et donc une fois toutes les 2 semaines c'était 1 heure horrible (...). Et là vraiment c'était une heure qui ne servait à rien ». La continuité du projet est fondamentale, le « saupoudrage » des heures d'intervention dans une école, non seulement n'est pas efficace mais peut aussi être contre-productif et nuire au projet.

La question du temps concerne également les déplacements effectués pour se rendre d'une école à l'autre : « *Mes temps de trajets sont de 3h30 pour chaque jour d'intervention, j'interviens deux jours par semaine* » (EL). L'enquête nationale consacrée aux trajectoires des musiciens intervenants⁸, estime à 125,9 kilomètres, la distance parcourues par semaine jusqu'au lieu d'intervention, alors que seulement 18% des Musiciens intervenants disposent du temps de déplacement intégré à leur temps de travail et 5,7% d'un véhicule de fonction.

►► **Les conséquences physiques de la Covid.** Seul un musicien, Lucas, a évoqué les conséquences de la Covid.19 mais son récit mérite selon nous attention. « *Notre enseignement est resté et on l'a assuré plusieurs heures par jour en portant un masque. Le masque laisse bien passer l'air mais ne laisse pas passer la vapeur d'eau et la gorge a besoin de vapeur d'eau pour s'humidifier sinon cela provoque l'apparition de nodules ou d'infections. Suite au port du masque répété, c'est ce qui m'est arrivé, ça m'a créé des nodules (comme des collègues enseignants) et aussi des faiblesses dentaires. Normalement la salive doit finir le travail d'un brossage mais quand les dents sont sèches, ce n'est pas possible et ça engendre des caries. On m'a découvert des amorces de caries. C'est un mal méconnu, conséquence du port du masque. C'est aussi pour ça que j'ai arrêté, l'ORL m'a dit : 'si vous arrêtez maintenant, pas besoin d'opération, vos nodules disparaîtront d'ici 6 mois' et c'est vrai, depuis que j'ai arrêté j'ai récupéré la quasi-totalité de ma voix, je repars dans les aigus, les nodules ont disparu, je n'ai plus la voix brisée. Je me suis arrêté à temps.* » Ces risques ayant eu des répercussions sur son activité artistique, l'ont définitivement convaincu d'abandonner la profession.

►► **Une fatigue psychique et physique.** « *Au minimum dit Julien, il faut être en forme, il faut être réveillé* ». Fabien confirme : « *Pour que ça profite à chaque enfant, il faut avoir l'œil sur tous les enfants, c'est une vigilance de chaque instant ! Être en interaction individuelle au service du groupe, du collectif ; ils sont 30 mais je n'en lâche pas un ! Ça crame de faire ça ! Je ne peux pas être passif. Le jour où je me rends compte que je pense à autre chose alors que je suis en face de 30 enfants, j'arrête !* »

En expression libre, quelques musiciens expriment cette forme de fatigue, physique d'abord mais qui peut aussi être psychique et mentale : « *C'est un métier passionnant mais qui demande énormément d'énergie. Pour tenir sur le long terme, il faut apprendre à se protéger face à l'usure de la pratique vocale, la posture* » (EL). « *Métier très difficile, je suis très fatiguée par la charge mentale et physique et la gestion des différents interlocuteurs qui alourdissent le métier* » (EL). « *Un métier extraordinaire, un médiateur de terrain... qui s'épuise* » (EL).

Comme Lucas, tous sans exception constatent « *une évolution au niveau des enfants. J'ai vu tous les quartiers de Vienne, Grenoble, les campagnes autour de Bourgoin... le niveau des élèves baisse énormément, surtout à cause d'un manque d'attention, de concentration (mais pas à cause du programme ou des profs ; je trouve fabuleux ce que font les enseignants, c'est incroyable), mais le niveau de concentration des gamins, ça devient très très dur. Il y a une dizaine d'années, quand j'ai passé le DUMI on me disait qu'un élève de maternelle c'est 20 minutes de temps de concentration, maintenant c'est plutôt 5-10 minutes maximum. Un élève de primaire, c'est une ½ heure- ¾ d'heures mais vraiment si ça leur plaît ! Si ça ne leur plaît pas, c'est de l'ordre du quart d'heure, donc ça veut dire des séances qui se renouvellent dans la séance. Toutes les 10 minutes, il faut changer d'activité pour ne pas les perdre. Au début on ne veut pas le faire mais on souffre encore plus si la classe part en sucette !* ».

Certains s'accommodent plus que d'autres. À ces difficultés de concentration et d'attention s'ajoutent celles liées à la discipline de certains enfants (que les MI qualifient d'« enfant-roi »).

►► **Des enfants en difficulté plus en plus nombreux.** Pour tous les MI interrogés, le constat est sans appel : les enfants en difficulté sont de plus en plus nombreux. Parmi les causes de lassitude, on vient de le voir, l'augmentation du nombre d'enfants présentant des difficultés comportementales est la plus mentionnée : « *Bien qu'étant toujours passionnée par mon métier, je ressens une fatigabilité physique et mentale en lien avec des classes qui ont de plus en plus d'enfants avec des*

8 Roth Raphaël, Enquête sur les trajectoires des musiciens intervenants en France- Synthèse #1 : trajectoires géographiques, sociale et partenariales

troubles du comportement (...), des difficultés de concentration, d'attention. Cette réalité du terrain nous oblige donc à redoubler d'énergie et de concentration, ce qui n'est pas toujours évident » (EL).

Cécile, comme tant d'autres, confirme que pour certains enfants, c'est compliqué : *« On a de plus en plus d'enfants qui ont en fait des troubles de l'attention, dans les écoles (...). Je trouve qu'en 20 ans c'est le jour et la nuit (...); on a des enfants qui ne savent pas s'asseoir, qui courent tout le temps, bougent dans tous les sens, etc., et je trouve qu'il y en a de plus en plus. »*

À ces situations s'ajoutent les problèmes généralisés de discipline. Si Lucas a préféré renoncer au métier de MI afin de ne pas compromettre sa carrière artistique, suite aux effets de la Covid sur sa santé, sa décision est aussi motivée par les difficultés rencontrées avec les élèves. *« J'ai connu des classes où c'est la moitié qui pose problème. Sur 28 gamins, ça en représentait 14 et il y en avait deux où, on va dire : 'ils sont bons élèves'. Je me dis oui, ils sont bons élèves mais on les mettrait dans une classe des années 90, ils auraient juste été 'normaux' et non pas 'bons élèves'. C'est mon ressenti mais c'est comme ça que j'ai vu l'évolution ».*

L'enquête sur les trajectoires de musiciens intervenants indique que 99% des MI jugent les relations avec les enfants de satisfaisantes à très satisfaisantes. Ce chiffre semble confirmé par nos entretiens, pour autant, cette satisfaction et cet enthousiasme dont font preuve les MI n'est pas toujours sans faille. Parfois, et pas toujours pour les mêmes raisons d'ailleurs, la passion laisse la place au découragement. L'adaptation à un collectif d'enfants, à leur état d'esprit du moment de la journée, à la dynamique du groupe ainsi que la présence d'enfants souffrant de troubles du comportement, demande une énergie et une agilité physique et mentale constante que tous ne peuvent fournir en permanence.

Derrière ces constats et le sentiment pour certains de dégradation des conditions de travail, c'est aussi la question du temps de travail « réel » et de la « juste » rémunération qui posée.

1.3. Ne compter ni son temps... ni son argent ?

Face à l'hétérogénéité des situations et des conditions de travail, il est impossible de déterminer un revenu et un temps de travail représentatifs. Interventions en milieu scolaire et activités artistiques étant étroitement mêlées, lors des entretiens il a été compliqué, voire impossible pour les MI, de quantifier précisément leur temps de travail. Selon Marc, *« le temps passé est incalculable. Tout peut être source d'inspiration, une image, une info, le sourire d'une personne, rien n'est décidé à l'avance »*. Cette imbrication du temps artistique et du temps d'intervention ne permet pas connaître précisément l'origine des revenus. Les intermittents, les autoentrepreneurs, par exemple multiplient les interventions en milieu scolaire.

►► **Privilégier une qualité de vie.** Ces artistes-pédagogues ont trouvé un équilibre entre leurs deux activités qu'ils décrivent comme étant non seulement complémentaires mais surtout indissociables : *« Ce ne sont pas des salaires mirobolants dit Linda, Et puis par rapport à l'investissement que j'y mets aussi (...). Mais j'ai la chance d'aimer ce que je fais et d'avoir envie. Et puis ça me nourrit, ça me fait avancer aussi. Je me dis que je progresse tous les jours. Je découvre, j'apprends plein de trucs en allant justement chercher une nouvelle musique, un nouveau truc (...). Elle précise cependant : J'ai quand même tout le temps de préparation et de réflexion (...), pour travailler un nouveau répertoire ou faire de nouvelles recherches pour se renouveler, il faut du temps et ce temps-là, il se fait sur les vacances scolaires ».*

La possibilité de vivre de leur art leur offre une certaine qualité de vie à laquelle ils sont très attachés, et de fait, ils se montrent moins regardants sur les aspects financiers : *« J'avais besoin de plus de fraîcheur, nous confie Jean, c'est pour ça que maintenant, je ne prends que quelques projets. Je pourrais gagner beaucoup plus de thunes, peut-être qu'un jour j'aurai besoin de plus travailler, mais par chance, tout s'est équilibré, donc quand je vais sur un projet, ça me permet de garder une certaine fraîcheur »*. Pour les intervenants autoentrepreneurs comme Éric, les missions leur apportent *« une stabilité intérieure, non pas une stabilité financière, mais plutôt une stabilité intérieure, la possibilité d'aborder le métier avec moins de stress (...), juste de la tranquillité »*.

►► **Temps scolaire/Temps hors interventions.** Pour autant, certains MI ayant répondu au questionnaire regrettent *« le manque de reconnaissance »* du temps hors intervention scolaire : *« Il y a des flous, des failles dans les lois de notre cadre d'emploi, notamment sur les temps de travail »* (EL). *« Les trajets, les rencontres et temps de concertation entre les différents*

partenaires d'un même territoire sont essentiels et assez spécifiques à notre métier mais ils sont souvent sous évalués, voir non pris en compte » (EL). Et lorsque le calcul est fait, on s'interroge : « *En répondant à ce questionnaire, je me suis rendu compte que le temps de préparation d'un atelier + déplacements + réunions + administratif, représentait autant que les interventions. À méditer... À facturer ?* » (EL). C'est ainsi qu'une MI, à la faveur d'une reconversion professionnelle, découvre « *qu'il y a un véritable fossé entre ce que l'on demande au MIMS (notamment dans les fiches de poste et de la part des administrations) et la reconnaissance-notamment salariale de ce métier* » (EL).

L'enquête quantitative révélait ainsi que la moitié du temps de travail est passé en intervention devant les élèves. Le reste se répartit en 25 % préparation de contenu, 9% en coordination, 6 % en administratif et 9% en déplacement (une musicienne déclare 3h30 de trajet par intervention). Marc déclare environ 50 heures de travail par semaine, réparties entre les interventions et les préparations. Paul compare avec d'autres professions : « *Moi je vois à peu près 600 enfants par semaine. Combien d'autres enseignants voient 600 gamins par semaine ? Prof de musique du collège ? à ce volume-là il n'y en a pas. Ce qui représente quand même un sacré investissement, mais si tu compares les salaires, le temps d'investissement qu'on a entre un instit, un prof de musique. Y a pas photo ! Je ne sais pas ce qui justifie cet écart* ».

►► **L'évolution de carrière.** Cette forte disparité de revenus est expliquée en particulier par la diversité des contrats et des situations individuelles. Les MI se montrent également critiques lorsqu'il s'agit d'évoquer la question de l'évolution professionnelle. Ils sont plusieurs à dénoncer le fait que « *le DUMI ne permet pas d'évolution de carrière, sauf à changer de discipline pour passer catégorie 1 dans la FPT* » (EL).

« *On était très nombreux à passer le concours quand il a été ouvert il y a 3-4 ans : 900 inscrits pour seulement 80 places, se souviens Lucas. Sont pris en priorité tous ceux qui sont en poste depuis longtemps et pas régularisés pour être titulaires. Résultat : 700 MI sur le territoire qui restent à l'échelon 1 après 20 ans de carrière. On est rarement à plein temps sur une commune, donc, la loi qui oblige les communes au bout de 6 ans à transformer le poste en CDI ne s'applique pas* ». Il dénonce la situation de certains MI qui, bien que possédant un haut niveau d'expérience et d'expertise, se trouvent bloqués dans leur progression de carrière. Il souhaiterait que « *soit clarifié dans le texte qui régit le corps de métier, la question des vacances scolaires, du nombre de mois payés (...). Bien que très proche d'un Master 1, le DUMI équivaut à une licence professionnelle, ne pourrait-il pas être associé à une appellation plus explicite que celle d'« assistant artistique second degré », et donc plus proche de la réalité de terrain ? Et que ça rehausse aussi la paie* » poursuit Lucas.

Si la conciliation entre activités artistiques et interventions auprès des scolaires est source d'équilibre et de satisfaction, pour les plus anciens l'évolution de carrière est une préoccupation. Erwan Beaudoin⁹ identifie deux handicaps qui sont également signalés par les personnes interrogées, « *d'une part certains ont développé une grande expérience de terrain et une véritable expertise qui peuvent les qualifier pour des fonctions d'encadrement, de coordination, voire de direction d'un établissement mais les perspectives de carrière ne leur permettent pas nécessairement de valoriser ces acquis ; d'autre part, il peut y avoir aussi, chez les quinquagénaires ou plus, un réel épuisement. D'où à mes yeux, la nécessité d'aménager une évolution de carrière (...). À partir d'un certain niveau d'expérience et d'expertise, de nouvelles fonctions ne pourraient-elles pas être envisagées pour les MI ?* ».

Temps personnel et temps professionnels sont indissociables, pour autant la question d'une « juste rémunération » reste ouverte car indépendamment de l'aspect financier, elle participe de la reconnaissance de leur métier.

1.4. Quelles reconnaissances ?

La plupart des MI déploient des trésors d'inventivité et possèdent un spectre très large de compétences : chanteur, musicien, compositeur, metteur en scène. Ces compétences cumulées constituent la base de leur métier et donc de leur

⁹ Erwan Beaudoin, « Un métier en mouvement, adapté aux enjeux d'aujourd'hui », Jouer, vibrer, résonner. Musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire, La rumeur libre Éditions, mai 2023, p. 126.

identité professionnelle. Le référentiel précise que la création fait partie des missions du MI et comme le rappelle Paul, « *la première exigence de ce métier est celle d'être musicien* ». Cette double condition d'artiste et de pédagogue fait la force de ce métier. Tous sans exception, défendent fermement et fièrement cette identité : « *Je ne suis pas prof, je suis artiste intervenant, pour moi c'est complètement différent* » (Cécile). Créatifs dans leurs activités artistiques personnelles, les MI sont à même de concevoir et proposer des contenus pédagogiques innovants. Si tous revendiquent cette liberté qui comble enfants et équipes pédagogiques, cette spécificité n'est pas toujours reconnue par l'entourage.

►► **Une liberté totale** : une plus-value pédagogique et artistique. Cécile raconte que cette liberté inhérente à la profession, n'a pas été facile à adopter : « *J'ai mis du temps à la prendre, cette liberté ! Parce qu'au début je jouais la prof. Puis après je me suis dit : 'en fait je ne suis pas la prof, moi je suis un peu plus libre' (...) mais j'ai mis deux ans à m'enlever cette idée : 'je suis prof, je suis prof de musique', donc j'étais un peu coincée, trop carrée. Et donc maintenant je rigole, j'ose utiliser le langage un peu plus jeune, street, parce que dans l'écriture rap ça existe, sans avoir de complexe, en arrivant même à leur montrer la poésie qu'il peut y avoir dans les nouvelles langues. Donc ma liberté ça a été de me dire : 'je suis bien artiste intervenante'. Le professeur est là pour me donner les informations sur ses élèves, leurs difficultés, comment travailler avec eux, etc. la discipline, et moi je suis là pour amener mon expertise de 30 ans de métier. Cette liberté-là est essentielle et il faut la saisir !* ».

Pour Éric, il est important de « *sortir du cadre imposé par les cours de musique* ». Tout comme Gabin pour qui « *la liberté est totale* » et qui précise : « *La liberté, c'est l'état de la classe, des enfants et jusqu'où je peux les embarquer (...). J'ai des souvenirs vraiment incroyables de séances dans des classes où je sentais que les enfants étaient totalement disponibles. Et là, on part dans un imaginaire délirant et je sais que c'est possible parce que les enfants sont avec moi, ils sont partants, à l'écoute ils sont disciplinés. Mais si la classe part en vrille, ce n'est absolument pas possible. On peut avoir une séance magique et on fait un voyage utile parce qu'on fait avancer le projet et on peut avoir des séances pénibles parce 2 ou 3 gamins empêchent tout le monde de travailler* ».

La question de la liberté est inséparable de celle de la confiance en soi, de celle du respect des identités professionnelle et de leurs particularités. À l'unanimité les artistes-pédagogues affirment leur identité en précisant bien : « *Je ne dis pas que c'est mieux, mais c'est différent, c'est autre chose (...). J'ai envie d'avoir une vie aussi de musicien à côté pour proposer autre chose aux enfants, parce que les musiciens détachés par les écoles de musique, les conservatoires, font un autre travail. Les écoles me font intervenir parce qu'elles voient que ce que je propose n'est ni mieux ni moins bien, c'est différent* » (Jean).

►► **Reconnaissance des parents, des équipes pédagogiques... et des professionnels ?** Lorsque la question des conditions de travail a été abordées, du point de vue de la rémunération, on a vu qu'il était difficile pour la plupart des musiciens de séparer les revenus artistiques de ceux de leur activité de MI, les deux étant étroitement mêlés. La rémunération est perçue comme une forme de reconnaissance mais on comprend bien qu'elle n'est pas primordiale. En revanche, la reconnaissance de leur travail, de leur compétence, elle, est fondamentale.

À quelques exceptions près, comme c'est le cas pour Paul qui a été confronté « *à un certain nombre d'instits qui considéraient que les intervenants étaient en gros des prestataires de services et qui n'avaient pas intégré la notion de projet* », tous déclarent bénéficier d'une belle considération de la part des équipes pédagogiques, des enfants et des parents. « *Moi, dit Jean, j'ai une reconnaissance incroyable des enfants, des équipes enseignantes, c'est une réalité qui me touche beaucoup. Ça me nourrit énormément* ». Ce sentiment est partagé par Cécile : « *Les enfants font des retours et ça c'est fantastique ! Les enseignants par le bilan, ça fait beaucoup de bien, la ville aussi... au bilan il y a toujours la responsable de la ville, donc ça c'est vraiment important. Et après, l'entourage c'est une très bonne question parce que j'aimerais bien savoir !* »

Cécile s'interroge, mais au fond d'elle-même, comme Jean et d'autres, elle sait que cette estime n'est pas acquise auprès des proches. « *Ce que je perçois du milieu professionnel, c'est que ce n'est pas vraiment un vrai boulot d'artiste, c'est à dire que ça reste des interventions en milieu scolaire. Tu vas croûter quoi, tu vas, taffer (...). Il y a l'artistique et puis après il y a les interventions, il y a les EAC, l'éducation artistique et culturelle. Je pense que les gens de ma famille qui ne connaissent pas du tout le milieu, ils se disent : "Ah, quand tu vas bosser dans les écoles, c'est pour taffer, c'est parce que tu ne fais pas assez de concerts à côté ?" »*

►► **Méconnaissance, indifférence voire mépris.** Quelques MI ont exprimé leurs regrets dans l'espace d'expression libre ouvert à la fin du questionnaire : « *C'est un métier passionnant mais très énergivore, qui peine à être reconnu comme un métier de l'éducation artistique (et non l'animation artistique), comme un vrai métier artistique. Nous ne sommes pas reconnus comme musiciens à part entière (...). Nous avons également du mal à faire valoir notre valeur et à faire comprendre notre métier auprès de nos employeurs* » (EL).

Cette forme d'indifférence est ancienne et a pu frôler le mépris. Un MI se souvient « *qu'il y a une trentaine d'années, au CNSM, grosso modo un MI était un sous musicien et ça n'avait aucun intérêt, une voie de garage pour les musiciens ratés* ». Plus récemment, Lucas se souvient d'une journée, « *il y a une dizaine d'année, consacrée à une tentative d'élaboration d'une charte et où il était question de faire des MI des animateurs (certaines écoles proposant même de porter des T-shirts 'Animateur'), supposés intervenir sur le temps périscolaire. Cette année-là, les MI ont refusé de signer la charte car il y avait trop de flous juridiques, sur le temps de travail, la rémunération, etc.* » De ces journées, « *il en est ressorti que, pour la responsable des conservatoires de France de l'époque, pour certains directeurs de structures, on était des sous enseignants, des sous musiciens, on était juste là pour faire rentrer des élèves dans leurs structures mais on ne valait rien du tout* ». Amer, Éric regrette certaines paroles politiques : « *Je ne pense pas qu'il y ait une grande considération de notre de notre métier de musicien artiste. Dans la société en elle-même, j'ai un peu de désillusion là-dessus. Quand j'entends durant un certain conseil municipal, des personnes dire qu'on peut bien mettre quelques guitares au placard quand il s'agit de fermer un lieu culturel, qu'on peut bien mettre quelques guitares au placard pour s'occuper de problèmes un peu plus importants comme la santé. Oui, dans les faits, je peux comprendre* ».

MI et enseignants ne partagent pas la même culture professionnelle et cette rencontre, cette complémentarité, est au fondement de la réussite d'un projet. Hélas, « *pour l'extérieur, tu es prof de musique, même pour ta famille ! Non pas que je rejette les profs de musique mais ce n'est pas ce que je fais, moi c'est que de la création. Il n'y a jamais de reprises, c'est partir de zéro, créer quelque chose et les amener jusqu'à cet objectif... Pour moi c'est ça qui change tout (...). Ce que j'aime c'est la création. Je suis artiste intervenante, ce que je sais faire c'est créer !* » se défend Cécile. En dehors des établissements scolaires au sein desquels ils interviennent les MI souffrent d'un véritable déficit à la fois de visibilité et de reconnaissance. Une indifférence qui n'altère en rien leur motivation et leur engagement auprès des enfants.

1.5. Trois missions inscrites dans le référentiel métier

« *Le MI est créatif, ouvert et capable d'initier des projets en partenariat, visant la démocratie et la démocratisation culturelle par des pratiques artistiques collectives et créatives, notamment à travers une pédagogie fondée sur l'oralité, et dans le respect et la valorisation des droits culturels* ». Le référentiel « Métier musicien intervenant » définit trois missions principales et c'est peu dire que ces trois missions sont largement assurées par les MI.

►► **Mission d'Éducation artistique et culturelle.** « *Quand j'interviens dans une école je commence par montrer mon spectacle, je montre mon univers, d'où je viens et ensuite on fait des ateliers* » (Fabien). Le MI a pour mission de faire vivre des démarches artistiques, il est important que le projet artistique soit associé la découverte d'une pratique (chant) et/ou d'un instrument : « *On va aller de la découverte de l'instrument jusqu'à la représentation, ce n'est jamais exhaustif, mais je veux leur donner un panorama, à mon sens le plus large possible de ce que c'est. Tu découvres un instrument, tu le joues en groupe, donc tu te crées un petit répertoire et l'idée d'une création, c'est quand même après d'aller la jouer, donc on finit sur un temps de représentation* ».

Cécile raconte : « *Je leur dis que le parcours c'est un peu découvrir mon métier, c'est-à-dire auteur/compositeur/interprète et studio. Je les fais vraiment passer par ces quatre étapes-là. et c'est ce qu'ils apprécient : ça désacralise ce qu'ils imaginent sur l'univers de la musique. Que le mot 'répétition' c'est bien parce qu'on répète, on répète et on répète ! Voilà, ça veut bien dire ce que ça veut dire, ce n'est pas prêt comme ça. Ce qu'ils aiment c'est ça, c'est qu'ils passent un petit peu à travers mes pas : voilà, comment on écrit une chanson et comment on devient meilleur auditeur de chansons puisque je leur dis : 'Écoutez mieux*

maintenant les morceaux que vous écoutez, est-ce qu'ils sont travaillés de la même manière ? Est-ce qu'il y a des rimes ? Est-ce qu'ils font AA-BB ? »

Il arrive que la découverte musicale ne concerne pas exclusivement les enfants, les enseignants peuvent aussi avoir envie de s'initier à une pratique : « *L'idée de l'initiation studio est venue des enseignants raconte Cécile. « Ils m'ont dit : 'ça serait bien qu'ils découvrent un peu le matériel avant', du coup, j'ai dit : 'super !'. Et après ils m'ont dit : 'comme nous les enseignants on ne peut pas aller à l'initiation studio, ça serait bien que tu fasses un petit tuto YouTube où tu filmes une des séances avec les enfants, pour qu'on voit ce qui s'est passé'. Et donc là c'est ce que je vais préparer cet été pour l'an prochain. Je prends toujours les idées et je réajuste d'une année sur l'autre, en fonction de ce qu'on me dit ».* Les directeurs d'école ayant répondu au questionnaire confirment l'intérêt et le bénéfice des séances pour les enseignants : « *L'intervention est aussi formatrice pour l'enseignant et lui permet d'aller plus loin dans ses préparations ».* (EL) Fabien se souvient d'une enseignante qui assistait à la séance, sur sa chaise, dans un coin ; il sentait qu'elle avait envie de participer mais qu'elle n'osait pas, « *je lui dit : 'on y va !' et à la fin c'était super ! »*

►► **Mission de Création artistique.** Concilier sa pratique artistique personnelle avec l'activité MI. « *Je me nourris de plein d'expériences différentes que je rediffuse, je ne fais que ça, je me nourris, je rediffuse, même sur les bébés en crèche. S'il n'y a pas ça, je sclérose, j'arrête ! »* (Fabien). Le musicien intervenant est avant tout un artiste et le référentiel lui demande « *d'entretenir et d'enrichir son identité musicale et sa pratique artistique ».* Pour les musiciens interrogés, cette exigence est une évidence. Cécile est formelle « *que ce soit la scène, les albums, l'écriture ou les interventions artistiques, je ne pourrais pas vivre sans. Pour moi les deux métiers 'scène' et 'interventions artistiques' sont aussi importants. Les deux me nourrissent. Les enfants nourrissent mon écriture ».* Jean est dans le même état d'esprit : « *Ce qui m'amène à intervenir ? j'ai besoin de faire les deux. J'ai besoin de faire de la création, j'ai besoin de jouer sur scène ».*

La création fait partie des missions du MI et il est indispensable qu'un temps lui soit consacré car il profitera à tous. Si la plupart des MI déclare concilier sans problème les deux activités, pour certains, cette double activité se fait au dépend de la création. Olivia le regrette : « *Les cours me prennent beaucoup de temps de présence, de préparation aussi. Et donc il ne reste pas beaucoup de temps à côté pour ma pratique ».* Paul aussi « *trouve que c'est compliqué, surtout sur un plein temps, de mener une carrière de musicien à côté : se produire, faire des concerts, des répétitions tout ça. Et puis en même temps, assurer ces 20 heures d'enseignement. C'est du temps, de l'énergie, alors parfois je fais de concession sur mes propres aspirations ».* Lucas confirme : « *Toute ma créativité et mon énergie était au service des enfants. Je ne pouvais pas assurer de concert. Faire un concert le vendredi soir après 4 jours et demi de travail... je n'avais pas le courage de faire une heure de trajet, un concert jusqu'à minuit, non, j'étais cuit ».*

Cette difficile conciliation des deux activités explique peut-être le nombre de MI à temps partiel : « *On nous demande d'être musicien avant d'être intervenant, mais c'est compliqué de cultiver les deux. Un plein temps scolaire laisse peu de temps libre pour pratiquer. Heureusement, je suis à mi-temps ! »* (EL).

Si pour le musicien le travail auprès de jeunes est une belle source d'inspiration, cet enrichissement peut aussi être plus personnel. Éric, 27 ans et donc encore relativement proche, du fait de son âge, des jeunes auprès de qui il intervient, apprécie particulièrement d'« *être en prise avec la jeunesse. Mon activité me permet de comprendre la jeunesse, son évolution, comment ce contact avec une génération me nourrit en tant qu'artiste et aussi en tant que personne ».*

►► **Mission de Médiation et de développement culturel d'un territoire.** L'enquête quantitative indique que la moitié des répondants affirme mener régulièrement des interventions en lien avec des conservatoire et écoles de musique. Très peu d'interventions sont menées en lien avec des artistes en résidence. Et presque un tiers des répondants indique des interventions sans aucun lien avec un lieu de programmation musicale.

Les MI interrogés en entretien ont pour la plupart établi un lien avec une structure, un lieu culturel, des compagnies en résidence et en sont satisfaits : « *Les élèves ont la chance de pouvoir se produire à S., dans la grande salle, sur un projet commun. Cette année c'est un ciné-concert. On présente deux films de Buster Keaton et les enfants doivent faire la musique. C'est eux qui mettent le son. On est aidés en général sur ce projet, par des intervenants extérieurs, des artistes.* » Comme Linda, Inès salue la façon dont les enfants sont accueillis dans les salles de spectacle au moment des représentations publiques : « *Au théâtre M., il y a vraiment cette conscience. On nous prête la salle et tout ce qui va avec, mais il n'y a pas seulement la conscience, il y a aussi de l'intérêt, du plaisir. On est reçus comme des musiciens, ce ne sont pas que des gamins qui gênent parce qu'ils bougent de partout et qui risquent de faire n'importe quoi. On est reçu normalement, sans montrer que c'est une fleur qu'on nous fait* ».

Des projets ont pu être présentés dans d'autres lieux culturels que l'école ou le collège : « *À l'école C., on a monté le projet sur la Première Guerre mondiale, c'était une volonté de l'équipe. On l'a mené pendant toute une année, ça a été un vrai travail de recherche. On a utilisé des tableaux des poilus de l'Hôtel de ville. On est allé le 11 novembre à l'Hôtel de ville chanter des chansons, et à la fin au mois de juin on a terminé avec un concert à la salle E.* » (Patrick).

Entre deux confinements Patrick a pu mener un projet avec des plasticiens en résidence : « *L'espace P. était vide, deux artistes s'en sont emparé, en partant de la vision qu'ont les habitants de leur quartier, confrontée à celle qu'a eu l'artiste en arrivant dans ce quartier. J'ai fait un pont avec ce projet, les textes de la poétesse, les images du photographe et de la plasticienne. J'ai utilisé ce projet dans mes séances en allant dans les endroits où les photos avaient été prises. Il s'agissait de voir le quartier différemment. Parce que quand on vit dans un endroit, on n'a pas ce regard esthétique, on ne fait pas attention. Je leur disais : 'vous avez vu les couleurs ? vous avez été attentifs à ce lieu ? Etc.' ».*

Marc garde un très bon souvenir d'une collaboration avec un musicien avec lequel il a monté un ciné concert. « *Chacun est rentré dans l'univers de l'autre. C'était une rencontre artistique et humaine géniale. On est toujours en contact d'ailleurs. Tout s'est bien passé et ça m'a permis de me lancer seul. L'année prochaine, il est en résidence à l'école, on va retravailler ensemble* ».

Audrey a pu créer des passerelles avec les bibliothèques : « *Sur un thème précis, en lien avec mon projet, je leur demande de chercher des histoires mais c'est parfois difficile car les institutrices ont tendance à résister. Elles attendent un projet 'clé en main' et tout ce qui est un petit peu à collaboration, à monter, c'est beaucoup plus compliqué* ». Linda est également en lien avec une médiathèque : « *Des médiathécaires viennent proposer des livres sur un thème choisi en début d'année, c'est souvent très vaste, très large, donc on peut y mettre plein de choses et l'intégrer au projet* »

Artiste et médiateur, « *le MI organise des actions de découverte et de pratiques musicales, favorisant la rencontre de tous les publics avec les œuvres et la création, en collaboration avec les lieux de diffusion culturelle ou les collectifs d'artistes* ». Le référentiel ne le précise pas mais il arrive souvent que ces activités artistiques touchent un autre public que les enfants, en particulier leurs parents. Inès se souvient d'un moment marquant : « *À l'occasion d'un spectacle, j'étais à côté d'un papa qui était venu déposer son fils mais qui ne voulait pas rester, il voulait repartir. La maîtresse lui rappelle le contrat qui précise qu'au moins un parent doit assister au spectacle. C'était un spectacle de percussions, un truc extraordinaire. Au début du spectacle, son fils lui demande d'éteindre son portable. Il l'éteint de très mauvaise grâce. Mais à la fin, il applaudissait. Il n'en pouvait plus. Je n'ai pas parlé avec lui mais j'ai pensé qu'il suffit d'une personne... Ce jour-là, pour ce père, quelque chose s'est passé dans sa vie, je ne sais pas ce qu'il en a fait, ce qu'il en fera, mais peu importe (...). Leurs enfants vont faire une petite prestation et alors un lien se crée, un lien avec le territoire proche. C'est encore vraiment à développer, c'est sûr !* ». Et Inès conclut : « *Ça a toujours été ma grande victoire d'amener des parents dans un lieu situé à 50 mètres de chez eux et dans lequel ils n'ont jamais mis les pieds. Ils auront un autre regard chaque fois qu'ils passeront devant, même s'ils n'y reviennent pas, ils le penseront comme un lieu culturel, un lieu où ils pourront rentrer* ». Mais se rappelant un projet mené avec une structure culturelle d'un quartier sensible qui offrait la possibilité à des publics socialement éloignés de la culture d'accéder à des spectacles, Inès reste aujourd'hui encore consternée : « *La ville a contribué à ce projet et l'inspection a cassé ça au bout de 3 ans en disant : 'Ce n'est pas démocratique parce qu'il n'y a que 98 % des gamins qui reviennent le soir et pas 100 %'. Incroyable ! Une décision incompréhensible !* ».

La conception de projets musicaux en relation avec les partenaires du territoire fait partie des missions affirme un MI : « *On n'est pas que dans des écoles, on est aussi sur un territoire, l'EHPAD qui est juste à côté, l'école de musique, la maison des habitants, le théâtre, etc. Il y a tout un territoire à tisser autour et on doit se demander quels liens on peut développer avec ces structures* ». Mais la réalité est tout autre, ce qui lui permet de faire une distinction entre deux catégories de musiciens : « *Il y a deux types de MI : ceux qui ne participent à aucun projet, qui font leur séance et c'est tout et les autres, qui sont dans plein de projets, qui tissent des liens. Les premiers ont une vie artistique à côté qui prend du temps, l'activité artistique demande beaucoup d'énergie, au niveau des concerts, du démarchage, des radios, etc. ; et les seconds, qui s'impliquent dans les projets, travaillent souvent à des temps plein mais n'ont pas de vie artistique* ». Cette remarque fait écho à ce qui été signalé, à savoir pour certains MI un équilibre difficile à trouver entre la transmission et la création.

Compte tenu de la sociologie, de la démographie, du nombre d'équipements culturels, le métier diffère d'un établissement scolaire à l'autre. Salles de spectacles, bibliothèques, médiathèques, villes et campagnes ne possèdent pas le même nombre d'équipements susceptibles d'accueillir des projets. Les liens avec les différentes structures et acteurs culturels du territoire ne sont pas toujours aisés à tisser et/ou maintenir et certains MI estiment que « *les structures musicales laissent souvent leurs intervenants se débrouiller seuls* » (EL). Si les personnes interrogées restent modérées dans leurs revendications, ce n'est pas le cas de celles ayant répondu au questionnaire. L'espace d'expression libre contient plus de commentaires critiques : « *Manque de reconnaissance. Lourdeur administrative. Lourdeur des multiples réunions pour maintenir les liens avec EN, conservatoire, ville, partenaires artistiques* ».

Cependant, les trois missions telles que définies dans le référentiel sont incontestablement assurées par les MI. Quels que soient leur statut, leur âge, leur formation, ils se sont donnés pour mission de favoriser l'épanouissement des enfants par la musique. Ils mettent leur enthousiasme, leur engagement, au service de leur projet, dans le plaisir mais non sans exigence.



2. Ce que la musique apporte aux enfants

- 2.1. Une approche transversale en prise directe avec les savoirs académiques
- 2.2. Un apprentissage du vivre ensemble
- 2.3. Participer à une ouverture culturelle
- 2.4. Accompagner l'évolution de l'enfant

La mission du MI est de faire en sorte que les enfants puissent vivre ensemble une expérience artistique et relationnelle dans le plaisir de la création. Au-delà de la musique, ces temps créatifs et collectifs permettent aux enfants de développer des compétences variées : apprendre, comprendre, échanger. Et les enseignants ne s'y trompent pas : s'appuyant sur les propositions des MI, ils expérimentent d'autres façons de transmettre les savoirs académiques (1). Certains enfants révéleront des aptitudes pour la musique, d'autres découvriront les joies de la pratique collective en chorale mais assurément, ces activités valorisantes se présentent comme d'incomparables outils de socialisation (2) et d'innombrables moyens d'accompagnement de l'évolution et du développement personnel de l'élève, de l'enfant, de l'adulte en devenir (3).

2.1. Une approche transversale en prise directe avec l'enseignement académique.

Le MI met son expérience musicale au service des apprentissages dans de nombreux contextes (Référentiel), il apporte à l'équipe enseignante des compétences complémentaires sur le plan musical, artistique et aussi pédagogique. *« Je me sers de la musique pour des apprentissages et des apprentissages qui dépassent largement le cadre de la musique. La force de ce métier, c'est qu'on n'est pas tout seul, on travaille avec les enseignants et à partir du moment où on a appris à les mettre en confiance et qu'ils ont la liberté de penser et de s'autoriser plein de choses, alors là c'est intéressant (...). L'enseignant va voir toutes les transversalités qu'il peut y avoir par rapport à ce qu'il fait en classe et ce que l'on fait en musique, et nous, notre rôle, c'est de tirer les fils, mettre les choses en lien »* résume Marc.

►► **Les savoirs académiques.** *« Quand je travaille avec les enfants, pour toutes les chansons je vois toujours le vocabulaire, alors on fait un peu de français, on parle un peu de grammaire (...). Par exemple, avec des CE2-CM, je vais travailler une chanson qui s'appelle le Hibou ; on va travailler sur des mots qui bougent et aussi : genou, joujou, caillou... les mots en ou qui finissent par x »* (Paul).

« Souvent les instituteurs me donnent un thème, à partir de ce thème, je vais chercher des chansons et je vais impulser tous les prolongements transdisciplinaires. Quand on a choisi la chanson Faire le tour du monde en 80 jours, j'ai demandé aux instituteurs de voir avec les enfants chaque lieu cité : quel pays, à quelle époque l'édifice a été construit... donc on va mettre l'histoire, la géographie » (Audrey).

« Alors avec les enseignants au niveau interdisciplinarité, à la première réunion de rentrée, je leur demande s'il y a des points du programme qu'ils voudraient que j'intègre. Par exemple (en français) : l'imparfait, si cette année ils sont sur l'imparfait et que c'est compliqué, est-ce qu'ils veulent qu'on écrive toute la chanson à l'imparfait, c'est là où moi je leur demande de me faire des ponts. Je construis en fonction de ça. Il y a une année ils travaillaient sur les expressions de la langue française donc on a fait toutes les chansons en se basant sur les expressions. Je demande toujours aux enseignants comment je peux me rattacher aux projets de classe, aux projets d'école, ou aux contenus des cours de français... Parce que bon, forcément sans vouloir me vanter, avec moi, ça sera plus ludique. Voilà comment on peut travailler les conjugaisons en écrivant une chanson » (Cécile). *« Une prof qui travaille sur la poésie peut demander qu'on lise les poèmes sur une petite rythmique, un chant »*, Fabien se souvient aussi d'un professeur de mathématiques qui disait : *« Dans le travail avec les percussions, il y a un nombre de coups, le nombre de coups on peut le compter »*. Paul confirme : *« la métrique qu'on apprend quand on fait du rythme, c'est un travail sur le rythme intérieur, mais la façon de compter est proche d'une réflexion mathématique »*.

►► **Concentration, écoute, motricité.** Français, histoire, géographie, mathématiques... ces projets ouvrent la voie à de nombreuses transversalités pédagogiques, en parallèle ils ont pour effet de soutenir la concentration, l'écoute, la motricité : « *Les enseignants disent que ça développe énormément les capacités d'attention : 'c'est incroyable ils sont beaucoup plus à l'écoute, beaucoup plus attentifs en classe !' et c'est un vrai sujet parce que c'est de plus en plus difficile de capter l'attention des gamins. On voit l'évolution, maintenant c'est rare qu'il n'ait pas un ou deux enfants dans une classe qui ne fasse pas des galipettes au fond de la salle pendant qu'on chante, parce qu'en fait ils ont des troubles de l'attention. C'est un sujet dans le milieu scolaire et visiblement c'est une activité qui fait du bien. Il n'y a rien de tel que le chant et le son, dans le théâtre le son ça marche aussi, pour créer une attention, développer une écoute, amener le silence, synchroniser tout le monde, c'est hyper puissant* » (Gabin).

Cécile confirme : « *Les pratiques artistiques ça demande beaucoup de concentration quand même, pour certains c'est un vrai travail* », elle poursuit : « *dans ces différents moments du parcours, même ceux qui ont des problèmes de comportement, des troubles de l'attention, le jour où ils enregistrent, ils sont hyper focus, ils sont dedans, ils ont bossé, ça leur apprend ça. Et quand ils réécoutent la chanson, ils sont hyper fiers de montrer le résultat, de dire : 'Je l'ai fait, j'étais là !'* ».

Linda le constate durant ses interventions, « *le fait de travailler sur du rythme, du corporel, ça fait travailler la coordination (...). Il y a beaucoup d'enfants qui ont des difficultés de coordination et par exemple ne serait-ce que de la percussion corporelle très simple, ça développe déjà beaucoup cette coordination, leur motricité. Pour certains c'est assez facile, pour d'autres, on voit que c'est hyper laborieux, et on constate qu'il y a des enfants grâce à ça qui évoluent vraiment bien* ».

Les enseignantes qui assistent aux séances sont parfois surprises des performances des enfants souffrant de dyspraxie : « *Quand, je démarre la séance, je ne sais pas qui est concerné, et quand elle voit les enfants, elle dit 'mais comment c'est possible ? d'habitude il est complètement coincé, complètement bloqué et là il se régale !' Ça me touche beaucoup* » (Fabien).

►► **Faire progresser les élèves, inculquer la persévérance, donner le goût de l'effort.** L'éducation à l'effort est essentielle pour l'enfant et aucun apprentissage ne se fait sans effort, c'est pourquoi, il est indispensable de l'enseigner à l'école. Une MI a son secret pour faire progresser les élèves et leur inculquer ce goût de l'effort : « *Je pense qu'ils vont développer une certaine curiosité, une certaine attention et une certaine envie de progresser. Par exemple, quand on fait des rythmes, je vais parfois aller un peu plus loin que ce qu'il est possible de faire, exprès pour leur donner envie d'y arriver plus tard ; après on revient sur du plus simple, ils sont contents d'y arriver. Puis on essaie d'avancer, avancer pour aller faire ce qu'on n'avait pas réussi à faire au début (...). Même si on rencontre des difficultés, on peut toujours faire le mieux qu'on peut. On ne leur demande pas d'être le meilleur, on demande de faire le mieux qu'on peut et ça c'est une valeur qu'il est primordial d'avoir à l'école* ».

L'apprentissage par le collectif est source de plaisir, de joie, pour autant l'exigence n'est pas absente de la démarche, elle en est même un élément moteur, fondamental. « *Je ne dis jamais élève, je dis artiste et à partir du moment où on les considère comme artiste, ça leur met une responsabilité supplémentaire. Dans une posture qui n'est pas celle qu'on attend à l'école. Plus je suis exigeant, plus ils sont fiers !* » conclue Marc.

Cécile n'oubliera jamais le sourire et la fierté des enfants après une séance d'enregistrement : « *C'étaient des allophones (...), ils avaient bossé comme des fous, leurs phrases étaient parfaites. Ces enfants cumulaient les difficultés et là, ils ont outrepassé le truc. Ils étaient très émus et d'une fierté d'avoir écrit et chanté ! Voilà, moi ça me suffit ! C'est cadeau, un sacré cadeau !* »

L'enquête quantitative donnait la parole aux directeurs d'école. À l'unanimité, ils décrivent le travail avec les musiciens intervenants comme « *incomparable* ». « *Partenariat, énergie, compétences...* », tous s'accordent sur le fait que « *l'impact sur les élèves a été plus que bénéfique car il a eu des effets dans beaucoup de domaines (écoute, attention, mémorisation, phonologie, langage)* ». Tous reconnaissent que « *les compétences du musicien intervenant, son savoir-faire, ses connaissances en termes de répertoires musicaux, d'adaptation à l'âge et au niveau de la classe... sont un vrai plus pour les*

élèves (et les enseignants) » et que « les projets co-construits avec l'enseignant de la classe sont ainsi d'une richesse inouïe pour les enfants qui progressent de manière bien plus poussée que lors de séances plus traditionnelles en classe ».

2.2. Un apprentissage du vivre ensemble

Le projet musical, au-delà de la création, permet de « faire ensemble » et de « savoir être » en groupe. *« Jouer ensemble, c'est aussi le savoir-être. Enfin en tout cas, avec des tout-petits, ça va être « être ensemble ». Donc déjà savoir s'écouter, savoir-faire un jeu collectif, une danse ensemble ».*

►► **Faire ensemble, savoir être en groupe.** *« Jouer ensemble. Alors pas forcément avec des rythmes précis mais en tout cas suivre un chef ou suivre une musique. Par exemple moi j'utilise la guitare : je joue de la guitare, on joue, la guitare s'arrête, on s'arrête. Rien que ça, c'est déjà de l'écoute. Le fait d'être coordonné, d'être ensemble, de bouger ensemble, de s'arrêter ensemble, de repartir ensemble. Tout cela fonctionne vraiment bien ».*

Pour Audrey, *« L'écoute de soi est aussi l'écoute des autres ».* Linda le vérifie à chaque séance : *« Certains sont hyper individualistes et ne respectent pas les autres, donc il y a tout ce travail sur le vivre ensemble aussi ! Certains enseignants m'appellent pour travailler la cohésion de classe en début d'année. C'est l'esprit d'équipe en fait ».*

Fabien a sa méthode : *« Je mets ensemble une petite jeune fille toute timide avec le grand costaud qui joue au rugby tous les mercredis. Je les mets à côté. Je leur demande : 'vous n'avez rien avoir ensemble, vous ne jouez jamais ensemble ?', ils répondent 'bah non !', alors regardez : 3-4 (claquement de doigt), on joue ensemble ! Vous avez joué ensemble !' »*

►► **La solidarité, la bienveillance, le respect des autres.** *« La musique, à mon sens, dit Audrey, c'est un apprentissage de l'humain parce que par la musique, on va apprendre à se respecter les uns les autres, à s'aider aussi, c'est ce que je leur dis toujours. C'est comme si on faisait un grand dessin tous ensemble et s'il y en a un qui ne fait rien, ça va manquer et s'il y en a un qui fait n'importe quoi, ça va abîmer l'œuvre de tout le monde. Grâce à ça, j'ai l'impression qu'on développe une certaine tolérance, parce que quand certains n'arrivent pas à placer leur voix, je vais demander à quelqu'un d'autre, par exemple celui qui y arrive bien, de s'approcher un petit peu de lui pour l'aider, le guider. J'essaie de mettre cette ambiance d'entraide et de respect mutuel dans les séances et ça fonctionne bien. On y arrive, même avec des enfants de CM2 qui ne craignent plus de chanter une phrase tout seul devant tous les autres parce qu'on a créé cette ambiance ».*

Chaque enfant trouve sa place dans la dynamique collective et participe à l'élaboration du projet commun. *« Faire prendre conscience aussi que chacun est important dans sa singularité, sa personnalité. On est tous ensemble pour faire une œuvre collective et je trouve cette image belle et importante à inculquer à l'école... parce que ce sont les adultes de demain » (Audrey).*

Les musiciens se montrent attentifs à la progression de chaque enfant, progression inévitablement inégale, alors ils ont à cœur de sensibiliser chacun à la bienveillance. *« Le premier point que j'essaie de leur apprendre c'est la bienveillance. Il faut tous se valoriser, il n'y en a pas un qui est meilleur que l'autre et une idée peut en amener une autre. Si la première idée n'est pas excellente, il faut la dire quand même parce que ça va pouvoir donner une deuxième idée. L'écoute et le respect des propositions de chacun c'est vraiment important. Quand on chante ensemble, de la même manière, on a tous des voix différentes : nasales ou pas, un accent ou pas, c'est ce qui donne une richesse au texte et à la voix. C'est un peu galvaudé en ce moment mais on en a besoin, donc... galvaudons la bienveillance ! »*

« Je le répète souvent : la percussion, c'est un outil très intéressant. Même si t'es une quiche en rythme, tu trouveras toujours une place où tu peux jouer, tu joueras une pulsation simple et ça te permettra malgré tout de passer un super moment sur scène. T'es super doué ? alors tu peux aller plus loin sur l'instrument, le djembé, la percussion, ça permet de faire cohabiter plus de niveaux » (Jean). *« On peut travailler des choses très rythmiques, presque militaires, mais dans le rythme il y a du non-rythme, des choses qui respirent ».*

Comme Audrey, Fabien utilise une belle image pour motiver les enfants : *« Je leur explique qu'un chœur, c'est tous en même temps mais aussi qu'on peut être en chœur comme des nuées d'oiseaux, les nuages d'oiseaux sont en chœur mais ils bougent tous de façon différente ».*

►► **Ces efforts d'inclusion se heurtent parfois aux conditions d'exercice du métier** : « *Je suis attentive à l'individualisation de l'intervention. Parce que quand on a 25-30 enfants, on en oublie parfois certains (...). J'essaie de maintenir mon attention sur chaque enfant, même le plus discret (...), il ne faut pas se laisser toucher par les plus exubérants, les plus exaltés mais aller chercher le plus ou la plus discrète. Pour moi c'est extrêmement important et ce n'est pas si facile. Il faut savoir trouver une place à chacun, donc vraiment, en coordination avec les enseignants (...). Quand un enfant est en difficulté et qu'on a peu de séances, il faut que les enseignants nous alertent. Pas pour le stigmatiser mais bien au contraire pour le valoriser au sein du projet. Certains enseignants protègent, ne veulent pas trop dire... Mais on a besoin de savoir... Moi ma grosse crainte, c'est d'être maltraitante involontairement, c'est-à-dire bousculer un gamin en disant : 'Qu'est-ce que tu fais !' alors qu'en fait il est peut-être dans la lune tout le temps ce gamin, il est comme ça (...). Le travail sur l'inclusion, c'est vraiment la plus grosse difficulté » (Cécile).*

L'inclusion concerne toutes les situations : « *Les enfants ce n'est plus comme avant, dans la cour d'école, ils ne sautent plus comme des petites grenouilles constate Fabien, alors que les enfants du voyage, ils font des roulades, ils courent dans tous les sens, et ça il faut l'intégrer. Il faut intégrer aussi les enfants, de plus en plus nombreux qui dépendent d'un AVS¹⁰ ».*

►► **Travailler sur la confiance et l'estime de soi.** Pour Éric, « *aider les jeunes à se rendre compte qu'ils ont une parole importante, qu'ils ont des idées importantes et les aider à s'exprimer, c'est les aider à acquérir une réelle confiance en eux, sur les choix, les expériences* ». La réussite scolaire dépend principalement des résultats obtenus, du niveau de l'élève par rapport à sa classe et de sa motivation, mais la confiance en soi joue un rôle décisif dans le parcours de chacun. La confiance en soi n'est pas un trait de personnalité, elle correspond à une aptitude de savoir-être qui peut être développée et cultivée. Parmi ces compétences dites « socio-comportementales » qui sont de plus en plus valorisées dans le parcours scolaire, on compte aussi la capacité à bien communiquer, à travailler en équipe, à s'organiser, à faire confiance à ses pairs. Soit autant de qualités développées au cours des séances musicales. Ces séances participent à changer le regard porté sur les élèves les moins performants dans les matières classiques et donc à réparer une estime de soi parfois malmenée : « *Ils sont dans la joie à ce moment-là, alors ça inverse les représentations, ça rééquilibre : Kevin qui n'arrive à rien dans aucune matière, va rentrer tout de suite dans la séance et montrer à Héloïse, la première de la classe mais qui n'arrive pas à chanter, qu'il est capable de réussir* » (Fabien).

►► **Partager un moment de plaisir.** « *En classe le djembé est un instrument très facile d'accès, d'un accès immédiat et tu peux aller très, très loin musicalement. J'essaie surtout de leur amener du plaisir dit Jean ; la percussion comme jouée en Afrique de l'Ouest, c'est une pratique artistique qui est très liée au partage, au plaisir. Ça peut être très virtuose, mais quand c'était dans une culture traditionnelle, que c'était codifié, ça restait lié au partage à la fête, à quelque chose qui se joue, qui se danse, qui se chante en commun, c'est une musique qui est extrêmement énergique. J'essaie de leur faire percevoir ça : que la percussion quand on la pratique en groupe, il y a vraiment cette notion de plaisir* ».

« *J'aurais tellement aimé, gamin, participer à plein de trucs* » regrette Fabien. Inès garde de douloureux souvenirs de ses années passées au conservatoire de musique : « *L'évaluation, c'est ça qui m'a tuée au conservatoire !* », Même expérience éprouvante pour Linda : « *Quand je regarde derrière moi, quand je regarde mon parcours au conservatoire, c'est juste l'enfer ! On ne m'a pas enseigné à me faire plaisir, on ne m'a pas transmis ça ! C'était le stress, parce qu'on avait un examen tous les six mois et qu'il fallait se produire dans une grande salle, une super jolie salle de spectacle, devant un jury de 4-5 personnes où il fallait montrer ce qu'on sait faire (...). Je n'avais pas d'audition de classe par exemple, monter des morceaux pour jouer devant les parents, devant un public, tout ce côté plaisir, je n'ai connu que les examens (...). Je me fais plaisir aujourd'hui et justement j'essaie de transmettre ce plaisir. Pour moi c'est de leur dire 'Allez ! faites-vous plaisir !' ».*

L'une et l'autre l'admettent : « *Je pense que si je fais ce métier-là aujourd'hui, que je travaille avec de jeunes enfants et que je me fais plaisir, c'est justement parce que je n'ai pas connu ce plaisir-là avant* ».

Pour les MI et les enseignants, les effets de l'activité musicale sont motivants : tous notent les progrès en matière de comportements, de renforcement de la confiance en soi et de l'amélioration de l'image de soi. Plaçant le plaisir au cœur de

10 Assistant.e de Vie Scolaire

leur démarche, ils instaurent une ambiance ludique, récréative qui permet aux enfants de progresser sans même qu'ils s'en aperçoivent.

2.3. Participer à l'ouverture culturelle

Maillons de la chaîne de coopération de l'éducation artistique et culturelle, convaincus de l'intérêt que représente l'apprentissage musical dans l'apprentissage pédagogique, les musiciens intervenants, en rendant la musique familière, accessible, lui donnent une visibilité auprès de ceux qui restent éloignés de la culture. Mobilisant la sensibilité et l'imaginaire, ces démarches peuvent ouvrir aux enfants des horizons insoupçonnés.

►► **Se rapprocher de la culture.** Selon Audrey, il s'agit de montrer que *« la musique n'est pas un accessoire, ce n'est pas un amusement pour les riches, il y a des idées préconçues qui sont dommage. On le voit sur certains territoires, on s'en fiche, on s'en moque. Les enfants, on peut encore arriver à les intéresser même s'ils arrivent avec les idées préconçues que leurs parents leur ont ancrées dans la tête »*.

L'indifférence à la musique n'est pas qu'une question d'origine sociale, l'éloignement des lieux culturels dans le cas des écoles situées en milieu rural est aussi un facteur d'empêchement : *« Le bénéfice est d'autant plus important que notre école n'est à proximité d'aucun lieu culturel et que nous ne pouvons-nous rendre qu'occasionnellement à des spectacles, compte-tenu des coûts de déplacements »* déclare un directeur d'école. Deux autres directeurs font le même constat : *« Notre école est située en milieu rural, dans une vallée assez enclavée. Aucun des enfants de l'école ne pratique la musique en dehors de l'école et très peu ont accès au spectacle vivant. Aussi, pouvons-nous affirmer que ces projets ont été très enrichissants pour l'ensemble des élèves, des enseignantes et des familles »* ; *« Notre école se trouve dans une petite commune rurale. Sur cette commune il n'y a aucune infrastructure sportive ni culturelle. L'école est en RPI avec l'école de C. Les interventions d'un intervenant musicien sont d'une richesse absolue car elles nous permettent de lier nos deux écoles sur un projet artistique avec un apport extérieur non négligeable. La richesse qu'apporte un intervenant musicien est vraiment extraordinaire »*. *« Pour tous les projets, pour eux et comme pour moi d'ailleurs, j'essaie de ne pas rester dans ma zone de confort en restant dans la chanson française, en ne faisant que des chants des trucs pour enfants, j'essaie de leur apporter une ouverture culturelle »* (Patrick).

►► **Semer des petits cailloux.** Les projets musicaux proposés à l'école ont permis à certains enfants de développer une pratique musicale amateur, voir professionnelle. *« Ce qui me touche, confie Cécile, c'est qu'il y a des enfants que j'ai eus en primaire et que je retrouve en atelier ados après. C'est-à-dire que plusieurs années plus tard, je les vois qui continuent l'écriture. Donc ça, c'est le plus beau cadeau »*.

Éric se souvient : *« Avec un groupe d'élèves, à J., on avait monté un spectacle avec une mise en scène extraordinaire. Il y avait ce jeune à qui on avait confié un monologue ; il était à fond pour le faire. Il entra dans la salle et vraiment, c'était une explosion. Il avait pris un plaisir monstre à le faire. J'ai des nouvelles de lui. 3 ans plus tard, j'apprends qu'il est en école de théâtre à Lyon et que cet épisode-là, c'est ce qui lui a donné envie de faire du théâtre »*.

►► **Libérer la créativité.** La place de l'imagination. Les directeurs d'école en sont convaincus : *« La présence du MI est plus que bénéfique, avec une approche artistique complètement différente de la nôtre, une recherche constante de développement de l'imaginaire »* (EL). *« Ce que je trouve le plus important, dans mes ateliers d'écriture c'est qu'ils restent un peu plus longtemps enfants, dans l'imaginaire (...). Parfois certains enseignants rendent plus cartésien leur écriture, vont corriger des trucs trop oniriques : 'Il a enfourché la fusée, il est parti sur la lune'. Je passe derrière l'instit qui a dit 'Non non ! ça ce n'est pas possible, on ne peut pas enfourcher une fusée !' et je dis 'Si justement !' Dans l'écriture on peut tout faire, en fait, c'est le but. C'est vraiment la partie écriture qui me plaît le plus, j'avoue ! »* (Céline).

Tous ces projets sont susceptibles de changer les regards sur la musique, sur la culture, sur les enfants les plus en difficulté et donc de participer aux transformations sociales. Le partage d'un moment musical dans la joie et le plaisir autorise

d'autres pédagogies, d'autres formes de transmissions, celles des savoirs académiques et celles des valeurs humanistes, d'ouvertures culturelle et interculturelle.

2.4. Accompagner l'évolution de l'enfant

Le MI ouvre un espace de création et co-création avant tout artistique, mais pour l'enfant, ce temps musical participe à la construction de son identité, de sa personnalité. Un enfant en difficulté dans les apprentissages académiques peut se révéler à l'aise en éducation musicale, et s'en trouver valorisé. L'éducation musicale, parce qu'elle donne le goût du partage, développe le sens du collectif, de la curiosité, accompagne l'évolution de l'enfant et participe à la formation des futurs citoyens.

►► **Les adultes de demain.** Pour Linda, aucun doute, *« la musique est un vecteur d'accompagnement de l'évolution de l'enfant, de ce que sont les enfants. Donc je suis très attachée au bien-être ; il est important pour moi de savoir, de voir que les enfants sont bien. Et la musique est le vecteur, mais pour moi la priorité ne sera pas de me dire : 'il faut absolument qu'on arrive à jouer ça ensemble, à faire tel rythme ou à chanter telle chanson'. Ce n'est pas l'aspect technique en lui-même qui me porte, c'est plus le fait d'accompagner l'évolution des enfants ».*

Paul partage ce point de vue : *« C'est quelque chose de bénéfique qui va les aider plus tard, en tout cas, qui leur apporte une expérience intéressante dans leur construction personnelle ».* Inès : *« Je crois que ça donne la chance à tout enfant de se construire, de se sentir en confiance à certains moments, de grandir. C'est ça, grandir dans l'ouverture. Pouvoir s'appuyer sur les qualités, les compétences de chacun pour construire ensemble quelque chose ».*

Marc intervient à l'école de V. depuis 8 ans, de la maternelle au CM2 : *« Maintenant on reconnaît les enfants qui viennent de V., en les entendant chanter mais aussi, on me le dit clairement, on les reconnaît dans leur manière de s'investir dans un projet. En groupe, ils se mettent tous au service les uns des autres. On me dit clairement qu'ils ont une autre mentalité quand ils arrivent au collège. Ça honnêtement, j'en suis assez fier ».*

►► **Développer l'esprit critique.** *« J'essaie de leur faire prendre conscience de ce que ça leur fait d'écouter de la musique, quelles émotions ? »* (Fabien). Exercer sa créativité, s'ouvrir au monde de la poésie, à la diversité des univers sonores, c'est avoir la capacité d'affirmer ses goûts, de se constituer une culture. *« Mes interventions, ce n'est pas seulement apprendre la musique aux enfants, ça va au-delà : c'est la curiosité, la critique et l'école du spectateur. Je pense que si on connaît mieux ce qu'on écoute, on peut être un meilleur auditeur, spectateur ! Donc oui c'est un apprentissage plus large que ce dont ça a l'air »* (Cécile). Qu'est-ce que ça leur apporte ? *« Une ouverture culturelle répond Paul, ça éveille leur curiosité. Et j'espère que ça leur donne envie d'aller plus loin (...), qu'ils se disent qu'ils ont découvert quelque chose (...). C'est aller les chercher pour leur donner envie de continuer d'apprendre ».*

►► **Changer une vie !** Certains enfants s'engageront dans une pratique en amateur, mais pour les MI, il est plus important encore de chercher chez l'enfant les potentialités qu'il ignore posséder. Au sujet d'un enfant particulièrement timide, hyper sensible, en souffrance, Marc raconte : *« À la moindre remarque, au moindre regard, il pouvait se mettre à pleurer parce qu'il prenait très à cœur les remarques (...). En fin d'année il s'est rendu compte qu'il était hyper moteur parce qu'il avait extrêmement envie de chanter, parce qu'il se sentait extrêmement bien. Et ce n'était pas parce que à un moment donné je lui faisais une petite réflexion que je remettais en cause son côté moteur. Et je pensais : Vas-y ! j'ai besoin de toi parce que sans toi la classe n'est pas la même !. Et on a vu une transformation de cette petite personne ! Sur la fin de l'année, je le voyais lutter en se disant : Non je ne craque pas !. Clairement il faisait ce travail-là sur lui de se dire : Non je ne craque pas ! Je ne craque pas ! Et on le voyait en lutte. Il s'est rendu compte que la scène et le chant le transformaient. Ses parents s'en sont rendus compte aussi. Ils l'ont vu sur scène et ne l'ont pas reconnu. Ni lui, ni ses parents ne pensaient qu'il était capable de ça ! Et maintenant il va faire de la scène ! »*

En permettant à l'enfant d'exprimer sa personnalité, de construire son identité, la démarche artistique fait œuvre émancipatrice. L'objectif principal de ces interventions est le partage d'une aventure collective, formatrice humainement, culturellement, socialement et rendue possible grâce à la musique : il s'agit bien d'un apprentissage par l'art

MI et enseignants observent au quotidien à quel point la musique est bonne pour les enfants. « *Les bénéfices pour les élèves sont énormes : écoute, concentration, autonomie, respect des autres, collaboration, création, investissement personnel* » écrit un directeur d'école. Tous ces projets ont incontestablement de multiples vertus, aujourd'hui, les effets positifs de la musique en général et de sa pratique en particulier sont scientifiquement établis. La musique aide à développer l'attention, la confiance en soi ; elle favorise un environnement créatif, propice à l'expression de soi. L'écoute et/ou la pratique régulière de la musique peut même soulager les adolescents de leur hyperactivité ou de certains dysfonctionnements dans les apprentissages.

« *C'est un temps très apprécié par les enfants et leurs parents qui donne du sens aux apprentissages scolaires* » (EL). Si ce temps musical est une autre façon de tisser des liens avec les savoirs académiques et les apprentissages fondamentaux, ce temps collectif relève aussi d'autres qualités personnelles et comportementales telles que l'exigence, le vivre ensemble. Dans le cadre des projets, la musique, ce n'est pas que jouer, créer et s'amuser, la musique dispensée dans le plaisir et l'exigence devient un outil d'éducation globale, valorisant le respect de l'autre, le partage. C'est une façon de permettre aux enfants, par une pratique artistique, de se construire en tant que citoyen. « *Je me je dis qu'on forme aussi des citoyens que le rôle de l'école, ce n'est pas simplement de faire un enseignement maths, français, c'est aussi de former des citoyens, des individus qui réfléchissent et qui s'ouvrent à d'autres cultures et je pense que c'est aussi notre rôle* ». (Paul). Fabien va plus loin, il estime que cette mission, « *c'est une énorme responsabilité* ». Ce que Angélique Cormier résume parfaitement¹¹ : « *Ils sont musiciens, poètes donc et ils interviennent. Le nom même du métier contient une nécessité. La nécessité d'intervenir, de faire intervenir la musique dans nos vies, et si possible dès le plus jeune âge. Car, si nous apprenons, tout petit, l'importance d'écouter le plus infime des frémissements, alors nous augmenterons nos chances de vibrer de concert* ».

3. Un réseau, des collaborations

- 3.1. Faire équipe avec les enseignants
- 3.2. Des MI autonomes
- 3.3. Un besoin de formation
- 3.4. Médiarts, un partenaire essentiel

Selon l'étude réalisée par Raphaël Roth, « *la qualité des relations entretenues avec les différents partenaires de la chaîne de l'EAC est variable : les relations sont jugées de satisfaisantes à très satisfaisantes avec les élèves pour 99% des musiciens intervenants, avec les enseignants (94%)* ».

Les MI sont très attachés à la notion de projet et ne conçoivent pas leurs interventions sans la participation, ou au moins le soutien des enseignants (1). Ils sont peu nombreux à initier des projets en collaboration à d'autres musiciens (2). Mais tous expriment un besoin de formation (3), en revanche, à l'unanimité, Médiarts est décrit comme un partenaire essentiel à la vie musicale du département (4).

3. 1. Faire équipe avec les enseignants.

Ces projets pédagogiques, supposent un véritable travail d'équipe entre les MI et les enseignants, le rôle de ces derniers est essentiel. Les musiciens déclarent former « un véritable tandem avec les enseignants » : « *J'ai la chance de plutôt co-construire les projets avec les équipes, se réjouit Linda, c'est franchement bien, ça aide beaucoup* ». Marc confirme : « *Ce métier n'existe pas s'il n'y a pas d'enseignant, j'en suis intimement convaincu et je l'ai compris très vite : soit je me mettais dans la posture 'je fais mon truc, j'apporte la bonne parole', mais la 'bonne parole' ne sera audible que si la personne que tu as en*

¹¹ Angélique Cormier : « faire avec », Jouer, vibrer, résonner. Musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire, La rumeur libre Éditions, mai 2023, p. 49

face de toi a décidé qu'elle passera, soit on va tous dans le même sens ». Marc précise cependant que le fait d'intervenir dans la même école depuis plusieurs années facilite grandement la mise en œuvre des projets sur le long terme. Très satisfaits de ces collaborations et de la mobilisation des équipes pédagogiques, certains signalent toutefois quelques rares situations durant lesquelles les enseignants restent à l'écart, soit à cause d'une mauvaise connaissance de l'objectif des séances, soit parce que le temps de prise en charge des élèves par les MI offre un temps de respiration, de repos, à des enseignants épuisés par les conditions de travail et l'accompagnement au quotidien d'enfants turbulents ou souffrant de troubles de l'attention. Lucas est compréhensif : « *L'enseignant souffle et il est très heureux de pouvoir souffler et de voir les élèves sous un autre angle* ». Audrey s'emporte : « *Certains professeurs des écoles aux idées bien arrêtées sur ce qu'est un intervenant musical me reprochaient de pas jouer de guitare. Mais enfin, à quel moment un musicien c'est un guitariste ? En fait, ça ne se réduit pas à ça, c'est une représentation, parce qu'un intervenant de musique doit gratter sa guitare pour faire chanter les enfants ? Oui mais non en fait : c'est non !* ». Ces rares tensions sont essentiellement dues à une méconnaissance du métier et pourraient être anticipées, Inès regrette ainsi de n'être jamais en relation avec les enseignants en formation. Une présentation de la singularité du métier de MI pourrait ainsi dissiper les malentendus et offrir aux jeunes enseignants de riches perspectives de collaborations.

3.2. Des MI isolés, autonomes

Près de la moitié des répondants à l'enquête quantitative affirme mener la plupart du temps ou régulièrement des interventions en lien avec des conservatoires et écoles de musique. 1/3 n'en mène jamais. Très peu d'interventions sont conduites en lien avec des artistes en résidence ou créations en cours. Or, il s'agit d'un pilier complémentaire de l'EAC et un axe de la politique culturelle du département (résidences artistiques de territoire). Un MI estime que « *pratiquant le métier de musicien intervenant depuis plus de 20 ans, je dirais qu'il est très important de poser le cadre, de faire des projets quels que soient le lieu où l'on intervient (écoles, structures petite enfance, chœurs) et de travailler en partenariat avec les enseignants, les professionnelles de la petite enfance, l'école de musique. Il est nécessaire de s'entourer pour ne pas se retrouver tout seul et de sélectionner les projets, sinon on s'éparpille* » (EL). Si les MI ayant répondu au questionnaire s'accordent sur le fait que « *des temps de concertation entre les différents partenaires d'un même territoire sont essentiels et assez spécifiques à notre métier, tous regrettent qu'ils soient souvent sous-évalués, voire non pris en compte* », estimant que « *la gestion des différents interlocuteurs alourdit le métier* ».

Les collaborations entre Mi ne sont pas majoritaires : « *Je suis un peu sur un îlot déclare Linda, sur un petit territoire et du coup je ne fais pas non plus de projet avec d'autres (...). Et vu que tout se passe bien, peut être que je me satisfais de ce que j'ai ici* ». Cependant, Linda, développe des projets avec d'autres musiciens extérieurs, des plasticiens. Cécile non plus ne travaille pas avec d'autres musiciens intervenants : « *Je l'ai fait en 2012 mais je ne l'ai pas refait depuis. C'est compliqué parce qu'on est chacun dans nos ateliers* ».

Paul n'a pas de liens particuliers avec d'autres MI, « *non, sauf au conservatoire avec S. où on a fait quand même quelques petits trucs ensemble de fin d'année, mais style concert. Chacun vient avec ses chansons mais c'est plutôt chacun intervient dans ses écoles. Avec ses heures et ses enseignants, c'est un peu cloisonné (...). Partager des concerts entre écoles, c'est assez compliqué, ça demande de prendre des bus, etc. Et puis c'est vrai qu'on a souvent beaucoup de pression, beaucoup de tension, souvent on n'a pas beaucoup de temps pour organiser tout ça* ».

Marc étant le seul à exercer dans son territoire, il ne collabore avec aucun autre MI mais dès que l'occasion se présente, il essaie de travailler avec d'autres musiciens.

En revanche, à titre personnel, hors cadre scolaire, ils sont plusieurs, comme Linda et Lucas à déclarer : « *nous, musiciens intervenants, chaque année, on aime bien se faire un projet entre nous, pour nous* ».

3.3. Un besoin de formations

« *Apprendre, ça s'apprend !* » (Fabien). Tous les MI interrogés expriment, à des degrés divers, un besoin de formation. « *On a un besoin de formation tout le temps. J'aimerais bien, dit Paul, observer d'autres intervenants pour piocher les idées (...). J'ai besoin aussi de remettre en cause ce que je fais. J'ai besoin de me ressourcer (...). Je regarde des vidéos, je regarde des trucs sur Internet* ». Car « *la jeunesse change dit Cécile, je le vois bien en 20 ans. Si je n'avais pas eu mon fils, j'aurais dû faire une formation Fortnite, Instagram, sinon j'aurais été complètement larguée en fait.* »

►► **Le coût des formations.** « *Je fais beaucoup de formations et j'aimerais en faire beaucoup plus, déclare Audrey, mais malheureusement je suis freinée car celles que je fais actuellement sont payées par Unifformation et donc bien souvent c'est refusé. Moi j'en demande plusieurs quand je vois déjà ce que ce qu'on paye, ce que l'école de musique paye par an et je trouve vraiment inadmissible qu'on ne puisse pas en faire plus parce qu'on ne s'y retrouve pas du tout en fait (...). Le CFMI propose un programme de formations vraiment magique sur la musique improvisée, la musique traditionnelle (...). Il y a aussi le CMTRA à Lyon qui propose plein de choses et qui sont en plus gratuites. Mais j'ai beaucoup de mal à y aller parce que le déplacement est à mes frais. Et aujourd'hui c'est compliqué car c'est sur du temps qui va être difficile à rattraper. J'aimerais qu'il y ait beaucoup plus de formations pendant les vacances scolaires* » ; « *Je sais que des formations sont proposées. J'avais demandé à la mairie de S. mais ils ne les ont pas accordées. J'ai un peu laissé tomber parce que je n'ai pas le temps de regarder tout le temps et de vraiment m'impliquer dedans* » (Olivia).

►► **Formations officielles, non officielles.** Si pour certains les formations sont indispensables, ceux dont le besoin se fait moins ressentir ne suivent pas forcément les formations officielles : « *J'ai eu des formations non officielles, en tout cas des gens m'ont partagé leur savoir, leurs compétences et ça m'a nourri. Dans le milieu vraiment scolaire, non, je n'ai suivi aucune formation particulière* » déclare Éric. Hugo est très critique envers « *certaines formations CNFPT pures et dures. On voit bien que c'est un moyen de profiter de l'argent public (...). Quand les directeurs d'école ont demandé à d'autres personnes hors système de nous faire les formations, notamment une formation prévention sur les problèmes de dos, avec un kiné et un ostéo spécialiste des musiciens, on a trouvé ça génial. Mais c'est nous qui avons choisi, ça ne vient pas du CNFPT* ».

Gabin utilise les formations pour ses spectacles financées par l'AFDAS. Selon lui, « *les journées de rencontre de Médiarts c'est aussi une formation parce qu'il y a des partages de pratiques* ». Comme lui, les MI interrogés considèrent les journées de rentrée organisées par Médiarts comme un temps de formation : « *Je dis aux plus jeunes qu'il faut aller à la réunion de septembre. On apprend plein de choses, on voit des amis de promo, on est au courant des dernières nouvelles (...). Pour moi c'est un genre des super forum* ». Tous conservent un fort souvenir de ces journées de rentrée et soulignent à quel point ces moments sont importants.

►► **Ressources pédagogiques.** « *Il pourrait y avoir des échanges d'idées entre les MIMS ou les artistes intervenants. C'est au niveau de la valorisation. Je trouve qu'on est trop en circuit fermé. On fait un projet dans une école, c'est valorisé dans l'école et point. Et je trouve ça dommage. Quand je vois la fabrique à chansons par exemple de la SACEM... je me demande si le département ne devrait pas faire un site où chacun partage un peu ses projets. Comme une plateforme qui valoriserait les enfants d'Echirolles de la Tour du Pin, du Grand-Lemps, de Crolles... où les enfants du Grand-Lemps pourraient apprendre les chansons écrites à Echirolles et vice-versa... Qu'il y ait une valorisation plus longue de notre travail et du leur, de tous ces projets qu'on ne connaît pas* » (Cécile). Lucas reste dubitatif quant aux possibilités d'échange de projets : « *Échanger les projets, c'est le grand truc de tout monde, c'est ce qu'on nous apprend au CFMI (...). Quand on voit le projet d'un collègue sur scène avec les gamins, parfois le projet nous plaît et on le demande à l'autre. Mais quand on se les échange, c'est tellement lourd un projet, s'il n'est pas tout bien écrit, tout bien ficelé, chronométré, c'est compliqué* ».

À de rares exception près, qu'il s'agisse de monter des projets avec d'autres MI ou de suivre des formations, c'est souvent la question du manque de temps qui est avancée : organiser, se déplacer, etc. Cependant, de meilleures conditions de rencontres peuvent facilement être créées : « *certaines écoles de musique, prévoient une heure de concertation par semaine* »

entre les MI des différents établissements. Les musiciens peuvent échanger et c'est super important dans une grosse structure. Avec tous les projets qui sont posés et imposés, il faut s'organiser ».

Certains musiciens signalent également les difficultés à trouver des financements pour leurs projets. « Les enseignants, notamment pour les financements de projets, sont plus au courant que nous-même sur comment avoir de l'argent, pour les bus, les subventions via la DRAC, par la Com'Com, etc. Nous-même on apprenait les trucs après mais parce qu'on n'était pas forcément dans la boucle ». Sur ce point et comme sur d'autres, Médiarts apparaît comme un interlocuteur incontournable.

3.4. Médiarts : un partenaire indispensable

►► **Les journées de rentrée** organisées par Médiarts sont souvent citées comme un moment fort de la vie des MI, voire « comme le meilleur moment de l'année » (Patrick). « Ces journées de rentrée sont capitales selon Gabin, elles permettent de fédérer le milieu des intervenants, grâce à ces journées, je me sens un peu faire partie du réseau et notamment parce que j'ai eu à cœur de faire des projets avec plusieurs intervenants, et que je souffrais pas mal de la solitude ; quand on est seul on fait un peu tout le temps la même chose au bout d'un moment c'est difficile de se renouveler ».

Mais ces journées sont appréciées pour d'autres raisons : espace de rencontres, d'échanges, de conseils, Médiarts est cité à de nombreuses reprises comme étant « essentiel dans la vie musicale et artistique de la région ». Linda en « est intimement convaincue » et elle rajoute : « humainement ils sont au top et concrètement, c'est une équipe restreinte mais extrêmement efficace ». « Le fait de voir tous ces collègues de tous les territoires. Pour certains, je ne les connais que par cette rentrée-là, c'est un rendez-vous, super intéressant. J'ai l'impression de faire partie d'une communauté », mais Patrick nuance : « d'un autre côté, le fait d'être autant de monde, ça peut étouffer, ce n'est pas évident, on a tous des façons de pensée, des pédagogies, de esthétiques différentes donc ce n'est pas toujours facile ».

►► **Mutualiser les connaissances du territoire et des différents acteurs** : « J'avais le lien avec Médiarts qui était très important. J'allais aux réunions de rentrée chaque année (...). J'avais les infos de la ville, du département qui proposaient certaines choses (...). Je disais aux directeurs de structure 'C'est important, il y a les annonces de profs qui circulent, on peut demander de l'aide, faire passer des trucs'. On est un des rares départements en France où il y a un réseau aussi énorme qui marche ! Certains venaient de Lyon, de l'Ain, de Savoie parce qu'ils trouvaient intéressant la façon dont le lien était fait avec Médiarts et il y a encore des directeurs d'école, de structure, qui n'ont jamais pris la peine de s'y intéresser » regrette Lucas.

►► **Lieu ressource**. « Médiarts c'est génial pour trouver des offres d'emploi, faire passer des offres d'emploi aussi (...) c'est un endroit où on a confiance, parce que dans les annonces officielles il y a souvent de la triche : le conservatoire va attendre le dernier moment pour faire sortir l'offre parce qu'il a déjà quelqu'un alors que Médiarts non, on peut avoir des échanges sur des projets (...), lorsqu'on a des problèmes même juridiques on peut demander juste des conseils (...). C'est le Bon Coin Premium ++. C'est quelque chose de fabuleux qu'il n'y a pas partout en France. Nous, on est vraiment gâtés pour ça ».

On le voit, le rôle de Médiarts ne se limite pas aux journées de rentrée, Gabin, Hugo, Inès, Cécile considèrent que « le lien avec Médiarts est super ! Je ne peux pas vivre sans Médiarts ! Ils coordonnent, ils donnent des idées. C'est le seul endroit où je peux parler de mes ateliers. Finalement, vu que je suis artiste intervenant, je n'ai pas beaucoup de retours avec les autres intervenants. Donc moi j'adore les rencontrer, c'est là où je peux raconter ce que je vais mettre en place, ou je peux envoyer ce que j'ai fait et avoir des retours, donc c'est vraiment un partenaire essentiel pour moi... Et au niveau administratif aussi, Médiarts me sauve la mise, bien souvent ! C'est parfait ! ».

Le bon déroulement d'un projet musical suppose un climat de confiance entre MI, enseignants et enfants. C'est le cas pour la majorité des intervenants interrogés qui saluent le soutien et l'engagement des équipes pédagogiques et des directeurs d'établissements scolaires.

Conclusion générale

« La médiation culturelle est l'âme du MI. Le MI est la courroie de transmission entre une pratique artistique et culturelle, personnelle et professionnelle et un groupe de personnes, enfants ou adultes, qui expriment cette pratique de façon collective. À la croisée des chemins artistiques, culturels, politiques, sociaux et territoriaux, le MI est un médiateur »¹².

À la fois artistes, pédagogues et organisateurs, les musiciens assurent leur mission avec énergie, force et conviction. Pour autant, le monde change, les enfants d'hier ne sont pas ceux d'aujourd'hui et pour beaucoup de MI, une réflexion concernant l'évolution des conditions d'exercice du métier (publics, reconnaissance, perspective de carrière) s'impose. À l'unanimité des personnes interrogées, toutes ces démarches artistiques qui mobilisent la sensibilité et l'imaginaire profitent à l'apprentissage des savoirs académique. Mais surtout, de toute évidence, l'école ne peut pas faire l'économie de la transmission des valeurs humanistes, d'ouvertures culturelles et interculturelles, il revient donc également au MI d'en assurer ce rôle essentiel.

À la suite de l'enquête quantitative, 70% des personnes interrogées étaient d'accord pour parler de leur métier dans le cadre de l'enquête par entretiens. Ce chiffre est particulièrement élevé pour ce type d'enquête, il confirme le besoin d'écoute et de reconnaissance de ces professionnels. Julien exprime son plaisir à avoir été interrogé : *« J'ai trouvé ça super intéressant parce que on est rarement interrogés, parce que pendant longtemps on était dans une zone d'ombre »*.

Pistes pour aller plus loin :

- Renforcer la communication entre MI (par exemple - reprendre la lettre d'info, portraits, analyse et échanges des bonnes pratiques) – contrainte : suivi et animation nécessaire
- Favoriser la mise en place de journées de formation plus régulières et intégrées au temps de travail
- Développer le lien avec les référents culture des territoires, les résidences départementales, les artistes qui interviennent dans le cadre de projets à l'école via des structures de diffusion (ex : mentionner la possibilité de collaboration avec un MI dans les appels à projets de résidences d'artistes)
- Renforcer le lien avec les élus – interconnaissance – Place du MI sur le territoire
- Développer l'activité en lien avec les structures petite enfance et écoles maternelles : musique dès le plus jeune âge.

Un Observatoire des Musiciens Intervenants à pérenniser

Les données récoltées à l'occasion de cette enquête font apparaître que l'activité « Musicien intervenant » est particulièrement difficile à appréhender. Les situations d'emploi sont précaires et disparates et rendent difficile l'observation et la connaissance de ce qui se passe sur les territoires.

La difficulté à communiquer/échanger efficacement avec les services de l'Éducation Nationale et les groupes scolaires est également un frein, dans un contexte où, pour simplification administrative, les interventions musicales en Isère ne sont plus soumises depuis 2021 à l'agrément des Mi. De nombreuses activités peuvent donc échapper à toute connaissance.

Il paraît donc nécessaire de reproduire régulièrement une observation qui pourra permettre non seulement d'affiner la connaissance des acteurs du terrain et de leurs activités, mais également d'en suivre les évolutions.

Notons enfin que le récent ouvrage « Musiciens intervenants : des artistes pédagogues à l'écoute de leur territoire » (Rumeurs libre éditions – 2022), par le Conseil National des CFMI propose un collectage de situations et de contextes, au niveau national, qui met en lumière et en cohérence le métier de Mi, et qui conforte les résultats de notre enquête en Isère, notamment dans ses aspects métier et qualitatifs.

¹² Isabelle Ronzier, « faire avec », Jouer, vibrer, résonner. Musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire, La rumeur libre Éditions, mai 2023, p. 73.

Annexes

Annexe 1 : Expression libre des MI

Réponses issues de la question 20 : Vous avez envie d'exprimer quelque-chose sur le thème du métier/activité de musicien intervenant ? C'est le moment !

Au-delà de transmettre des bases musicales, il me semble que le métier d'intervenant est une manière de créer du lien social de développer l'écoute de soi l'écoute des autres ainsi que l'envie et la curiosité pour l'expression artistique sous toutes ses formes
Beau métier, mais travail extrêmement dur et pesant
Bien qu'étant toujours passionnée par mon métier, je ressens une fatigabilité physique et "mentale" en lien avec des classes qui ont de plus en plus d'enfants avec des troubles du comportement, autistiques, avec des difficultés de concentration et d'attention,... Cette réalité du terrain nous oblige donc à redoubler d'énergie et de concentration, ce qui n'est pas toujours évident... A méditer...
Ce métier manque de reconnaissance. Il y a des flous, des failles dans les lois de notre cadre d'emploi (notamment sur les temps de travail). Les employeurs ont très souvent une méconnaissance de notre métier. C'est bien dommage puisque nous avons un grand rôle à jouer dans la culture et l'enseignement. L'éducation musicale peut permettre à des enfants de s'extérioriser, de se valoriser et de se révéler, elle permet aussi un autre axe d'entrée pour les apprentissages.
C'est un beau métier mais trop peu valorisé ; les structures musicales laissent souvent leurs intervenants se débrouiller seuls.
C'est un métier passionnant avec une vaste liberté d'expression et de pédagogie. Lorsque les enseignants s'impliquent dans les projets, la réussite des séances et des spectacles n'en est que meilleure. D'une manière générale, les enfants sont toujours ravis de venir à leur séance de musique. C'est une véritable chance pour ceux où celles qui n'ont pas accès à l'école de musique. Pour ceux qui pratiquent déjà une activité à l'école de musique, c'est une belle complémentarité également.
C'est un métier passionnant mais qui puise énormément d'énergie. Pour tenir sur le long terme, il faut apprendre à se protéger à face à l'usure de la pratique (vocale, posture).
C'est un métier passionnant mais très énergivore, qui peine à être reconnu comme un métier de l'éducation artistique (et non l'animation artistique), et qui peine à être reconnu comme un vrai métier artistique. Nous ne sommes pas reconnus comme musiciens à part entière, avec toutes les qualités que cela implique. Nous avons également du mal à faire valoir notre valeur et à faire comprendre notre métier auprès de nos employeurs.
Contractuelle depuis 2010. Mon nombre diminue chaque année. Envisage un jour de passer le concours Capes pour intégrer le collège. De plus en plus de classes pour de moins en moins de temps nous faisons de plus en plus de saupoudrage le métier évolue mais dans le mauvais sens. Les conditions de travail deviennent exécrables ça va être très très difficile de tenir jusqu'à la retraite à 65 ans les dix prochaines (que j'espère dernières car il va falloir que j'aie jusqu'à 67 pour ne pas avoir de décote et donc une retraite à peu près décente!!!) années vont être à n'en pas douter les pires de ma carrière.
En répondant à ce questionnaire, je me suis rendu compte que le temps de préparation d'un atelier + déplacement + réunion + administratif représentait autant que les interventions. A méditer... à facturer ?
Étant artiste intermittent, intervenir auprès d'associations, lieux culturels, collèges et lycées pour de la création (principalement) est une activité que je pratique peu mais qui me réjouit à chaque nouveau projet. Ce sont souvent de chouettes rencontres dans des environnements agréables et bienveillants avec une jeunesse très attentive. Du moins je n'ai connu que des expériences sympathiques jusqu'à présent !!
Exerçant depuis 35 ans comme musicienne Intervenant, je reste plus que jamais convaincue de l'importance, voire la nécessité, de nos missions dans la construction de l'individu et son épanouissement (vocal, corporel, sensible, structurant, culturel, artistique, sociable...) Notre activité met tellement de compétences en jeu au service du développement de chacun et du collectif, dans un cadre ludique sortant des pressions de résultats, de concurrence, de jugement.
Grande pauvreté de l'éducation musicale continue en établissement scolaire en Trièves. Interventions très ponctuelles pour petits projets.
chronophage
Inquiète de voir le nombre de musiciens intervenants qui veulent se reconverter et changer complètement de métier. Manque de reconnaissance. Lourdeur administrative. Lourdeur des multiples réunions pour maintenir les liens avec EN, conservatoire, ville, partenaires artistiques... Un métier extraordinaire, un médiateur de terrain... Qui épuise.
J'ai souvent recherché une logique de collaboration soit avec d'autres chefs de chœur soit avec le théâtre et la danse, ce qui

est plus rare. Le projet A Travers Chant dans lequel je suis impliqué depuis 2 ans me permet d'intervenir dans le cadre d'une création pluri-disciplinaire ce qui est très motivant.
Je ne suis pas dumiste ni intervenante musicale à proprement parlé, mais une artiste intervenante qui partage avec les élèves ses connaissances en matière de création de textes, compositions musicales, et d'enregistrement.
Je précise que mes temps de trajets, que je n'ai pas vraiment inclus dans la réparation sur 100 points, équivalent à 3 h30 pour chaque jour d'intervention, j'interviens 2 jours par semaine.
Je prends plaisir à la méditation surtout quand il s'agit de partager avec les enfants des matériaux artistiques développés en création
Je suis MIMS à la faveur d'une reconversion professionnelle. Je trouve qu'il y a un véritable fossé entre ce que l'on demande au MIMS (notamment dans les fiches de poste et de la part des administrations) et la reconnaissance - notamment salariale - de ce métier.
La pratique artistique nourrit la pédagogie et le travail avec les enfants, peut nourrir l'artistique.
Les temps de concertation entre les différents partenaires d'un même territoire sont essentiels et assez spécifiques à notre métier. Ils sont souvent sous-évalués, voire non pris en compte.
Métier énergivore mais très stimulant! Où la création est au cœur du métier
Métier multiforme, métier couteau suisse, de musiciens passionnés, mais qui s'épuisent au fil du temps. Le DUMI ne permet pas d'évolution de carrière sauf à changer de discipline pour passer catégorie A dans le FPT....
Métier très difficile. Très fatiguée par la charge mentale, physique, et la gestion des différents interlocuteurs qui alourdissent le métier.
Nous avons des conditions de travail précaires, les contrats sont des CDD de 9 mois, après avoir beaucoup insisté j'ai pu avoir des CDD de 1 an, pour un salaire proche du SMIC. Je suis maintenant sollicitée durant les vacances pour intervenir auprès des jeunes des centres de vacances pour un salaire équivalent (n'étant plus assimilée instituteur) cela devient difficile de pouvoir être efficace. Je me sens parfois prise en étau entre les volontés des instituteurs et les collectivités
On nous demande d'être musicien avant d'être intervenant, mais c'est compliqué de cultiver les 2 tant un plein temps scolaire laisse peu de temps libre pour pratiquer. Heureusement, je suis à mi temps !
partage créatif expression de soi découverte
Pratiquant le métier de Musicien intervenant depuis plus de 20 ans maintenant, je dirai qu'il est très important de poser le cadre, de faire des projets quels que soient le lieu où l'on intervient (écoles, structures petite enfance, chœurs...) et de travailler en partenariat avec les enseignants, les professionnelles de la petite enfance, l'école de musique. Il est nécessaire de s'entourer pour ne pas se retrouver tout seul et de sélectionner les projets, sinon on s'éparpille.
Une grande solitude en début de carrière
Un métier magnifique que l'on pratique par passion mais qui souffre d'un grand manque de reconnaissance des institutions (en terme de protection des statuts et de grille salariale).
Un métier passionnant mais trop peu de moyens (pas de salles de concert, heures de concertation Mims non rémunérées, entretien des instruments/formations à la charge personnelle...) + solitude sur le terrain.
Un métier passionnant, qui a du sens et laisse beaucoup de possibilités d'action. Usant parfois aussi, par le nombre d'élèves et la position de représentation constante qu'il implique.
Un métier passionnant, qui demande beaucoup d'investissement et beaucoup d'énergie au quotidien. Malheureusement, encore trop méconnu des employeurs...
Un métier précaire qui est reconduit d'année en année et qui est en général de quelques heures par semaines, un métier qui dépend beaucoup de subventions qui ne sont pas toujours reconduites. Pourtant un métier indispensable pour l'épanouissement culturel.
Un métier qui permet la liberté du choix des activités lors des interventions et favorise la possibilité de participer aux événements musicaux organisé par la ville ou en passerelle avec le collège.

Annexe 2. Réponses libres des directeurs d'écoles

Rappel de la question : Pourriez-vous commentez le bénéfice apporté aux élèves par ces interventions artistiques à l'école ?

Synthèse :

- Une activité fédératrice au sein de l'école (projets qui lient enseignants, classes, élèves, parents, commune... et créent un sentiment de communauté),
- Une activité qui mobilise les ressources personnelles des élèves (exemples : écoute, expression, mémoire(s), kinesthésie, proprioception, confiance en soi, apprentissage musical, ouverture culturelle, etc.),
- Des MI aux compétences complémentaires des enseignants : les enseignants insistent sur le fait que c'est la présence d'un musicien compétent et formé qui aboutit à la réussite des projets,
- Des interventions peu nombreuses ou difficiles à obtenir : certains enseignants souhaiteraient que ces interventions soit plus nombreuses, régulières et non conditionnées à des demandes exceptionnelles, notamment l'éveil musical en maternel qui stimule tous les autres apprentissages.

Détail :

<p>Très agréable pour les enseignants de travailler tous ensemble sur ce projet. Les qualités musicales de chacun-e se sont révélées à cette occasion et le résultat de ce travail (= le concert final, notamment) a été à la hauteur de nos attentes, grâce aussi aux précieux conseils de M.L.. Très apprécié aussi des parents/grands-parents... spectateurs.</p> <p>Pour les enfants, le bénéfice d'un tel projet est de travailler différemment leur capacité d'écoute et d'attention. Ils apprennent à se concentrer sur leur corps, sur leur respiration et sur ce qu'ils entendent. Ils prennent des repères visuels et auditifs, ils mobilisent leur mémoire auditive, sensorielle et corporelle. Ils s'expriment, explorent, agissent, à travers des rythmes et des mélodies... tout cela en plus bien sûr du plaisir de chanter... et de chanter avec tous les élèves de l'école. Nous sommes en train de choisir un nouveau répertoire afin de renouveler l'expérience cette année, en faisant appel à nouveau à des interventions ponctuelles de M.L.</p>
<p>Projet riche et bien adapté aux élèves : progrès rapide des élèves, contenu et mise en œuvre différents de ce qu'un enseignant peut mettre en place, plaisir des élèves,...</p>
<p>Projet interdisciplinaire: musique / nature / sport . Ancien professeur des écoles Mr C. est un pédagogue averti et compétent connaissance les objectifs et les liens avec les programmes .</p>
<p>L'intervention d'un professionnelle est très bénéfique pour les élèves. Bien que l'éducation musicale soit à la charge du Professeur des Ecoles, le regard et le savoir faire d'un professionnel change beaucoup de choses. De plus l'intervenant a accès plus facilement à du matériel. Et je note également le bénéfice pour l'enseignant d'avoir un professionnel à ses côtés pour le " montage son " du projet musical.</p>
<p>Développement de l'attention. Justesse des chants lors des apprentissages, appropriation du tempo, du rythme par des jeux musicaux ou des jeux d'évolution corporelle très appréciables.</p>
<p>Ouverture culturelle et plaisir de la musique, investissement dans un projet collectif coopératif, travail du chant et de l'écoute, valorisation des élèves lors des "représentations", rayonnement de l'école facilitant la coopération école-familles.</p>
<p>Ces interventions et projets artistiques sont très riches pour les enfants. Au niveau des interventions, elles permettent aux élèves de découvrir le chant chorale, le chant en canon, la pratique d'un instrument, l'identification des différents instruments musicaux, le rythme corporel, mais aussi le déplacement et l'improvisation sur une musique.</p> <p>Le projet ATC est très riche est permet aux élèves de découvrir non seulement différents univers vocaux (1ère année: le prince de Motordu, 2ème année: le voyage de Mr la Pérouse, 3ème année: Ernet et Célestine), mais également de participer à un grand spectacle mélangeant 300 enfants choristes, des acteurs, un orchestre symphonique dans un lieu somptueux: le chateau Louis XI à la Côte St André.</p>
<p>Projet très enrichissant. Fédérateur au niveau des classes et de l'école.</p>
<p>Nous avons déjà eu un projet musique et l'impact sur les élèves a été plus que bénéfique car il a eu des effets dans beaucoup de domaines (écoute, attention, mémorisation, phonologie, langage)</p>
<p>Ces interventions sont très bénéfiques pour les élèves du fait du professionnalisme et des compétences particulières des intervenants et les valorisations proposées sont de qualité. Il serait par ailleurs encore plus profitable pour les élèves de bénéficier de ces interventions tout au long de l'année scolaire.</p>

<p>Ces interventions sont très appréciées des élèves et des enseignants car menées par des professionnels qui connaissent la musique, le chant et savent comment faire progresser les élèves dans ces domaines.</p> <p>Il n'est pas évident pour un enseignant de dispenser la musique et le chant car nous ne sommes pas des professionnels, nous n'avons pas les connaissances suffisantes ou ne sommes pas forcément à l'aise.</p> <p>Avec les intervenants, nous savons que nos élèves acquièrent de vraies connaissances et compétences dans le domaine musical, que ce soit à travers le chant, l'utilisation d'instruments ou la rythmique.</p>
<p>Ces projets musicaux sont très riches pour nos élèves qui les apprécient beaucoup. Ils aiment écouter de la musique, chanter ... Nous avons au cycle 3 un projet de création de chansons qui permet à nos élèves de connaître le processus de création d'une chanson (choix du thème, des mots, mettre en lien la phrase et la musique, enregistrement de la chanson et valorisation du projet ensuite...).</p>
<p>Evidemment extrêmement riche à tous points de vue mais la commune ne finance aucun intervenant, c'est à l'équipe enseignante de trouver des solutions quels que soient les projets.</p>
<p>Bon investissement des élèves dans un tel projet. Les apports didactiques sont très précieux, les conseils donnés aux enfants importants et permettant de réels progrès.</p>
<p>Ces interventions nous apportent un regard professionnel sur les chansons, le rythme, les sonorités, les instruments, etc.. que nous n'avons pas et c'est toujours un réel plaisir qu'ont les enfants à participer aux séances de musique.</p>
<p>Les compétences du musicien intervenant, son savoir-faire, ses connaissances en terme de répertoires musicaux, d'adaptation à l'âge et au niveau de la classe... sont un vrai plus pour les élèves (et les enseignants) : les projets co-construits avec l'enseignant de la classe sont ainsi d'une richesse inouïe pour les enfants qui progressent de manière bien plus poussée que lors de séances plus traditionnelles en classe.</p>
<p>cela permet aux élèves de se fédérer au tour d'un projet commun, d'avoir une culture artistique commune.</p>
<p>L'intervenant est attendu et apprécié par les enfants et professeurs. Les chants ou activités sont en lien avec les thèmes ou projets abordés en classe (Laïcité, biodiversité, percussions corporelles...).</p> <p>Avoir un temps dédié à la Musique symbolisé par la venue d'un intervenant sert cette discipline en lui offrant toute sa place. L'enseignement est toujours de qualité et supplante ce que les professeurs d'école peuvent offrir (ces derniers sont rarement instrumentistes par exemple)</p> <p>Même en maternelle où le chant et la musique sont très présents quotidiennement, l'intervention du professeur de musique est un plus pour les enfants et les enseignantes. Cela peut aboutir à la présentation aux familles d'un petit spectacle pour la plus grande joie de tous.</p> <p>Nous aimerions que les interventions en maternelle soient plus nombreuses et annuelles.</p>
<p>Nous avons, durant des années, travaillé avec des MIMS à l'école A. en cycle 2 et 3: projets sur deux années inter-cycles avec construction et restitution du travail en cours entre groupes à N+1, finalisation et restitution publique (familles) à N+2 dans une salle adaptée si possible. Depuis quelques années, heures pour cycles 2 uniquement. L'équipe privilégie la régularité des séances pour poser la pratique mise à mal depuis le confinement et la COVID. Le travail avec les musiciens intervenants est incomparable. Partenariat, énergie, compétences avant tout.</p>
<p>L'expertise et l'accompagnement avec des instruments de musique des intervenants permettent de faire vivre la Musique à l'école. Les écoutes musicales et la pratique du chant par les Professeurs des Écoles ne peuvent pas égaler en qualité</p>
<p>L'intervention d'une intervenante musicale prépare les élèves au collège avec un professionnel dédié à la musique.</p>
<p>Le bénéfice est variable selon les intervenants</p>
<p>En maternelle nous voyons un grand bénéfice dans l'amélioration de l'écoute par nos élèves. Les bénéfices se font sentir aussi sur l'attention et la concentration des élèves lors de toutes les activités.</p>
<p>Le travail mené en collaboration avec le musicien intervenant est extrêmement bénéfique et apprécié des élèves comme des enseignants. Les années où l'école ne bénéficie pas de ces interventions sont bien moins riches musicalement. R. apporte un savoir-faire professionnel qu'aucun des enseignants n'égale, même les plus mélomanes d'entre nous. Il nous fait découvrir des chants, rythmes, styles musicaux différents chaque année, et réussit aussi bien à faire chanter du jazz que de l'opéra, des polyphonies (à 2 adultes il est plus facile de mener 2 groupes), des chants médiévaux ou traditionnels, ainsi que des danses folkloriques. Par ailleurs, R. accompagne les enfants qui chantent à la guitare, au saxophone ou à l'accordéon, ce qui est une vraie chance. Cette année, nous avons également la chance de travailler tout au long de l'année avec la chanteuse et musicienne Elsa Lambey, qui nous fait découvrir des chants traditionnels. Une seule séance en classe pour l'instant mais les enfants ont beaucoup aimé les chants découverts.</p>

Nos élèves ont la chance de profiter du professionnalisme d'un intervenant en musique. Grâce à lui ils découvrent et pratiquent différents instruments et apprennent des chants variés et riches. Cela ne serait pas possible sans sa présence du fait de notre enseignement si varié en école élémentaire et de notre non maîtrise des instruments.
Apport essentiel à l'enseignement musical et vocal qui serait beaucoup moins riche en cas d'absence d'intervenant. Présence aux manifestations du 11 nov. et 8 mai en plus de sa présence essentielle pour le spectacle musical de fin d'année.
Les compétences travaillées sont plus étendues, l'intervenant se consacre à l'enseignement, l'enseignant gère la sécurité et la discipline
Nous aimerions faire un projet autour de la musique mais peu de personne ressource sur le plateau du Vercors.
L'école du Haut-Bréda est une école située en milieu rural, dans une vallée assez enclavée. Aucun des enfants de l'école ne pratique la musique en dehors de l'école et très peu ont accès au spectacle vivant. Aussi, pouvons-nous affirmer que ces projets ont été très enrichissants pour l'ensemble des élèves, des enseignantes et des familles.
Développement du langage, de la sensibilité artistique pour entrer dans l'univers de l'artiste. Découverte de techniques, Observations, Écoutes, construction d'un projet commun. Fréquentation de lieux culturels. Développement de la confiance en soi et de la cohésion d'un groupe classe. C'est très porteur et positif à chaque fois.
Ces interventions sont bénéfiques pour les élèves car elles sont faites par une personne qui est formée dans le domaine de la musique. Elles sont donc plus riches, l'intervenante connaît son domaine, sait jouer d'un instrument, c'est plus concret pour les élèves.
Bénéfice certain, Afin d'approfondir le travail avec l'intervenant, l'équipe enseignante souhaiterait prévoir un conseil des maîtres en période 5 pour réfléchir à une progression/ programmation pour la rentrée 2023/ 2024 en lien avec les projets de classes et les projets artistiques et culturels de la ville de Pont De Claix, en présence de l'intervenante et d'un conseiller pédagogique spécialisé musique.
L'intervention du jeudi est vraiment de qualité. En effet, les enfants sont totalement actifs durant la séance. Ils apprécient ce temps d'enseignement et certains ont même envie de s'inscrire à l'école de musique grâce à ces interventions.
Projet riche car thème libre pour les enseignantes, intervenant(e)s à l'écoute. Territoire culturel pauvre, ce type d'intervention de qualité -pris entièrement en charge par la comcom- permet aux élèves d'avoir accès à un enseignement en musique de qualité. Dommage que ce type de projet ne soit limité qu'au cycle3.
Nous sommes ravis de ces interventions qui sont très profitables aux élèves
Interventions nécessaires, voire indispensables, pour permettre une pratique artistique et musicale de qualité et pour appuyer la cohérence du projet sur l'ensemble des classes.
Ces interventions sont très bénéfiques pour les élèves : connaissances musicales approfondies, chant juste, instrument, rythme, pulsations, posture chanteurs, écoute, ... Une présentation aux familles est prévue en fin d'année dans la cour de l'école.
Pour ce qui de notre expérience, l'intervenant est très professionnel mais a du mal à s'investir dans un projet donné, souhaité par les enseignants. C'est dommage ! parce que nous sommes obligés de faire un projet pour être "éligible" à l'attribution d'un intervenant
Ses interventions permettent un vrai travail de qualité en collaboration avec les Professeur des écoles. C'est une grande aide pour l'équipe.
Je vous donne mon avis par rapport à ce que j'ai vu en tournant dans de nombreuses écoles. Les projets artistiques permettent de développer des compétences transversales à nos apprentissages. De valoriser tous les élèves et de les aider à avoir confiance en eux. Ces intelligences artistiques ne sont pas à négliger. La présence d'un professionnel me paraît indispensable pour un bon suivi de ces projets.
Projet très complet qui permet de fédérer les élèves. Enseignement de qualité, qui surpasse les compétences des enseignants habituellement seuls dans leur classe.
Il y a peu d'interventions gratuites en maternelle et nous trouvons que le projet mené sur une moitié d'année cette année a été très positif. Tous les enfants de l'école y ont participé 35 min par semaine. Ils ont été actifs et très à l'écoute. Nous avons créé un répertoire de chants et travailler les rythmes afin de confectionner un petit conte sonore. Les parents seront invités à l'écouter lorsqu'il sera fini. C'est très important dès le plus jeune âge de développer le langage sous toutes ses formes, et de stimuler les gestes psychomoteurs et l'écoute.

<p>L'école a un projet lié à l'environnement; nous avons la labellisation E3D de niveau 2.</p> <p>Nous avons avec Mme S. construit un projet:</p> <p>Chants en lien avec le thème (proposé par l'intervenant dont l'apprentissage pourra être pris en charge par les enseignants).</p> <p>Découverte et jeux autour d'instruments de musique fabriqués ou découlant de matériaux de recyclage</p> <p>Création de pièces rythmique et mélodique autour et avec ces instruments.</p> <p>Création de chansons et de textes en liens avec le thème du développement durable (textes sur les déchets, le tri.....)</p>
<p>ces interventions par des musiciens sont riches et permettent une approche bien plus professionnelle que quand nous faisons musique en classe. (La plupart des enseignants ne sont pas musicien). Nous aimerions avoir des interventions beaucoup plus fréquentes ...</p>
<p>Il est plus que bénéfique avec une approche de l'artiste complètement différente de la nôtre, une recherche constante de développement de l'imaginaire ...</p>
<p>Ces interventions permettent aux élèves de travailler avec un professionnel à partir d'un projet de classe, de bénéficier de séances de chant et de découverte de différentes familles d'instruments (l'intervenante joue de plusieurs instruments de musique)... Une restitution est proposée aux familles le jour de la kermesse fin juin.</p>
<p>L'intervention de F. est un moment de plaisir pour les élèves. Tous y participent avec enthousiasme. Ils sont ainsi en contact avec un vrai musicien, qui leur fait découvrir de nombreux instruments. Ils travaillent différents aspects de la musique : chant, écoute, rythme, jouer des percussions avec quelqu'un de vraiment compétent dans ces domaines. . Dommage qu'elle n'intervienne que tous les 4 ans environ (les intervenants tournent sur les différentes écoles des VDD).</p>
<p>Les enseignants ont trouvé que cela avait été très formateur, les élèves étaient investis dans les apprentissages en danse et musique. De plus, ils ont insisté sur le fait que ces interventions représentaient une réelle richesse à la fois culturelle ainsi que pour les autres apprentissages.</p>
<p>La présence d'un musicien intervenant est très profitable aux élèves dans la mesure où tous les enseignants n'ont pas les capacités ou ne sont pas à l'aise avec l'enseignement de la musique. Cette discipline nécessite d'avoir une certaine maîtrise de la mélodie et du rythme et d'être un minimum en confiance avec ses capacités de chant. Le musicien intervenant apporte cette expertise sans compter la maîtrise d'un ou plusieurs instruments et la capacité à diriger et corriger un chœur, ce qui est une nécessité pour faire chanter correctement une classe. Certains enseignants peuvent avoir ces compétences de par leur vécu ou leur cursus personnel mais ce n'est pas le cas de tous, et le décloisonnement d'un collègue compétent pour toute une école ne peut être une solution satisfaisante ni même réalisable selon les structures.</p>
<p>Notre école se trouve dans une petite commune rurale. Sur cette commune il n'y a aucune infrastructure sportive ni culturelle. L'école est en RPI avec l'école de Chasselay. Les interventions par un intervenant musicien est une richesse absolue car elle nous permet de lier nos deux écoles sur un projet artistique avec un apport extérieur non négligeable. La richesse qu'apporte un intervenant musicien est vraiment extraordinaire. Cependant nous ne pouvons accéder chaque année à une intervention malgré nos demandes de projets. De plus la limitation des séances et de l'accessibilité aux classes de maternelle est fortement dommageable. L'éveil musical mobilise tellement de compétences en maternelle qu'il devrait être privilégié. Malgré tout ce que je peux mettre en oeuvre dans ma classe, tout comme tant d'enseignants de maternelle, cela n'est pas suffisant pour approfondir cet éveil.</p>
<p>Les élèves de maternelle ont des interventions pendant une moitié d'année à raison d'une séance par semaine de 30 minutes. Les interventions permettent ensuite un réinvestissement en classe et de proposer un temps de restitution aux parents une fois dans l'année à la fin du cycle. C'est un temps très apprécié par les enfants et leur parents qui donne du sens aux apprentissages scolaires.</p> <p>Les élèves d'élémentaire ont des interventions pendant une moitié d'année également à raison d'une séance par semaine de 45 à minutes à 1 h. Les interventions permettent de travailler les différentes compétences des programmes (rythme, écoute, chants, connaissance des instruments ..) et un temps de restitution aux parents une fois dans l'année à la fin du cycle est également proposé. C'est un temps très apprécié par les enfants et leur parents qui donne du sens aux apprentissages scolaires.</p>
<p>cela permet d'aborder l'art çà l'école d'une autre manière avec une autre personne , une autre sensibilité apport de matériel , d'instruments apports de compétences</p>
<p>intervenante très compétente et très consciencieuse.</p>
<p>En ce qui concerne les bénéfices pour l'enseignant/la classe : Les enfants chantent plus régulièrement, le répertoire est beaucoup plus important que sans intervenant, des chants sur des thèmes précis, une découverte d'instruments, des chants plus difficiles, des apports musicaux que les enseignants ne peuvent amener. Régularité de la pratique : construire des compétences spécifiques. S'emparer des spécificités de ce langage artistique. Accéder au plaisir de la musique et du chant</p>

<p>choral.Pratiquer des activités vocales, d'écoute, de création.Développer l'attention, l'écoute</p>
<p>Bénéfices aux élèves : ils sont énormes : écoute, concentration, autonomie, respect des autres, collaboration, création, investissement personnel</p>
<p>Très bons bénéfices , ouverture vers la culture par rapport au lieu de vie des élèves qui en est éloigné. Bon acquis de compétence pour les élèves (chant rythme)</p>
<p>Cela mettait de la bonne humeur dans la classe, c'était joyeux. De plus, l'enseignement était de très grande qualité et varié (pas du tout ce que je fais moi, je n'ai absolument aucune oreille musicale, je suis incapable de corriger mes élèves lorsqu'ils chantent ou qu'ils jouent des rythmes...) Toute l'école (classes) regrette énormément ces séances. L'année dernière, c'était exceptionnel d'avoir obtenu l'intervention d'un musicien professionnel.</p>
<p>même sur une temps court, les bénéfices sont mesurables: implication des enfants, apport de connaissances musicales, vocales et de techniques mille fois plus enrichies que ce que je peux apporter dans ce domaine donc un apprentissage beaucoup plus complet pour les élèves, une dynamique et une autre énergie qui fait du bien en classe unique.</p>
<p>Lors de ces interventions, les élèves ont pu expérimenter différents rythmes, expérimenter autour de leur voix. Ils ont par ce biais travaillé la concentration, l'attention aux consignes, les interactions dans un groupe pour un joli rendu. Nous avons apprécié ces intervenants que nous solliciterons de nouveau.</p>
<p>L'intervention d'un professionnel de la musique permet aux enfants de s'engager davantage dans la création artistique et de pratiquer la musique de manière plus complexe qu'ils ne feraient avec leur enseignant qui n'est pas forcément musicien, chanteur et spécialisé en ce domaine: percussions corporelles, création de batterie avec objets, chants en canon, apport d'instrument tels que les batucadas, djembés en nombre important L'intervention est aussi formatrice pour l'enseignant et lui permet d'aller plus loin dans ces préparations. Un projet musical permet un projet plus global: Par exemple cette année notre projet musique est sur la gourmandise. Nous avons lié ce projet à notre programmation arts, littérature et sciences. Ce projet musique est même devenu notre projet commun au sein de l'école (école 2 classes)</p>
<p>meilleure coordination - meilleure écoute et coopération - prendre des risques mesurés devant les autres - tester/essayer - se lancer des défis</p>
<p>Participer à ce type de projets permet aux élèves une ouverture, il découvrent leurs capacités à chanter, produire de la musique. Ils apprennent à connaître le monde musical et les métiers associés. Ils prennent confiance en eux et en leurs camarades, ils développent leur solidarité.</p>
<p>Les bénéfices de ces interventions sont incontestables car les contenus sont de qualité supérieure à ce qu'une enseignante comme nous peut faire. De plus, les élèves se comportent différemment qu'avec leur professeur parfois et nous pouvons les découvrir autrement, certains se révèlent et s'ouvrent à la musique. L'ouverture culturelle et la pratique musicale, vocale et rythmique sont facilitées. Notamment, l'année dernière, travail sur le rythme, percussions, batucada, projet avec un groupe de musique avec rencontre à l'école de musique, création musicale autour d'un album, découverte des gros instruments de batucada, selon les classes. C'était Super ! Et cette année, on fait ce qu'on peut sans intervenant...</p>
<p>la musique permet aux enfants de développer de meilleures facultés de concentration et de mémorisation, d'augmenter leur confiance en eux ainsi que leur aisance relationnelle. La musique peut permettre aux élèves de découvrir le monde. Chaque année, dans notre école, un thème est choisi pour travailler en classe (voyage dans le temps, policier, conte... Ce thème est repris par l'intervenant musique dans les chansons apprises ou activités musicales proposées.</p>
<p>La semaine musicale aura lieu du 23 au 27 Janvier 2023, je ne peux donc pas à l'heure actuelle vous faire de retour sur le ressenti des enfants. En amont, ils sont très heureux du futur projet qui les attend et sont demandeurs de savoir de quoi il s'agit.</p>
<p>Ces projets, avec des professionnels de la musique, permettent aux élèves de monter en compétence en éducation artistique et musicale.</p>
<p>Très grand bénéfice, la présence des musiciens intervenants est indispensable aux apprentissages des élèves, du CP au CM2.</p>
<p>Le bénéfice est multiple de nombreuses compétences sont travaillées : que celles-ci soient disciplinaires ou pluridisciplinaires. Exemples de compétences développées : pratique artistique accompagnée par un professionnel mise en œuvre d'une écoute active</p>

<p>émission vocale</p> <p>identification des caractères musicaux appartenant à des contextes culturels diversifiés</p> <p>développement psycho-sensoriel</p> <p>reproduire un motif mélodique</p> <p>Atelier chorale entre les 2 classes : chants polyphoniques</p> <p>appropriation du vocabulaire musical</p> <p>soutenir une attention prolongée</p> <p>exploitation en science, histoire, géographie, développement durable, langue vivante, production écrite (invention d'un chant)</p> <p>Histoires des arts : musique, chanson, chorégraphie, spectacles vivants, ...</p> <p>Le bénéfice est d'autant plus important que notre école n'est à proximité d'aucun lieu culturel et que nous ne pouvons nous rendre qu'occasionnellement à des spectacles, compte-tenu des coûts de déplacements.</p> <p>Par ces interventions de qualité, les élèves enrichissent leur parcours culturel sur l'ensemble de leur scolarité et développent des compétences transversales.</p>
<p>Le bénéfice est sans conteste grand lorsque l'intervenant présente de bonnes compétences pédagogiques et didactiques à destination des élèves de 6 à 11 ans.</p> <p>En effet un intervenant possède la richesse culturelle et les compétences didactiques et pédagogiques qu'un professeur des écoles, bien que polyvalent, n'aura absolument pas du fait du parcours scolaire personnel et professionnel (ESPE/INSPE/IUFM/EN) qui ne permet en aucun cas l'immersion nécessaire pour être à l'aise dans l'enseignement de cette discipline.</p> <p>Les rares professeurs se sentant aptes à cela ont bien souvent acquis les compétences dans leur vie privée. C'est d'ailleurs le cas en langue étrangère.</p>

Annexe 3 : Guide d'entretien qualitatif

Conditions d'exercice et rapport au métier

Parcours personnel/sens donné au métier

- Comment êtes-vous devenu.e MI ?
- Quelles sont à votre avis les qualités/compétences essentielles pour être MI ?
- Qu'est-ce que la pratique d'une activité professionnelle musicale signifie pour vous et vous apporte au quotidien ?
- Quel type d'intervention préférez-vous mener ? Pourquoi ?

Ce que la musique fait à l'enfant

Pratique professionnelle quotidienne

Publics

- Auprès de quel(s) public(s) exercez-vous votre activité professionnelle ?
- Comment adaptez-vous vos interventions en fonction du public concerné ?
- Quels retours avez-vous à propos de vos interventions ? Avez-vous des exemples précis ?
- A votre avis, quelles qualités développent vos élèves grâce à vos interventions ?
- Selon vous, quelle est votre influence sur la trajectoire/le développement personnels de vos élèves ?
- Pour vous, quelle est l'importance de la musique dans la société actuelle ?

Pédagogie

- Pouvez-vous me raconter une intervention que vous avez menée qui vous a rendu fier(e)/ qui a été la plus marquante pour vous, de sa conception à sa réalisation finale ?
- Comment décririez-vous la transmission pédagogique que vous assurez au quotidien ? Avez-vous reçu une formation particulière pour assurer cette transmission pédagogique ?

Collaborations

- Dans quelle mesure votre métier favorise-t-il l'interdisciplinarité ?
- Êtes-vous amenés régulièrement à travailler avec d'autres MI ?
- Pourriez-vous me raconter une expérience collaborative que vous avez menée récemment auprès de votre public ?

(Avec d'autres MI/ artistes)

- Quels acteurs sont sollicités pour la création d'un tel projet ?
- Comment adaptez-vous votre activité culturelle personnelle de manière à la rendre pédagogique ? ("Comment transformez-vous ?")
- Quel type de lien entretenez-vous avec le département de l'Isère ? Comment le qualifiez-vous ?

Réseaux/collaborations

Conditions d'exercice du métier

- De quelle liberté bénéficiez-vous dans les choix pédagogiques que vous mettez en œuvre ?
- Quelles sont les ressources pédagogiques à votre disposition dans les établissements où vous intervenez ? (Matériel disponible, accueil...)
- Quelles difficultés diriez-vous que vous rencontrez fréquemment dans l'exercice de votre métier ? (Montage de projets difficile, obstacles administratifs, problèmes de coopération entre acteurs...)
- Combien de temps consacrez-vous en moyenne pour l'élaboration et la création de contenus adaptés à vos publics ?
- Dans le référentiel métier du musicien intervenant, les missions de « médiation et de développement culturel d'un territoire » ainsi que la mission de « création culturelle sont indiquées ». Qu'est-ce que cela vous évoque ?
- L'activité de MI est-elle votre seule activité professionnelle ? (Si non, par quelle activité professionnelle complétez-vous vos revenus ? Si oui, diriez-vous que vos revenus sont satisfaisants ?)

Reconnaissance

- Quelle reconnaissance liée à votre activité professionnelle ressentez-vous ? Pourquoi ?
- Parlez-moi de la reconnaissance salariale dont vous pensez jouir. (A combien s'élève votre salaire net mensuel ?)
- Quelles améliorations majeures souhaitez-vous pour l'avenir de votre profession du point de vue de votre statut ?
- Ressentez-vous une forme de considération/reconnaissance auprès des publics d'intervention ? Des commanditaires de l'intervention ?
- Que faudrait-il améliorer dans le fonctionnement de votre activité professionnelle ?
- Avez-vous le temps de continuer à vous former ? Si oui, par quels moyens ?
- Quel est votre lien avec l'association Médiarts/Musidauphins ?

Annexe 4 : L'association Médiarts et les MI

Médiarts intervient dans l'accompagnement et l'évaluation du schéma départemental en tant qu'association pôle ressources et référente sur les aspects « musique à l'école » (animation et coordination du réseau des musiciens intervenants – Mi), et les pratiques en amateur (via notamment le dispositif L'art et la Manière).

Médiarts s'inscrit donc dans et autour de l'effort de structuration des réseaux des écoles de musique et des conservatoires, réseaux qui (re)définissent l'équilibre à trouver pour ajuster plus finement l'aménagement culturel sur les territoires.

Selon nous, cette veille minutieuse quant à l'aménagement culturel sur les territoires sert à la fois l'objectif de rendre accessible les pratiques artistiques et culturelles aux plus grand nombre d'habitants, et participe de la possible transformation du regard (en tous cas perception) par les habitants et les acteurs sur les EEAC / écoles de musique et conservatoires.

A ce stade, il nous semble donc important de partager que le schéma départemental est un outil fondamental pour l'évaluation de cet aménagement territorial, permettant un mouvement réflexif lié aux représentations-perceptions que les gens peuvent avoir des enseignements artistiques et culturels dans la société d'aujourd'hui.

Cet outil pointe manifestement les liens à tisser entre les acteurs, encourageant ainsi les relations essentielles pour la bonne marche d'un politique culturelle : écoles de musique, MI, artistes en résidence, salles de spectacles, médiathèques, écoles, musées, crèches...

La posture de Médiarts et sa méthodologie de projet à vision globale sur un territoire, participe ainsi à l'interconnaissance, et renforce de fait les liens entre acteurs présents, collectivités et le département, selon les échelles et les contextes. Et il demeure encore bien des endroits à investir pour que les parcours d'éducation et d'enseignement artistique et culturel soient présents, avant d'être structurants.

Notre participation à la phase d'évaluation à mi-parcours du schéma 2020-2026 nous aura permis entre autres :

- de procéder à une première véritable observation quantitative et qualitative de la situation des MI en Isère. Avec une grande diversité de territoires et de partenaires impliqués (écoles, écoles de musiques et conservatoires, communes, communautés de communes...) les conditions d'emploi et les réalités de terrain des Mi sont très complexes à appréhender. Cette étape a permis de poser un « point zéro » de la cartographie iséroise des Mi
- d'échanger avec les autres partenaires du schéma sur les préoccupations communes de l'aménagement culturel du territoire, en bénéficiant d'une prise de recul nourissante grâce à la participation des scientifiques (élèves et enseignants du parcours Progis - data intelligence et études, opinion, marketing et médias, de Sciences Po Grenoble-UGA-, du Département de sociologie) et la conduite de l'évaluation par Aurélien Jakouane (Maitre de conférences en sociologie à l'Université Paris Nanterre),
- d'envisager la possibilité de renouveler régulièrement cette observation de terrain des MI afin d'en déceler les évolutions et accompagner au mieux les acteurs de territoires dans leurs projets et politiques.

<https://mediarts38.fr/mi>